

N° 81-586-XIF au catalogue

Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada :

Apprentissage et réussite



Statistique
Canada

Développement des ressources
humaines Canada

Statistics
Canada

Human Resources
Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour plus de renseignements au sujet de cette publication, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle sans frais au 1 800 307-3382 (ou (613) 951-7608), par télécopieur au 613-951-9040 ou par courriel à educationstats@statcan.ca, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation.

Des renseignements peuvent également être obtenus des centres régionaux de consultation de Statistique Canada:

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629

Renseignements sur les commandes

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication veuillez écrire à:

Centre des renseignements
Direction générale des communications
Développement des ressources humaines Canada
Hull, Québec K1A 0J9
Télécopieur: (819) 953-7260

La présente publication est aussi disponible sur Internet aux adresses suivantes:
<http://www.statcan.ca> et <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/arb>

The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48 - 1984.



Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada

Apprentissage et réussite

Ce rapport présente une analyse détaillée des résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 1998. Il met également en lumière les tendances de l'éducation des adultes et de la formation au Canada en rassemblant des résultats tirés des enquêtes précédentes.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Mai 2001

N° 81-586-XPF au catalogue

ISBN 0-662-85431-4

N° 81-586-XIF au catalogue

ISBN 0-662-85430-6

Périodicité : Occasionnelle

Ottawa

Statistique Canada

Développement des ressources humaines Canada

Nous désirons toutefois souligner que l'interprétation des données et les recommandations générales exposées dans le présent rapport sont propres aux auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organismes subventionnaires ou des évaluateurs.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Remerciements

Ce rapport a été préparé grâce à l'aide financière de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Il est le fruit d'un effort collectif de plusieurs chercheurs ayant travaillé sous la direction d'Albert Tuijnman (Université de Stockholm). Nous désirons remercier les auteurs des différents chapitres: Introduction : T. Scott Murray (Statistique Canada) et Allen Zeesman (DRHC); Chapitre 1 : Kjell Rubenson (Université de la Colombie-Britannique); Chapitre 2 : Stephen Arrowsmith et Cathy Oikawa (Statistique Canada); Conclusion : Gilles Bérubé et Wendy Salmon (DRHC) et Albert Tuijnman. Robert Couillard a coordonné le travail de l'équipe tandis que Danielle Baum a préparé le manuscrit et conçu la publication. Nous sommes également reconnaissants envers Joni Baran, Lucie Gilbert, André Léonard et Richard Roy de DRHC pour leurs commentaires et observations sur les ébauches précédentes. Un merci spécial à Richard Desjardins pour son aide dans l'analyse des données et à Cindy Sceviour pour la vérification du produit.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	1
Introduction	5
Chapitre 1	
Offre et demande en éducation et en formation des adultes	11
1.1 Introduction	11
1.2 Niveau de scolarité des Canadiens	11
1.3 Tendances de la participation à l'éducation et à la formation des adultes	13
1.4 Caractéristiques de la demande	17
1.5 Caractéristiques de l'offre	25
1.6 Obstacles à la participation	32
1.7 Résumé et conclusions	34
Chapitre 2	
Tendances relatives à l'apprentissage des adultes	35
2.1 Introduction	35
2.2 Tendances de l'éducation des adultes au Canada	36
2.3 Éducation et formation liées à l'emploi	43
2.4 Tendances et comparaisons provinciales	49
2.5 Conclusions	54
Conclusion	57
Annexe A: Glossaire des termes	61
Annexe B: Méthodologie et qualité des données de l'enquête	67
Annexe C: Tableaux Statistiques	75
Bibliographie	103
Listes des Figures et Tableaux	
Chapitre 1	
Figure 1.1 Niveau de scolarité et compétences fonctionnelles en lecture et en écriture dans certains pays de l'OCDE, 1996	12
Figure 1.2 Participation à l'éducation et à la formation des adultes au Canada	14
Figure 1.3a Participation à l'éducation et à la formation des adultes selon la province	15
Figure 1.3b Probabilité de la participation selon la province	15
Figure 1.4 Durée des études selon la province	17
Figure 1.5 Participation selon le sexe	18
Figure 1.6a Préviation de la participation selon le niveau de scolarité	19
Figure 1.6b Probabilité de participation selon la province et le niveau de scolarité	20
Figure 1.7 Incidence et intensité de la formation selon l'âge	21
Figure 1.8 Participation selon la situation au regard de l'activité	22

TABLE DES MATIÈRES

Figure 1.9	Participation selon la catégorie d'emploi principal	23
Figure 1.10	Participation selon le secteur industriel	24
Figure 1.11	Fournisseurs de l'éducation et de la formation des adultes	26
Figure 1.12	Moyens pédagogiques	27
Figure 1.13	Perception de l'utilité de l'éducation et de la formation des adultes	28
Figure 1.14	Sources d'appui financier pour l'éducation et la formation des adultes	29
Figure 1.15	Sources d'appui financier pour l'éducation et la formation des adultes	30
Figure 1.16	Nature du soutien des employeurs à l'éducation et à la formation des adultes	31
Figure 1.17	Obstacles à la participation à l'éducation et à la formation des adultes	33

Chapitre 2

Figure 2.1	Taux de participation de certaines catégories d'apprenants adultes	37
Figure 2.2	Heures moyennes de formation	37
Figure 2.3	Durée de la formation	38
Figure 2.4	Taux de participation selon l'âge	40
Figure 2.5	Heures moyennes de formation par participant selon l'âge	41
Figure 2.6	Taux de participation de la population en emploi selon l'âge	41
Figure 2.7	Taux de participation selon le niveau de scolarité	43
Figure 2.8	Taux de participation à la formation liée à l'emploi de la population en emploi selon les grands groupes professionnels	44
Figure 2.9	Taux de participation à la formation liée à l'emploi de la population en emploi selon la profession	45
Figure 2.10	Taux de participation à la formation liée à l'emploi de la population en emploi selon les grands secteurs d'activité	46
Figure 2.11	Participation à la formation soutenue par l'employeur selon le sexe	47
Figure 2.12	Participation selon la taille de l'entreprise et participation des travailleurs autonomes	48
Figure 2.13	Heures moyennes de formation selon la situation d'emploi	49
Figure 2.14a	Écarts provinciaux par rapport au taux de participation national	50
Figure 2.14b	Écarts provinciaux par rapport au taux de participation national dans le cas de la population occupée	50
Figure 2.15	Heures moyennes de formation par participant et par province	51
Figure 2.16a	Taux de participation provinciaux des diplômés universitaires	52
Figure 2.16b	Taux de participation provinciaux des titulaires d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire	53

Tableau Statistiques du Chapitre 1 75

Tableau 1.1	Niveau de scolarité (1996) et littératie fonctionnelle (1995) dans certains pays de l'OCDE	75
Tableau 1.2	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, Canada, 1997	75
Tableau 1.3	Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation des adultes selon la province, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, selon la province, 1997	76
Tableau 1.4	Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation par participant et par habitant, selon la province, 1997	76
Tableau 1.5	Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation des adultes selon le sexe, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, Canada, 1997	77
Tableau 1.6a	Pourcentage et probabilité de participation à la formation et à l'éducation des adultes selon le niveau de scolarité, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, Canada, 1997	77
Tableau 1.6b	Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation selon le niveau de scolarité et la province, 1997	78
Tableau 1.7	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes selon le groupe d'âge, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, et le nombre moyen d'heures d'études, Canada, 1997	78

TABLE DES MATIÈRES

Tableau 1.8a	Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation selon la situation au regard de l'activité et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	79
Tableau 1.8b	Pourcentage de la population active participant à l'éducation et à la formation des adultes selon la situation au regard de l'activité, le groupe d'âge et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	79
Tableau 1.9	Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation de la population adulte en emploi selon la catégorie de l'emploi principal et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	80
Tableau 1.10a	Pourcentage et probabilité de la participation de la population adulte à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon la taille l'entreprise, Canada, 1997	80
Tableau 1.10b	Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur l'employeur dans les secteurs privé et public, Canada, 1997, Canada, 1997	80
Tableau 1.10c	Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon que le travail est à temps partiel ou à temps plein, Canada, 1997	81
Tableau 1.10d	Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par un employeur selon le secteur d'activité, Canada, 1997	81
Tableau 1.10e	Pourcentage et probabilité de la participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon l'occupation, Canada, 1997	81
Tableau 1.10f	Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon le statut de l'emploi, Canada, 1997	82
Tableau 1.10g	Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon le revenu, Canada, 1997	82
Tableau 1.11	Distribution en pourcentage des fournisseurs d'éducation et de formation des adultes, selon le type de programme et l'orientation des cours, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	82
Tableau 1.12	Distribution en pourcentage des moyens d'enseignement dans les cours selon le fournisseur, Canada, 1997	83
Tableau 1.13a	Distribution en pourcentage du niveau d'utilisation au travail des connaissances et des compétences acquises par l'éducation et la formation, les programmes et les cours, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	83
Tableau 1.13b	Distribution en pourcentage de l'utilisation dans la vie personnelle des connaissances et des compétences acquises par l'éducation et la formation, les programmes et les cours, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	83
Tableau 1.13c	Distribution en pourcentage de l'utilisation au travail des compétences et des connaissances acquises par des cours de formation, selon le fournisseur et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	84
Tableau 1.13d	Distribution en pourcentage de l'utilisation dans la vie personnelle des compétences et des connaissances acquises par des cours de formation, selon le fournisseur et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	84
Tableau 1.13e	Distribution en pourcentage du degré de satisfaction des attentes selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le fournisseur, Canada, 1997	85
Tableau 1.14a	Distribution en pourcentage du soutien financier à l'éducation et à la formation, de sources diverses, selon le type de programme et le sexe, Canada, 1997	86
Tableau 1.14b	Distribution en pourcentage du soutien financier pour les cours, de sources diverses, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le sexe, Canada, 1997	87
Tableau 1.14c	Distribution en pourcentage du soutien financier à l'éducation et à la formation, de sources diverses, pour les participants à des programmes selon la situation au regard de l'activité et le sexe, Canada, 1997	87
Tableau 1.14d	Distribution en pourcentage du soutien financier à l'éducation et à la formation, de sources diverses, pour les participants à des cours selon la situation au regard de l'activité et le sexe, Canada, 1997	88

TABLE DES MATIÈRES

Tableau 1.15	Distribution en pourcentage des participants à l'éducation et à la formation des adultes selon le type de soutien financier et la province, Canada, 1997	88
Tableau 1.16a	Distribution en pourcentage des diverses formes de soutien à l'éducation et la formation appuyées par l'employeur selon le type de programme et, pour les cours, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997	89
Tableau 1.16b	Distribution en pourcentage de diverses formes de soutien aux programmes et aux cours appuyés par l'employeur selon que le travail est à temps plein ou à temps partiel, Canada, 1997	89
Tableau 1.17	Distribution en pourcentage des obstacles liés à la situation, aux institutions, aux attitudes et autres empêchant l'inscription de ceux qui auraient voulu suivre des cours ou une formation, Canada, 1997	90
Tableau 1.18	Pourcentage et probabilité de la non-participanties d'adultes à un cours ou à une formation qu'ils auraient voulu suivre, selon la participation à l'éducation et à la formation des adultes, Canada, 1997	90

Tableaux Statistiques du Chapitre 2 91

Tableau 2.1	Pourcentage de la population totale, de la population adulte et de la population en emploi participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 19974	91
Tableau 2.2	Nombre moyen d'heures d'éducation et de formation des adultes par participant et par habitant, Canada, 1991, 1993 et 1997	92
Tableau 2.3	Distribution en pourcentage des participants selon le nombre annuel d'heures de formation suivies, Canada, 1991, 1993 et 1997	92
Tableau 2.4	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997	92
Tableau 2.5	Nombre annuel moyen d'heures d'éducation et de formation des adultes par participant et par habitant selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997	93
Tableau 2.6	Pourcentage de la population en emploi participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997	93
Tableau 2.7	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997	94
Tableau 2.8	Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon le grand groupe de professions, Canada, 1991, 1993 et 1997	94
Tableau 2.9	Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon le groupe de professions, Canada, 1991, 1993 et 1997	95
Tableau 2.10	Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon le grand groupe d'industries, Canada, 1991, 1993 et 1997	95
Tableau 2.11a	Pourcentage de la population adulte participant à la formation liée à l'emploi, selon le sexe, Canada, 1991, 1993 et 1997	95
Tableau 2.11b	Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi appuyée par l'employeur, selon le sexe, Canada, 1991, 1993 et 1997	96
Tableau 2.12	Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon la taille de l'entreprise taux de participation des travailleurs indépendants, 1991, 1993 et 1997	96
Tableau 2.13a	Nombre annuel moyen d'heures de formation liée au travail par participant en emploi, selon travail à temps plein et temps partiel, Canada, 1991, 1993 et 1997	96
Tableau 2.13b	Pourcentage de la population en emplois participant à la formation liée à l'emploi selon travail à temps plein et temps partiel, Canada, 1991, 1993 et 1997	96
Tableau 2.14a	Écart (en points de pourcentage) entre le taux national et les taux provinciaux de participation de la population adulte, selon la province, 1991, 1993 et 1997	97
Tableau 2.14b	Écart (en points de pourcentage) entre le taux national et les taux provinciaux de participation de la population en emploi, selon la province, 1991, 1993 et 1997	97
Tableau 2.15	Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes par participant et par habitant selon la province 1991, 1993 et 1997	98
Tableau 2.16	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau de scolarité et la province, 1991, 1993 et 1997	98
Tableau 2.17	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le sexe et la province, 1991, 1993 et 1997	99

TABLE DES MATIÈRES

Tableau 2.18	Pourcentage de la population en emploi suivant de la formation appuyée par l'employeur, selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997	99
Tableau 2.19	Pourcentage de la population adulte participant à de la formation liée à l'emploi selon la situation au regard de l'activité, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997	100
Tableau 2.20a	Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes par participant pour la formation appuyée et celle non appuyée par l'employeur, Canada, 1991, 1993 et 1997	100
Tableau 2.20b	Nombre annuel moyen d'heures consacrées à la formation liée à l'emploi par les participants en emploi pour la formation appuyée et celle non appuyée par l'employeur, Canada, 1991, 1993 et 1997	100
Tableau 2.21	Distribution en pourcentage de la population adulte participant à la formation liée à l'emploi selon la situation au regard de l'activité, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997	100
Tableau 2.22	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge et la province, 1991, 1993 et 1997	101

FAITS SAILLANTS

La nouvelle économie demande des compétences accrues...mais au Canada, les travailleurs ne maintiennent peut-être pas la cadence avec l'augmentation de la demande de compétences.

- Près de 28 % des Canadiens ont participé à des activités d'éducation ou de formation des adultes en 1997. La très grande majorité des participants (75 %) ont pris un cours ou un programme pour des raisons liées au travail.
- Les taux de participation à l'éducation des adultes et à la formation n'ont pas augmenté au cours des années 1990.
- Il y avait des différences importantes dans les taux de participation à travers le Canada en 1997. Les taux variaient entre un minimum de 19 % à Terre-Neuve et un maximum de 32 % en Colombie-Britannique.
- Les écarts dans les taux de participation entre les provinces ont diminué au cours des années 1990. Cependant, les taux de participation de toutes les provinces situées à l'ouest du Québec sont toujours supérieurs à la moyenne nationale tandis que les taux au Québec et dans les provinces de l'est, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, sont demeurés inférieurs à la moyenne nationale.
- Cette tendance était quelque peu différente pour l'éducation et la formation appuyées par l'employeur. Lorsqu'on prend en compte les différences dans les niveaux de scolarité, dans la structure démographique et dans la structure du marché du travail, la cote exprimant la possibilité de participer à de l'éducation ou à de la formation appuyée par l'employeur était environ 2,5 fois plus grande pour les habitants de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan que pour ceux du Québec.
- On a observé une relation inverse entre le taux de participation et la durée des études. En règle générale, les provinces qui affichaient de faibles taux de participation rapportaient des durées d'études plus longues.
- Alors que le taux global de participation est demeuré relativement constant au cours des années 1990, le nombre d'heures investies en éducation et en formation des adultes a augmenté de façon régulière. Le nombre moyen d'heures consacrées à l'éducation permanente par participant est passé de 149 heures en 1991 à 209 heures en 1997.

Plusieurs facteurs expliquent les variations observées dans le niveau des taux de participation.

- Tel que rapporté dans les enquêtes précédentes, le taux global de participation des hommes (27 %) et des femmes (29 %) en 1997 était assez comparable. Cependant, les femmes ne recevaient pas autant de soutien de leur employeur pour leur éducation que les hommes et comptaient par conséquent plus sur l'autofinancement que les hommes.
- Le niveau d'éducation d'un individu est un puissant prédicteur du niveau de participation à l'éducation ou la formation. La cote exprimant la possibilité de participer à une activité d'apprentissage des individus détenant un diplôme universitaire était 7,5 fois plus élevée que celle des Canadiens n'ayant pas terminé leurs études secondaires.

FAITS SAILLANTS

- Les écarts entre les taux de participation selon le niveau de scolarité des participants ont diminué en 1997 comparativement aux années précédentes. Cependant, cette réduction résultait principalement de la baisse des taux de participation des gens les plus éduqués plutôt que de la hausse des taux de ceux ayant un faible niveau d'éducation.
- La participation des adultes à l'éducation et à la formation est demeurée relativement stable du début de l'âge adulte au milieu de la cinquantaine. Une diminution abrupte de la participation totale s'est produite pour les personnes de 55 ans et plus. Tel qu'attendu, le groupe d'âge le plus jeune, lequel est composé des 17 à 24 ans qui ne fréquentaient pas l'école à temps plein, est celui qui a investi le plus de temps en éducation, soit 451 heures en moyenne comparativement à 49 heures pour les personnes âgées de 55 à 64 ans.
- Alors que 29 % des travailleurs ont participé à des activités d'éducation liées à l'emploi, seulement 20 % des chômeurs ont fait de même. Ces taux ont peu varié au cours de la décennie précédente.
- La cote exprimant la possibilité de participer à une activité d'éducation ou de formation appuyée par l'employeur était deux fois plus élevée chez les employés d'entreprises de moyenne et de grande tailles que ceux travaillant dans de petites entreprises. Cette relation est demeurée relativement constante au fil des années.
- La volonté des employeurs d'investir dans la formation variait également par secteur industriel. En 1997, la probabilité relative des travailleurs des services publics, de l'administration publique et de la finance de faire des études appuyées par leur employeur était de trois à quatre fois plus grande que celle des travailleurs de la construction. Un profil similaire de participation par secteur industriel fut observé au cours de la dernière décennie.
- Les employeurs avaient tendance à davantage appuyer la formation des cols blancs que celle des autres travailleurs. Ainsi, en 1997, la cote exprimant la possibilité de bénéficier de l'appui de l'employeur était 2,6 fois plus élevée chez les membres des professions libérales et les gestionnaires que chez les cols bleus. Cependant, suite à une baisse de la participation des cols blancs, cet écart s'est quelque peu réduit au cours des années 1990.

L'offre d'éducation et de formation est très diversifiée. Parmi les fournisseurs, les établissements d'enseignement et les employeurs ont joué un rôle crucial dans le développement des ressources humaines au Canada.

- Les établissements d'enseignement offraient les trois quarts de tous les programmes et un quart de tous les cours suivis en 1997. Les employeurs donnaient un cours sur cinq et près du tiers des cours liés à l'emploi.
- La plupart du temps, les employeurs offraient leur support sous plus d'une forme. Ils ont payé les frais et les droits de scolarité de 55 % des employés inscrits à un programme et de 85 % de ceux qui ont suivi un cours. Ils ont aussi payé le matériel et offert des congés payés et des locaux à une grande proportion d'apprenants.
- L'enseignement en classe est demeuré la principale méthode didactique (86 %) utilisée par les fournisseurs de cours et de programmes. Les nouvelles technologies d'apprentissage telles qu'Internet étaient encore peu utilisées par les apprenants.

FAITS SAILLANTS

Les participants adultes ont généralement perçu leurs études ou formation comme étant utiles.

- Les adultes qui ont étudié pour des motifs liés à l'emploi mentionnent qu'ils ont appliqué davantage les connaissances et les compétences acquises dans leur travail que ceux ayant suivi une formation pour des raisons de croissance personnelle ne l'ont fait dans leur vie personnelle.
- Plus de 50 % des cours et programmes suivis pour des raisons personnelles étaient également jugés utiles au travail.
- Il n'y avait pas de différences importantes entre les fournisseurs quant à l'utilité perçue de l'éducation et de la formation reçues.

En plus d'un manque de motivation pour les études, les obstacles à la participation des adultes sont nombreux.

- Le manque de temps dû à un horaire de travail chargé est perçu comme l'obstacle le plus important à la poursuite de l'éducation et de la formation par près de 60 % de ceux qui désiraient prendre un cours, mais ne l'ont pas fait.
- Relativement plus de femmes que d'hommes ont mentionné les obligations familiales (26 % comparativement à 15 %) et les soins aux enfants (17 % comparativement à 4 %) comme un obstacle à l'éducation.
- Les coûts élevés et le manque de ressources financières furent signalés comme étant un obstacle important à la participation par 40% des individus qui voulaient suivre un cours, mais ne l'ont pas fait.

La formation informelle n'est pas mesurée par l'ÉÉFA.

- Avant de tirer des conclusions définitives sur les taux globaux de participation à l'éducation et à la formation des adultes au Canada, il faut tenir compte des résultats d'autres enquêtes qui indiquent que la formation informelle est aussi un élément important de l'acquisition continue du savoir.
- Le fait de concentrer notre attention sur la formation formelle dans l'ÉÉFA ne nous amène pas seulement à sous-estimer le taux global de participation; d'autres enquêtes ont également démontré que la participation à la formation informelle est plus équitablement distribuée dans la population que ne l'est la formation formelle.

Des lacunes importantes demeurent quant à notre connaissance des résultats de la formation des adultes et des obstacles à la participation à la formation.

- Bien que l'ÉÉFA nous informe sur les tendances de l'apprentissage des adultes au Canada, nous avons encore beaucoup à apprendre. Des lacunes au niveau des connaissances des résultats de l'apprentissage, des obstacles et des facteurs de motivation au développement des compétences chez les adultes ainsi que du rôle et de la structure de l'apprentissage informel dans le contexte global de l'apprentissage limitent la capacité des responsables des politiques, des éducateurs, des entreprises et des individus de prendre des décisions éclairées.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Mise en contexte du rapport

T. Scott Murray et Allen Zeesman

“The future of work will consist of learning a living” *Marshall McLuhan*

En ce début de nouveau millénaire, beaucoup pensent que l'apprentissage des adultes jouera un rôle essentiel dans la réussite économique et sociale des individus et des collectivités. Il y a un consensus parmi les commentateurs économiques et les responsables des politiques à l'effet que les pays avancés peuvent protéger leur avantage comparatif et continuer à améliorer leur niveau de vie en s'engageant davantage dans la production de biens et services dont valeur ajoutée est élevée, laquelle est plus exigeante en matière de connaissances. L'investissement en capital humain est perçu comme un ingrédient essentiel de la croissance des économies avancées.

Au Canada, où une part relativement importante des ressources privées et publiques sont déjà consacrées à l'éducation initiale, et où la participation à l'éducation et la formation des adultes est moyenne selon les normes internationales, le groupe des travailleurs adultes est souvent identifié comme celui ayant le plus besoin d'une augmentation de l'investissement en capital humain, afin de soutenir la croissance économique et d'augmenter le niveau de vie. Une autre préoccupation est que les ajustements vers une économie basée sur le savoir peuvent écarter les travailleurs moins qualifiés. Ainsi, certains résultats montrent que les individus moins scolarisés et moins qualifiés ne peuvent pas gagner leur vie décemment et qu'ils quittent ou risquent de quitter le marché du travail et d'être marginalisés sur le plan social. (Riddell and Sweetman 1997, Boothby et Gingras 1998). D'un point de vue économique et social, l'apprentissage des adultes est donc un élément critique des stratégies visant la croissance et le développement.

Traditionnellement, le Canada et les autres pays de l'OCDE ont compté sur le flux de personnes quittant les écoles et les universités pour satisfaire le besoin croissant de l'économie d'une offre de compétences générales, comme la littératie et la numéracie, ainsi que de compétences particulières à un emploi. Le Canada a affecté des ressources financières importantes à l'accroissement de l'offre de travailleurs qui ont fait des études au-delà du niveau secondaire, au point d'être présentement un des pays consacrant le plus de ressources à l'enseignement initial formel, mesuré en pourcentage du produit intérieur brut (OCDE 1998). Par conséquent, le Canada a le plus haut niveau de titulaires de diplôme d'études postsecondaires de tous les pays de l'OCDE et un niveau comparativement élevé

La nouvelle économie demande des compétences accrues...

...mais au Canada, certains groupes de travailleurs ne réussissent peut-être pas à s'ajuster assez rapidement.

La population active canadienne est déjà relativement instruite...

INTRODUCTION : Mise en contexte du rapport

en matière des capacités de lecture et d'écriture de sa population adulte (OCDE 1998; voir aussi la figure 1.1 au chapitre 1).

...mais pour renouveler la base de connaissances et acquérir de nouvelles compétences, le Canada devra compter sur l'éducation et la formation des adultes encore plus que par le passé.

Les avantages de l'acquisition continue du savoir vont au-delà du rendement économique immédiat; ils se font également sentir au niveau des compétences civiles, de la cohésion sociale et de la qualité de vie.

Les responsables des politiques ont besoin de comprendre les facteurs qui influencent les décisions de formation des individus et des entreprises.

La question de l'offre et de la demande de compétences a été étudiée depuis des décennies (Emploi et Immigration Canada 1983; Dodge, D. 1981). Ce qui est nouveau c'est la rapidité et la complexité de la technologie et des changements des compétences requises en milieu de travail, ce qui exige de plus hauts niveaux de compétences tant chez les jeunes que les adultes¹. En outre, en plus d'un accroissement général de la demande de compétences, la population active croît à un rythme plus lent qu'au cours des décennies précédentes à cause des cohortes de jeunes plus petites². Par conséquent, l'économie canadienne ne peut donc pas comme auparavant compter uniquement sur la production du système d'éducation initiale pour satisfaire les besoins en compétences à court et à moyen terme. Dans ce contexte, une plus grande proportion des ajustements au niveau des compétences de la population active canadienne se fera par le biais de la formation des adultes qui sont déjà en milieu de travail.

Les impératifs économiques ne sont évidemment pas la seule raison de favoriser une culture de l'apprentissage au Canada. L'apprentissage continu va plus loin que la mise à jour des connaissances en vue d'améliorer la productivité et les gains potentiels des individus; c'est également un élément important de l'inclusion et de l'activité sociale des individus (sous la direction de Helliwell, à paraître, OECD 1998)³. Beaucoup d'aspects de la réussite individuelle dépendent de la capacité et du désir d'apprendre tout au long de la vie. Au niveau collectif, il y a des raisons de croire que l'occasion d'apprendre a des répercussions positives sur la cohésion sociale, l'équité et la qualité de vie en général. En s'attaquant aux besoins d'apprentissage des gens qui risquent d'être marginalisés au plan économique et social, la structure et la qualité du système canadien d'apprentissage des adultes, combiné au degré auquel ceux-ci accèdent à l'apprentissage formel, influenceront la capacité du Canada d'atteindre une large gamme d'objectifs économiques, sociaux et culturels.

Présentement les adultes canadiens ne participent pas autant à la formation formelle que les individus de certains autres pays avancés. Comme le démontrera l'analyse des chapitres suivants de ce rapport, il est également évident que l'apprentissage des adultes au Canada continue de favoriser fortement les gens déjà plus éduqués. Cependant, ces faits ne peuvent à eux seuls permettre de conclure qu'au Canada les adultes sous-investissent en capital humain. Il est possible que d'autres types d'investissement en capital humain, tels que la formation initiale et l'apprentissage informel, complètent les investissements faits en apprentissage formel des adultes. Il est également possible que le niveau optimal d'investissement en formation formelle varie d'un pays à l'autre ainsi que parmi les individus. Afin de savoir si le niveau d'investissement en capital humain au Canada est suffisant, nous devons en apprendre davantage sur les résultats de la formation, soit les coûts et les bénéfices pour les individus, les entreprises et la société. Nous devons également connaître les raisons qui motivent les individus et les entreprises

1. Pour un examen détaillé de ces questions, le lecteur se référera à Rubenson et Schuetze (2000).
2. Ce n'est pas le cas pour beaucoup de pays en voie de développement qui sont les partenaires commerciaux du Canada. Grâce à des populations relativement jeunes, des pays comme le Mexique, le Brésil et la Malaisie peuvent augmenter rapidement leur stock de capital humain en accroissant la quantité et la qualité des compétences produites par le système d'enseignement régulier.
3. Le rôle de l'investissement en capital humain à l'égard de l'inclusion sociale et d'autres questions liées à ce phénomène a été discuté en profondeur lors du symposium international suivant, commandité conjointement par DRHC et l'OCDE : « Le rôle du capital humain et social dans le soutien de la croissance économique et du bien-être », tenu en mars 2000 à Québec. Les documents présentés à ce symposium seront bientôt disponibles sous le titre provisoire de « Proceedings of the International Symposium on the Contribution of the Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-Being » (Helliwell).

à s'engager ou pas dans le développement des compétences et comprendre le rôle de l'apprentissage informel. Sans une meilleure compréhension de ces questions, il est difficile d'évaluer les optimums individuels et sociaux dans le domaine de l'apprentissage des adultes et de savoir comment faciliter et encourager une plus grande participation dans le développement des compétences des adultes⁴. Ces questions sont discutées plus longuement dans la conclusion de ce rapport.

Objectifs du rapport

On s'attend à ce que le degré auquel les Canadiens adopteront une culture de l'apprentissage des adultes ait des répercussions sur notre réussite sociale et économique pendant les décennies à venir. L'apprentissage se produit tout au long de la vie dans divers contextes, autant formels qu'informels. L'objectif du présent rapport est de décrire l'étendue de la participation des Canadiens à diverses activités formelles et organisées d'éducation et de formation des adultes, ainsi que les différences dans la participation à ces activités à travers le temps et entre les provinces. À cette fin, le présent rapport utilise des données historiques de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA). Ces données mettent en lumière les tendances récentes en éducation des adultes et permettent de juger à quel point le pays est prêt pour la nouvelle société du savoir.

La capacité d'apprendre est une caractéristique déterminante du genre humain qui commence à la naissance et se poursuit tout au long de la vie⁵. Une grande partie de cet apprentissage est faite de manière informelle, sur la base de nos expériences quotidiennes. Cependant, dans les sociétés industrielles avancées, une partie importante de l'apprentissage est le fait d'institutions : les enfants apprennent à l'école et les adultes apprennent dans divers cadres formels allant de l'université et des centres d'études aux bibliothèques et au milieu de travail. L'EÉFA a pour but de fournir une image complète de l'apprentissage formel et organisé des adultes, lequel a lieu dans des contextes structurels, et souvent institutionnels. Dans le cadre de cette enquête, on demande aux répondants de se rappeler tous les épisodes d'éducation et de formation formelles qui ont eu lieu au cours de l'année civile précédant l'entrevue. Ces données offrent donc des renseignements sur le volume total de l'apprentissage formel, sur les structures de l'éducation et de la formation formelles des adultes et sur les caractéristiques des apprenants. Analysées à travers le temps, ces données permettent de déceler les tendances en ce qui a trait au volume, à la distribution et à l'équité de l'offre et de la demande. L'EÉFA permet d'évaluer l'importance et la croissance de la demande pour l'éducation et la formation formelles des adultes et de mettre au point des indicateurs. Cette enquête fournit également des réponses partielles aux questions relatives à la distribution de la formation selon les groupes sociaux.

Même si l'EÉFA fournit la source de données la plus complète sur l'éducation et la formation formelles au Canada, les analyses que l'on peut en tirer sont limitées. Ainsi, un certain nombre de lacunes demeurent dans notre compréhension du développement des compétences chez les adultes au Canada. Une meilleure connaissance des résultats de l'apprentissage, des obstacles et des facteurs de motivation quant au développement des compétences des adultes, et du rôle de l'apprentissage informel dans l'effort global d'apprentissage est critique pour l'analyse et le développement de politiques dans ce domaine. Ces lacunes, lesquelles sont discutées plus en détail dans la conclusion de ce rapport, limitent la capacité des responsables des politiques, des éducateurs, des entreprises et

Le présent rapport présente un profil statistique et une analyse de l'offre et de la demande d'éducation et de formation des adultes au Canada.

Des données et analyses additionnelles sont requises.

4. Pour de plus amples informations, le lecteur se référera à Baran et al., (2000).

5. Les recherches actuelles indiquent que la capacité d'apprentissage demeure intacte jusque tard dans la vie. Voir Smith et Marsiske (1997).

INTRODUCTION : Mise en contexte du rapport

des individus de juger de l'adéquation des décisions d'apprentissage. L'information présentée dans ce rapport constitue un bon point de départ. Cependant, des recherches, des données et de l'analyse additionnelles sont requises afin de dresser un portrait plus complet de la situation.

Définitions de l'éducation et de la formation des adultes

La compréhension des résultats présentés dans ce rapport dépend essentiellement de la compréhension de ce qu'il vise à mesurer. La définition de l'éducation et de la formation des adultes utilisée pour le présent rapport est une version modifiée de la définition élaborée par l'UNESCO dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE-76). Selon cette source, l'éducation des adultes se définit par des programmes d'études organisés et structurés adaptés aux besoins des personnes de 15 ans et plus qui ne sont pas dans le système universitaire ou l'enseignement régulier. La définition exclut donc les étudiants encore engagés dans leur cycle initial, ou leur premier cycle, d'études. Les limites de cette population cible, telles qu'elles sont définies par l'UNESCO, ont été modifiées afin de mieux refléter le contexte canadien. Dans la plupart des provinces et des territoires, la fréquentation de l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Par conséquent, pour le présent rapport, la population adulte correspond aux personnes âgées de 17 ans et plus.

Afin que les apprenants qui ne fréquentent pas l'école régulière ni l'université demeurent le sujet de ce rapport, la population utilisée dans celui-ci *exclut* tous les étudiants réguliers à temps plein, à l'exception des étudiants à temps plein soutenus financièrement par un employeur, des étudiants à temps plein de 20 ans et plus inscrits à un programme élémentaire ou secondaire et des étudiants à temps plein de 25 et plus ans inscrits à un programme postsecondaire. Tous les autres étudiants âgés de 17 à 24 ans sont exclus.

L'ÉÉFA de 1998 a recueilli des renseignements sur les cours à unités et les cours sans unité, suivis dans des établissements publics et privés, en milieu de travail, dans divers autres lieux ou par l'intermédiaire des médias électroniques. Les répondants ne pouvaient inclure que les cours ou les programmes structurés suivis pour des raisons liées à la carrière ou à l'emploi ainsi que ceux suivis pour des raisons d'intérêt personnel (p. ex., un programme à temps partiel en programmation informatique ou un cours de loisirs en danse aérobique). Les activités d'enseignement formelles ont un plan structuré et établi et des objectifs clairs visant à développer les habiletés et les compétences de l'apprenant. L'étudiant suit un programme planifié et dirigé par un enseignant ou un formateur et reçoit, lorsqu'il l'a terminé, une forme de reconnaissance officielle. Les activités d'éducation et de formation informelles, comme la démonstration de la façon d'accomplir une tâche, l'apprentissage ou l'enseignement impromptu en milieu de travail et toute autre activité d'apprentissage non structurée, ne sont pas couvertes par cette enquête.

Administration de l'enquête et méthodologie

De 1984 à 1998, Statistique Canada a réalisé une série d'enquêtes spéciales sur l'éducation et la formation des adultes administrées sous forme de suppléments à l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA). Des intervieweurs d'expérience ont recueilli les données par téléphone auprès des ménages, l'année civile antérieure étant l'année de référence. Fondée sur un échantillon représentatif des ménages canadiens, l'EPA offre un riche assortiment de variables démographiques et socio-économiques qui peuvent être associées aux renseignements de base sur l'incidence, la fréquence, la durée et le lieu institutionnel de la participation à l'éducation et à la formation des adultes.

Tous les Canadiens âgés de 17 ans et plus font partie de la population cible...

... à l'exception des étudiants à temps plein inscrits à un programme régulier d'enseignement initial.

L'enquête cible l'éducation des adultes organisée; l'auto-apprentissage et l'apprentissage par l'expérience au travail et à la maison ne sont couverts que pour les répondants qui sont inscrits à un cours ou à un programme formels.

INTRODUCTION : Mise en contexte du rapport

Pour la première fois, les données des enquêtes successives ont été rassemblées pour être analysées, ce qui fournit un aperçu des tendances en éducation et en formation des adultes au Canada. En étudiant ces données, l'utilisateur doit être conscient que les enquêtes ont évolué avec le temps, et que leur contenu et leur méthodologie ont été modifiés. À beaucoup d'égards, ces changements reflètent une meilleure compréhension du phénomène à l'étude, l'utilisation de techniques et de technologies de mesures améliorées et la reconnaissance d'un besoin de renseignements plus détaillés. Ces changements reflètent également les modifications apportées à l'EPA, de laquelle les échantillons de l'ÉÉFA ont été tirés. Plusieurs changements clés et leurs répercussions probables sur la qualité et la comparabilité des données sont présentés à l'annexe B.

Un point qu'il faut noter tout particulièrement est celui se rapportant à la période de référence de l'enquête. À l'exception des enquêtes de 1986 et de 1990, la collecte des données a toujours eu lieu en janvier⁶. La période de référence a toujours été l'année civile précédente, sauf lors de l'enquête de 1986⁷. Une partie de la variation des taux de participation observée peut par conséquent refléter des erreurs de mesure associées à des différences de biais attribuables à la mémoire plutôt que des changements réels. Les estimations de 1985, fondées sur l'enquête de 1986 qui a utilisé une période de référence de deux ans, seraient les plus touchées par ce genre de biais.

Organisation du rapport

L'**introduction** place brièvement le rapport en contexte. Elle mentionne également les buts de l'enquête, décrit les sources de données utilisées et examine le cadre conceptuel et les définitions de l'éducation et de la formation des adultes employées dans cette étude. De plus elle esquisse les objectifs futurs de l'analyse visant le développement de politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes.

Le chapitre 1 examine certains aspects de l'offre et de la demande en éducation et en formation des adultes au Canada, afin de déterminer s'il existe des décalages ou des échecs du marché. Les obstacles systémiques à la participation, en particulier pour les adultes peu qualifiés, sont analysés. Les provinces et les régions du Canada diffèrent grandement selon leur structure industrielle et professionnelle ainsi que selon le profil de la scolarité de leur population active respective, ce qui implique des différences importantes de l'offre et de la demande de compétences. Ce chapitre cherche donc à décrire les différences dans la dimension et la structure des systèmes d'éducation et de formation des adultes des provinces et des régions.

Le chapitre 2 porte sur les données de la dernière ÉÉFA ainsi que celles des enquêtes antérieures. Il offre une perspective historique de l'évolution du marché de l'éducation et de la formation des adultes au Canada au cours de la dernière décennie. En autant que les données le permettent, la fréquence et le volume de la participation sont retracés dans le temps ainsi que pour les provinces et les régions du Canada. Ce chapitre traite également des problèmes méthodologiques découlant de l'analyse de tendances.

Les séries chronologiques qui en résultent rendent possible la description des principales tendances.

Faire des comparaisons dans le temps est difficile, mais c'est un effort qui en vaut la peine. La présente publication est le premier rapport sur les tendances en éducation et en formation des adultes au Canada.

6. Les dates de collecte sur le terrain sont: janvier 1984, février 1986, novembre 1990, janvier 1992, janvier 1994 et janvier 1998 (mars au Québec). Le retard de la collecte au Québec en 1998 est dû à la tempête de verglas qui a eu lieu en janvier 1998.

7. La période de référence de l'enquête de 1986 allait de janvier 1984 à décembre 1985.

INTRODUCTION : Mise en contexte du rapport

La conclusion résume brièvement les principales observations et conclusions et esquisse les futures avenues de recherche. Les résultats présentés dans ce rapport semblent indiquer que le Canada a encore du chemin à faire si l'éducation et la formation des adultes doivent devenir accessibles à tous, un but que les ministres de l'éducation des pays de l'OCDE se sont fermement engagés à atteindre (OCDE, 1996). Afin de réaliser cet objectif, il faut améliorer notre compréhension de l'apprentissage des adultes au Canada par une analyse des données actuelles de l'ÉÉFA et par une révision et une mise à jour de celle-ci, en vue de réduire les lacunes décelées dans la connaissance de l'apprentissage des adultes.

Trois annexes terminent le rapport. L'annexe A fournit un glossaire des termes importants utilisés dans le rapport; l'annexe B décrit comment l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes a été réalisée; l'annexe C est une annexe statistique qui présente, pour chacun des graphiques du rapport, les valeurs de données présentées et, le cas échéant, les écarts-types associés à ces valeurs.

Offre et demande en éducation et en formation des adultes

Kjell Rubenson

1.1 Introduction

L'augmentation graduelle du niveau de scolarité au Canada ne change rien au fait qu'un grand nombre de Canadiens se retrouvent au niveau inférieur de la répartition des compétences. Même si un plus grand nombre de travailleurs hautement qualifiés partagent la richesse produite par l'économie du savoir, ils continuent de faire face à des changements d'emploi fréquents et à un taux de roulement élevé. Ceci démontre bien l'importance de l'accès en permanence à l'éducation et à la formation. Beaucoup d'autres travailleurs demeurent cependant prisonniers d'emplois mal rémunérés, qui offrent peu d'avantages et d'occasions d'acquérir de nouvelles compétences ou de nouvelles qualifications. Étant donné que les compétences et le niveau d'instruction sont des facteurs déterminants de l'accès à la richesse créée par l'économie du savoir, les études formelles ainsi que l'éducation et la formation des adultes peuvent être considérées comme des éléments nécessaires de toute stratégie d'amélioration de la qualité de vie des populations défavorisées.

Le présent chapitre étudie les modèles de participation à l'éducation et à la formation ainsi que les caractéristiques de l'offre et de la demande en éducation et en formation des adultes au Canada. Après une brève présentation des données portant sur le niveau de scolarité des Canadiens, on utilise les données de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA) pour analyser les caractéristiques de l'offre et de la demande, ainsi que les tendances tant nationale que provinciales en matière de participation à l'éducation et à la formation des adultes. Des distinctions sont faites entre l'éducation et la formation liées à l'emploi et l'éducation et la formation suivies par intérêt personnel. Une attention spéciale est accordée aux obstacles à la participation que les répondants ont signalés et à l'utilité qu'ils attribuent aux diverses formes que prennent l'éducation et la formation des adultes.

1.2 Niveau de scolarité des Canadiens

L'éducation et la formation des adultes sont des éléments importants de l'acquisition continue du savoir. Leur contribution doit être examinée dans le contexte de l'investissement national en capital humain et du niveau de scolarité de la population canadienne.

L'éducation et la formation des adultes peuvent être considérées comme des compléments des mesures relatives à l'assurance sociale, surtout pour les populations défavorisées.

Le taux de pénétration de l'éducation et de la formation des adultes dans ces populations représente un enjeu important.

La théorie du capital humain sert de cadre pour l'analyse dont il est fait état ici.

Le Canada vient en tête en ce qui a trait à l'investissement dans l'éducation formelle.

Même si cela a pour conséquence que le niveau de scolarité est élevé ...

Le Canada consacre une part considérable de ses ressources financières totales à l'éducation et à la formation. Si l'on tient compte à la fois des dépenses publiques et privées, en 1995, le Canada a investi 7,3 % de son produit intérieur brut (PIB) pour soutenir les établissements d'enseignement. C'est beaucoup plus que la moyenne de 5,9 % pour les pays de l'OCDE (OCDE, 1998, p. 86). Le Danemark, dont la proportion des dépenses relatives à l'éducation pour tous les niveaux d'enseignement combinés représente 8,5 %, est le seul pays de l'OCDE qui dépasse le Canada. En 1995, le Canada venait en tête des pays de l'OCDE, avec un taux de participation aux études de 16,3 % pour les 17 à 34 ans (ce groupe d'âge comprenant la majorité de ceux qui poursuivent des études postsecondaires).

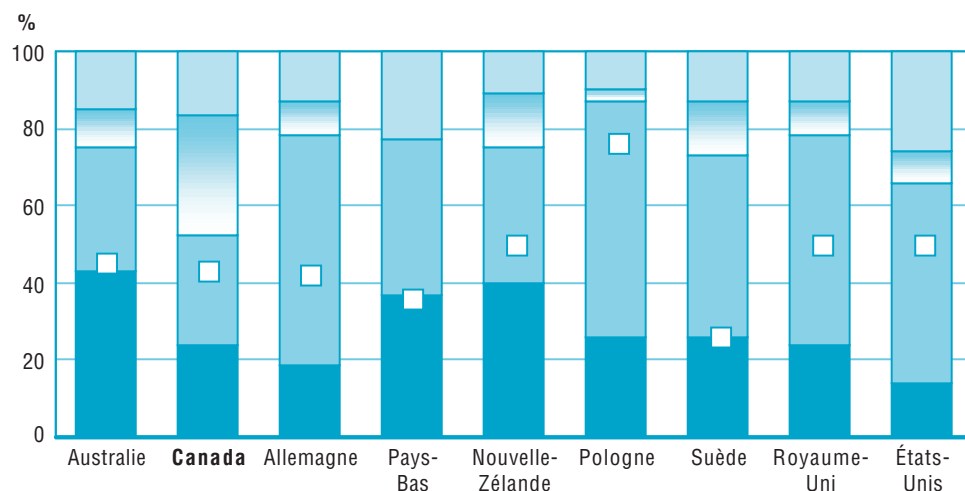
La figure 1.1 présente des données sur le niveau de scolarité et les compétences fonctionnelles en lecture et en écriture de la population canadienne. En 1996, 48 % des personnes âgées de 25 à 64 ans avaient terminé un programme d'enseignement tertiaire. Cette proportion est beaucoup plus élevée que dans tout autre pays comparable¹. Les États-Unis, dont le taux est de 34 %, viennent au deuxième rang, alors que la moyenne des pays de l'OCDE est de 23 %. Le niveau élevé au Canada est principalement le fait de la proportion d'adultes ayant terminé des études non universitaires de niveau tertiaire (31 %).

FIGURE 1.1
Niveau de scolarité et compétences fonctionnelles en lecture et en écriture dans certains pays de l'OCDE, 1996

Distribution en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de scolarité atteint le plus élevé (1996) et les compétences fonctionnelles en lecture et en écriture (1994-1995)

Ce graphique montre les niveaux de scolarité et de compétences fonctionnelles en lecture et en écriture de la population adulte du Canada, le niveau 1 indiquant des compétences peu élevées et les niveaux 4 et 5 des compétences élevées.

- Université
- Enseignement supérieur non universitaire
- Études secondaires
- Études secondaires non complétées
- Littératie fonctionnelle inférieure au niveau 3



Sources : OCDE, 1998; OCDE, DRHC et Statistique Canada, 1997.

1. Il est difficile de comparer les niveaux d'instruction parce que la façon d'appliquer la Classification internationale type de l'éducation (CITÉ) aux systèmes nationaux peut différer selon les pays. C'est pourquoi il faut être prudent avant de tirer des conclusions à partir des comparaisons internationales.

Les données indiquent que la population du Canada est relativement instruite comparativement aux autres pays. Le tableau est toutefois différent si l'on utilise la répartition des compétences fonctionnelles dans la population comme mesure de la capacité des individus. Les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) montrent qu'un nombre important de Canadiens n'obtiennent de bons résultats que pour les tâches faciles. Comme l'indique la figure 1.1, 43 % des personnes âgées de 25 à 64 ans obtiennent un niveau inférieur à 3 pour la capacité de lecture et d'écriture de textes schématisés (réussir à traiter les documents de tous les jours), alors que les experts considèrent qu'il s'agit du niveau à atteindre pour réussir dans la société du savoir (OCDE et Statistique Canada, 1995). La situation la plus grave concerne les 18 % qui ne réussissent qu'au niveau le plus élémentaire. Les données de la figure 1.1 indiquent que ce problème n'est pas particulier au Canada, mais qu'il se pose dans tous les pays. Il n'est pas non plus propre aux adultes plus âgés. On estime à 39 % la proportion des Canadiens âgés de 26 à 35 ans qui fonctionnent aux niveaux 1 ou 2, à 36 % pour ceux qui sont âgés de 36 à 45 ans, et à 54 % pour ceux qui sont âgés de 46 à 55 ans.

... il demeure qu'un Canadien sur cinq se retrouve au plus bas niveau des compétences en lecture et en écriture.

L'élaboration d'une stratégie visant à permettre à tous une « acquisition continue du savoir » repose essentiellement sur les répercussions mutuelles de la répartition du niveau de scolarité et des compétences fonctionnelles en lecture et en écriture et de l'offre et de la demande en éducation et en formation des adultes (OCDE, 1996). Les données de l'EÉFA peuvent fournir un aperçu du degré d'enracinement du concept de l'acquisition continue du savoir chez les Canadiens. Ces données montrent la répartition de la motivation à participer à des formes structurées d'apprentissage entre les différents segments de la population. Qui participe et qui est laissé pour compte? Ces données nous renseignent aussi sur les besoins non comblés d'apprentissage des Canadiens qui ont pensé à participer, mais qui pour une raison ou une autre ne l'ont pas fait.

Est-ce que ceux qui ont apparemment le plus besoin de l'éducation des adultes profitent des occasions qui leur sont offertes?

1.3 Tendances de la participation à l'éducation et à la formation des adultes

Dans le cadre de l'EÉFA, on a posé la question suivante aux répondants : *À un moment ou à un autre en 1997, avez-vous suivi un programme de formation ou d'éducation comprenant des cours, des leçons privées, des cours par correspondance (écrits ou électroniques), des ateliers, de la formation en cours d'emploi, des cours d'art, de bricolage à des fins récréatives ou tout autre programme de formation ou d'éducation?* On a aussi demandé aux répondants de faire une distinction entre la participation pour des motifs liés à l'emploi ou à la carrière et la participation par intérêt personnel. Une autre distinction fut faite entre l'éducation et la formation appuyées par l'employeur et celles qui ne l'étaient pas².

Il s'agit là de la question clé posée par l'EÉFA.

1.3.1 Taux de participation

La figure 1.2 présente les résultats globaux selon l'orientation des études et le soutien de l'employeur à l'éducation et à la formation. Quatre conclusions se dégagent. Premièrement, avec une participation de 28 %³ des Canadiens en 1997, il est évident que l'éducation des adultes est un secteur⁴ important de l'éducation qui mérite l'attention soutenue des responsables des politiques. Deuxièmement, bien que ce

Les activités des Canadiens en matière d'éducation des adultes sont principalement liées à l'emploi.

2. Bien que large, cette question ne se rapporte qu'à la participation à des formes structurées et organisées d'éducation et de formation des adultes. Comme le mentionne l'introduction, la plupart des aspects de l'apprentissage informel, à la maison, au travail ou dans la collectivité — des aspects importants de l'acquisition continue du savoir — sont exclus.

3. Ce pourcentage se rapporte à la population adulte telle que définie dans l'Introduction. Lorsque tous les étudiants à temps plein qui complètent leur éducation régulière sont inclus, le taux de participation passe à 31%.

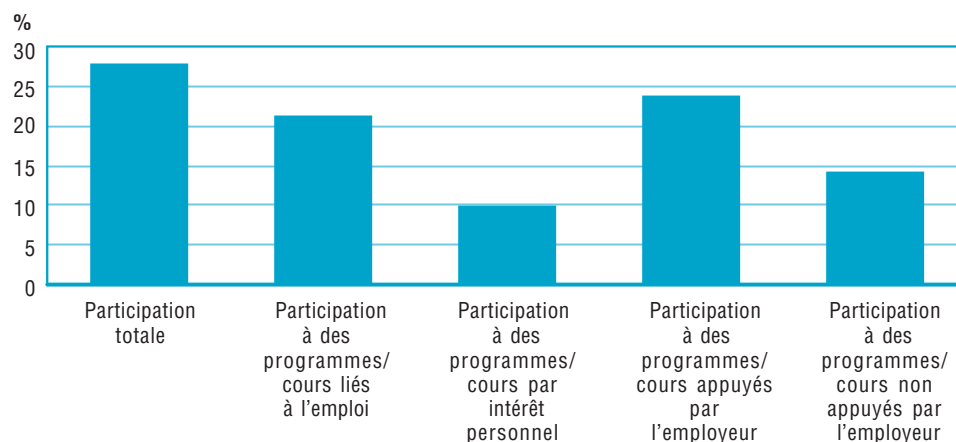
4. Le nombre d'étudiants adultes, conformément à la définition de l'enquête, est cinq fois plus élevé que le nombre d'étudiants à temps plein classés parmi les jeunes. Le nombre total d'heures que ces adultes consacrent aux études est égal au nombre total d'heures consacrées par les jeunes.

chiffre soit impressionnant, il indique également que le Canada a encore du chemin à parcourir avant de devenir une société du savoir à laquelle tous participent. Troisièmement, ces résultats appuient de façon générale l'idée selon laquelle les Canadiens investissent dans l'éducation pour rester concurrentiels sur le marché du travail. Pas moins de trois participants sur quatre ont déclaré suivre au moins un cours ou un programme pour des motifs liés à l'emploi, ce qui confirme la prédominance actuelle de la perception de l'éducation des adultes comme instrumentale. Par contre, un participant sur trois seulement a dit suivre de la formation pour ses loisirs ou sa croissance personnelle. Finalement, les résultats mettent en relief le rôle central que jouent les employeurs dans l'éducation et la formation des adultes au Canada.

FIGURE 1.2
Participation à l'éducation et à la formation des adultes au Canada

Pourcentage de la population adulte qui participe à l'éducation et à la formation, selon l'orientation des études et le soutien de l'employeur, Canada, 1997

L'éducation et la formation des adultes touchent un segment considérable de la population canadienne. Les données montrent que la participation pour des motifs relatifs à l'emploi est beaucoup plus fréquente que la participation pour des raisons personnelles.



Dans le domaine de l'éducation des adultes, les différences entre les provinces sont importantes, et surprenantes...

Les taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes au Canada présentent des différences substantielles, et la participation est très inégalement répartie. La figure 1.3a montre que les taux vont de 19 % à Terre-Neuve à 32 % en Colombie-Britannique. Dans les provinces de l'Atlantique, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, le taux de participation est faible. Il en va de même au Québec, où le taux est de 21 %. L'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario obtiennent les taux les plus élevés. La situation est quelque peu différente dans le cadre de l'éducation appuyée par les employeurs. Alors que plus d'un travailleur sur quatre en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta signale avoir participé à une activité d'apprentissage structurée soutenue par un employeur, seulement un Québécois sur six a obtenu ce genre de soutien. La Colombie-Britannique se démarque pour ce qui est des activités qui ne sont pas soutenues par les employeurs, avec un taux de participation de 18 %, alors que Terre-Neuve a le taux de participation le plus faible, soit 9 %.

FIGURE 1.3a

Participation à l'éducation et à la formation des adultes selon la province

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province, l'orientation des études et le soutien de l'employeur, 1997

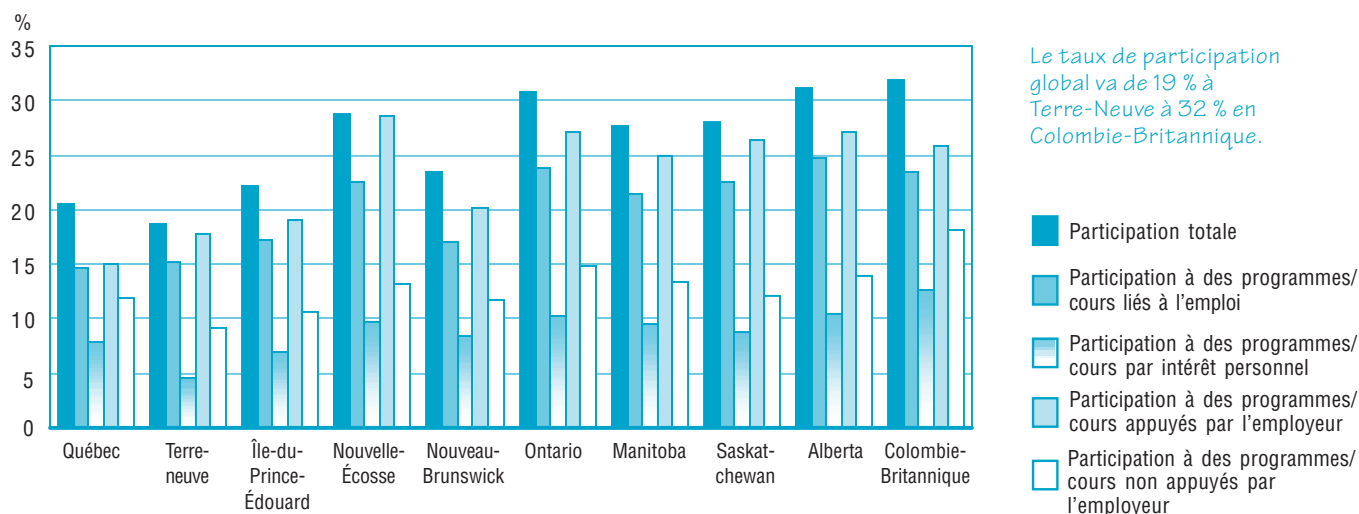
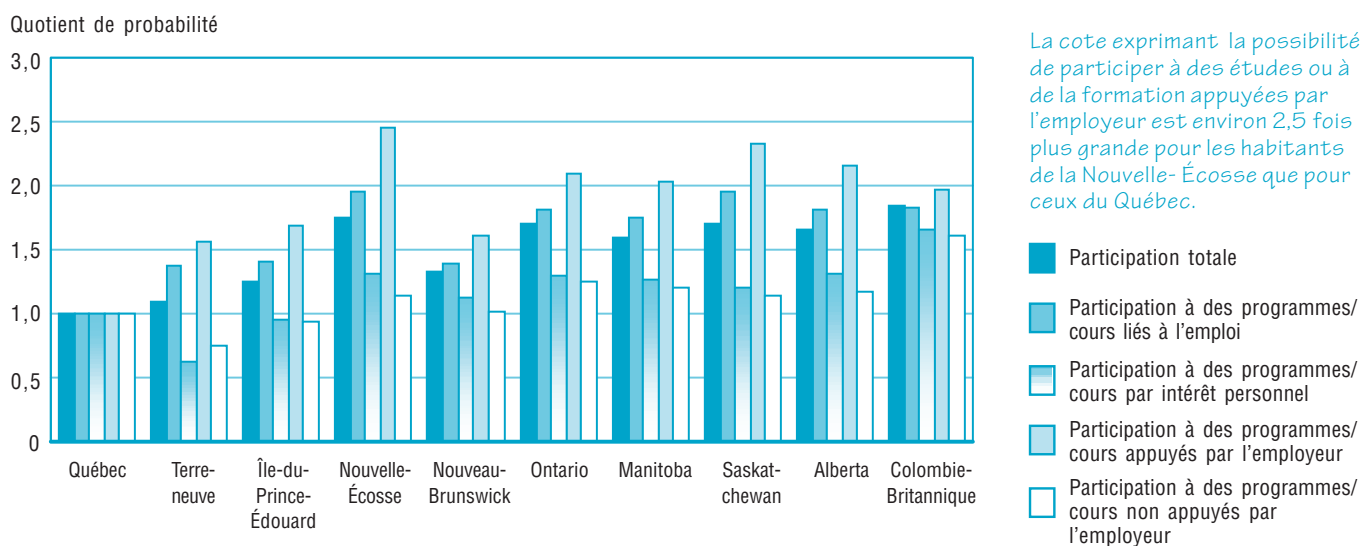


FIGURE 1.3b

Probabilité de participation selon la province

Quotients de probabilité ajustés de participer à l'éducation ou à la formation des adultes selon la province, l'orientation des études et le soutien de l'employeur, 1997



Nota : Les quotients de probabilité sont ajustés pour tenir compte de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité et de la situation au regard de l'activité. Ils montrent les probabilités de participation des personnes qui vivent dans les diverses provinces par rapport à celles qui vivent au Québec (pour qui la probabilité est fixée à 1).

Utilisation des quotients de probabilité

L'analyse fait appel à un modèle de régression logistique. Il compare les répondants d'un groupe donné (par ex. les diplômés universitaires qui ont participé à de l'éducation ou de la formation) à un groupe de référence (par ex. les adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires). Les différences sont exprimées par une cote qui, dans notre exemple, est le rapport de la probabilité des diplômés universitaires de participer à l'éducation ou la formation à la probabilité de participer des adultes sans diplôme d'études secondaires. Une cote de 1 exprime des chances égales de participer ou de ne pas participer. Une cote inférieure à 1 indique des chances moindres de recevoir de l'éducation tandis qu'une cote supérieure à 1 exprime des chances plus grandes. Les cotes ajustées tiennent compte des différences dues au sexe, à l'âge ou toutes autres caractéristiques des répondants (Hosmer and Lemeshow 1989). Dans la figure 1.3, le Québec est utilisé comme point de référence parce qu'il affiche le plus bas taux de participation à l'éducation et à la formation appuyée par l'employeur. Pour cette raison, la cote pour un participant du Québec a été fixée à 1.

... toutes choses étant égales par ailleurs, les habitants de la Nouvelle-Écosse sont encore 2,5 fois plus susceptibles de suivre des cours ou de la formation appuyés par un employeur que les Québécois.

Les différences entre les provinces peuvent également être étudiées à l'aide des quotients de probabilité de la figure 1.3b. Dans ces calculs, le Québec est utilisé comme catégorie de référence, et les différences quant aux niveaux de scolarité, ainsi qu'aux structures démographiques et à celles du marché du travail, sont prises en compte. Ces facteurs étant contrôlés, la probabilité relative de participer à des études ou à une formation appuyées par un employeur est environ 2,5 fois plus grande pour les habitants de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan que pour ceux du Québec. Les gens de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont une probabilité relative de recevoir une formation appuyée par un employeur deux fois plus grande que ceux du Québec. Comme le montre la figure 1.3b, les différences sont moins grandes pour les études qui ne sont pas appuyées par des employeurs. La cote de probabilité de participation à des études ou à une formation qui ne sont pas soutenues par un employeur d'une personne vivant en Colombie-Britannique est 1,6 fois plus élevée que pour un habitant du Québec. Bien que statistiquement significatives, les différences de participation entre le Québec, l'Alberta et l'Ontario sont très petites.

1.3.2 Durée des études

Les taux de participation ne donnent pas une image complète de l'effort de formation...

Le taux de participation est une mesure grossière de l'effort de formation et d'apprentissage parce qu'il ne tient pas compte de la durée de la formation des études. Comme le soulignent Houtkoop et Oosterbeek (1997, p. 22), l'effet des études est largement déterminé par la durée de la participation. La figure 1.4 montre le nombre moyen d'heures consacrées à des activités d'éducation et de formation des adultes⁵.

... en raison de différences substantielles entre les provinces quant à la durée des études.

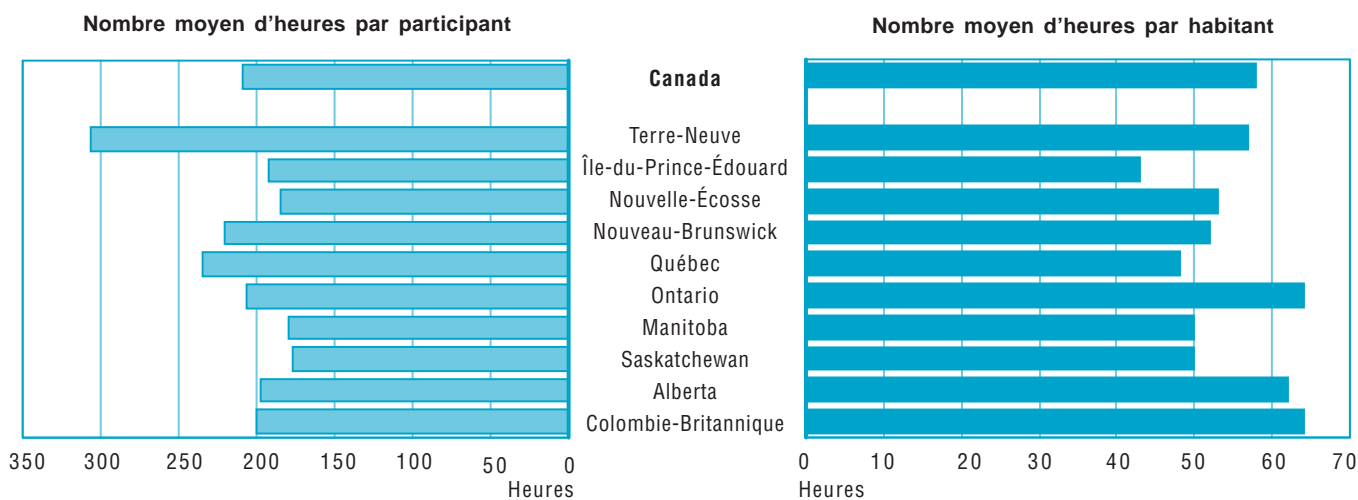
Il est intéressant de constater que bien que Terre-Neuve ait un taux de participation relativement faible, la durée des études y est élevée : 307 heures par participant par année, comparativement à la moyenne canadienne de 209 heures. Cela peut probablement s'expliquer par le fait qu'un nombre important de participants sont inscrits à des programmes de formation de la main-d'œuvre qui, comparativement à la plupart des cours, durent longtemps. Le Québec, dont la moyenne est de 234 heures, est également au-dessus de la moyenne nationale. Par contre, les provinces dont le taux de participation est élevé, comme l'Alberta et la Colombie-Britannique, se retrouvent légèrement sous la moyenne nationale pour la durée des études. Ce phénomène peut s'expliquer par les différences qui existent entre les provinces quant à la proportion des cours dont la durée est relativement brève, et des programmes qui sont généralement plus longs.

5. Il est important de souligner que le temps total consacré à ces activités varie considérablement; il peut s'agir d'ateliers d'une journée ou de plusieurs mois d'études à temps plein.

FIGURE 1.4

Durée des études selon la province

Nombre annuel moyen d'heures d'études par participant et par habitant selon la province, 1997



Alors que les taux de participation sont relativement faibles au Québec et à Terre-Neuve, la durée moyenne de la formation semble y être beaucoup plus longue que dans les autres provinces.

Suivant l'exemple de l'OCDE (1998), nous avons tenté d'élaborer un indicateur plus complet de l'effort total des provinces en éducation et en formation des adultes⁶. Comme le mentionne le tableau 1.4 de l'annexe C, la durée des études par habitant va de 64 heures par adulte en Ontario et en Colombie-Britannique à 43 heures à l'Île-du-Prince-Édouard. L'effort de formation est également élevé en Alberta, soit 62 heures par habitant.

C'est en Ontario que l'effort total par habitant est le plus grand pour l'éducation des adultes.

1.4 Caractéristiques de la demande

Il est possible de mieux comprendre la volonté des adultes d'apprendre en examinant comment la demande d'apprentissage se traduit en participation réelle. Cinq caractéristiques de la demande sont étudiées dans la section ci-dessous : le sexe, le niveau de scolarité, l'âge, la situation au regard de l'activité et les caractéristiques de l'emploi.

1.4.1 Sexe

Comme le montre la figure 1.5, le taux de participation global est assez similaire pour les hommes et pour les femmes, bien que le taux de ces dernières soit légèrement plus élevé. Cela correspond aux résultats des comparaisons internationales dont ont fait état Bélanger et Tuijnman (1997). Cependant, ce taux global masque certains problèmes graves auxquels les femmes font face sur le marché de l'éducation des adultes. Par exemple, les femmes ne sont pas autant

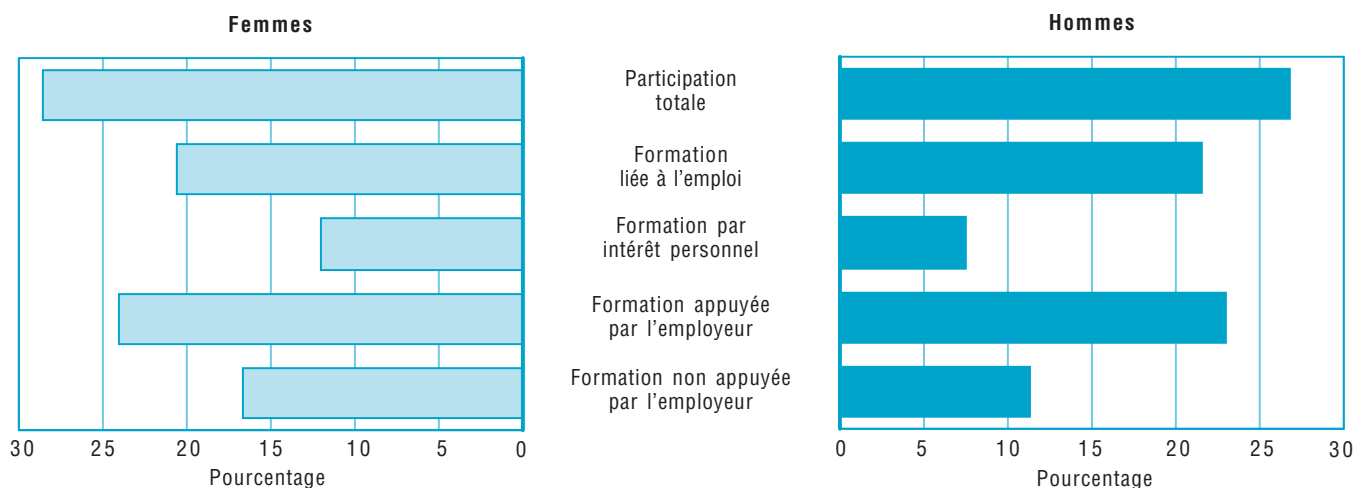
Les hommes et les femmes participent à peu près aussi souvent, mais pour des raisons quelque peu différentes.

6. Cet indicateur est fondé sur la population adulte. Le nombre d'heures par habitant est le résultat de la division de la somme totale des heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes par le nombre total d'adultes dans la population. Une valeur égale à la durée moyenne pour la province en question a été attribuée aux activités d'apprentissage pour lesquelles la durée n'était pas mentionnée.

soutenues par un employeur pour leur éducation et leur formation que le sont les hommes, et elles doivent compter davantage sur elles-mêmes à ce chapitre. Leur taux d'activité plus faible que celui des hommes, ainsi que leur taux de travail à temps partiel plus élevé contribuent à expliquer cette situation. Lorsque ces facteurs sont pris en compte, il n'y a pas de différence visible entre les sexes.

FIGURE 1.5
Participation selon le sexe

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le sexe et l'orientation des études, Canada, 1997



1.4.2 Niveau de scolarité

L'influence du niveau d'alphabétisation de la famille d'origine se fait sentir, non seulement pour le succès scolaire...

Les résultats de l'EÉFA appuient fortement les conclusions antérieures selon lesquelles la demande des adultes en matière d'apprentissage peut s'expliquer par l'influence persistante de la famille. Comme le montre *Littératie et société du savoir* (OCDE, DRHC et Statistique Canada, 1997), il existe un lien étroit entre le niveau de compétences fonctionnelles en lecture et en écriture d'une personne et le niveau d'alphabétisation de sa famille d'origine. De plus, même si les racines sont établies pendant l'enfance, la volonté d'apprendre est stimulée par le système d'enseignement. Les mêmes forces culturelles et sociales qui appuient la relation entre l'acquisition hâtive de compétences en lecture et en écriture et les antécédents familiaux influencent également la répartition des niveaux de scolarité dans la population.

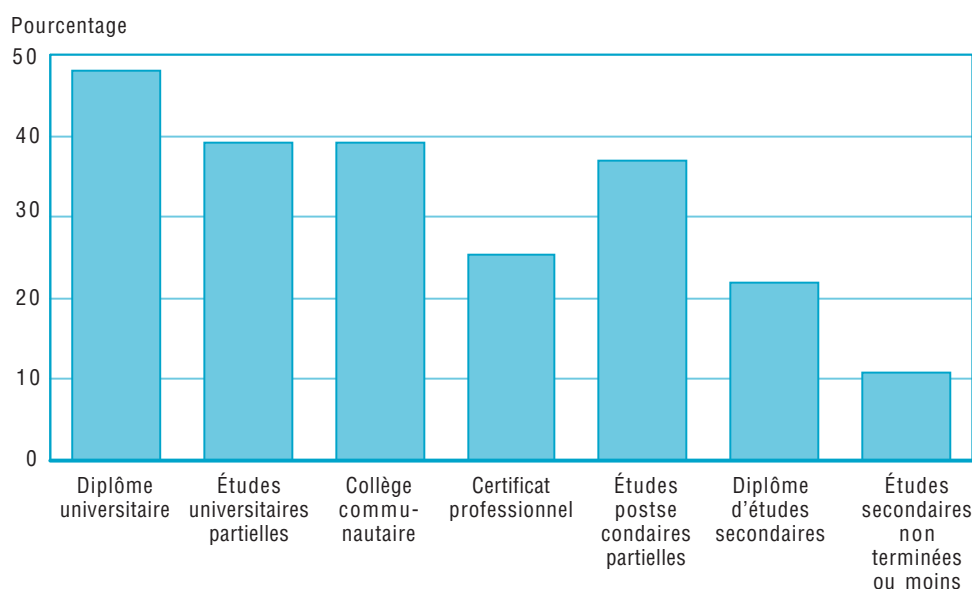
... mais aussi par la suite pour les décisions en matière d'éducation et de formation prises à l'âge adulte...

L'influence des antécédents familiaux apparaît aussi dans la forte relation entre le niveau de scolarité initial et la participation à l'éducation des adultes. La figure 1.6a présente la participation totale selon le niveau de scolarité initial. Les taux vont de 11 % pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires à 48 % pour les Canadiens ayant un diplôme universitaire. Quatre catégories distinctes de participation semblent étroitement reliées au niveau de scolarité initial. Au niveau inférieur, il y a ceux qui n'ont pas terminé d'études secondaires. Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un certificat de formation professionnelle se trouvent au deuxième niveau, avec un taux de 12 à 15 points de pourcentage plus élevé. Une augmentation similaire du taux de participation peut être observée entre cette dernière catégorie et les personnes qui ont fréquenté un collège communautaire. Au sommet, avec un taux sensiblement plus élevé, viennent les diplômés universitaires.

FIGURE 1.6a

Prévision de la participation selon le niveau de scolarité

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau de scolarité, Canada, 1997



L'éducation des adultes est surtout concentrée parmi ceux qui sont déjà très instruits. La figure montre la variation du taux de participation selon différents niveaux de scolarité.

Il est approprié d'examiner cette relation en utilisant les quotients de probabilité non ajustés, et en contrôlant seulement pour les différences quant aux niveaux de scolarité. La cote exprimant la possibilité de participer d'un Canadien titulaire d'un diplôme universitaire est 7,5 fois plus élevée que celle d'un Canadien qui n'a pas terminé ses études secondaires. Pour ceux qui ont un diplôme d'études secondaires, la cote est de 2,3, et elle est de 5,3 pour le diplômé d'un collège communautaire (voir le tableau 1.6a de l'annexe C). Puisque les différences quant au niveau de scolarité sont liées à d'autres facteurs qui ont des répercussions sur la participation, comme l'âge et l'activité, un quotient de probabilité ajusté est également présenté. Lorsque ces facteurs supplémentaires sont également pris en compte, la cote chute à 5.1.

... si bien que le détenteur d'un diplôme universitaire est 7,5 fois plus susceptible de continuer à étudier, lorsque les autres variables à l'œuvre sont maintenues constantes.

La « loi de l'inégalité », selon laquelle plus le niveau de scolarité atteint par une personne est élevé, plus celle-ci est susceptible de participer à l'éducation des adultes, se confirme dans toutes les régions du Canada. Cependant, les données de la figure 1.6b indiquent que certaines provinces semblent réussir mieux que d'autres à attirer des participants dont le niveau de scolarité est faible. En raison de la petitesse des échantillons, les provinces de l'Atlantique sont regroupées.

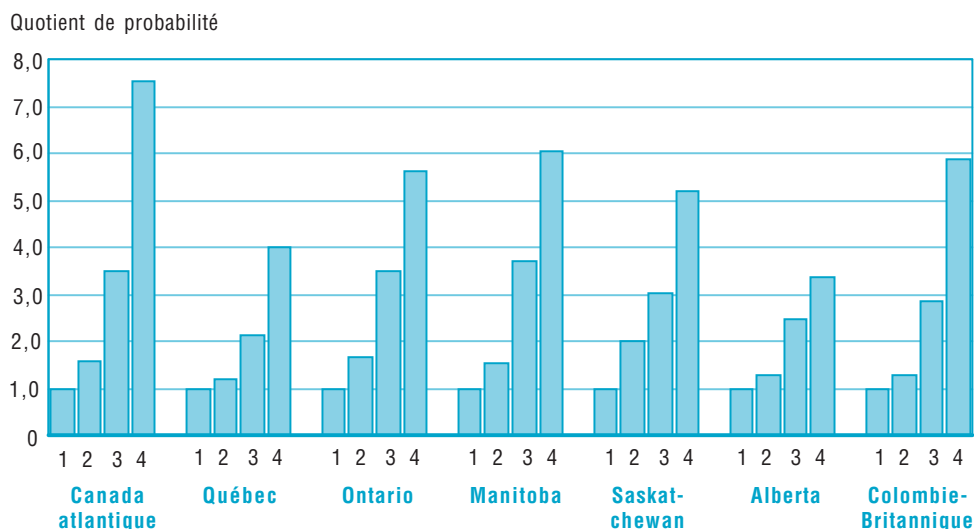
FIGURE 1.6b

Probabilité de participation selon la province et le niveau de scolarité

Coefficients montrant la probabilité de participation des adultes à l'éducation ou à la formation des adultes, selon la province et le niveau de scolarité, 1997

Les Canadiens des provinces de l'Atlantique qui ont fait des études universitaires sont presque sept fois plus susceptibles (quotient de probabilité ajusté) de participer à l'éducation et à la formation des adultes que ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

1. Études secondaires non terminées ou moins
2. Diplôme d'études secondaires
3. Études postsecondaires non universitaires
4. Diplôme universitaire



La probabilité de participer à l'éducation des adultes varie selon la province, même pour les personnes ayant le même niveau de scolarité.

Dans les provinces de l'Atlantique, la cote exprimant la possibilité de participer à l'éducation et à la formation des adultes est 13 fois plus grande pour les diplômés universitaires que celle de ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires. En Alberta, la cote est égale à 5, ce qui représente, et de loin, la plus faible différence quant à la probabilité de participer selon le niveau de scolarité au pays. Par contre, les différences sont relativement grandes au Manitoba et en Saskatchewan, tandis qu'au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, les différences sont plus faibles, mais beaucoup plus élevées qu'en Alberta. Lorsque des facteurs comme les structures démographiques et celles du marché du travail sont pris en compte, les différences quant à l'inégalité entre les provinces canadiennes sont réduites. C'est particulièrement vrai pour le Québec, dont le quotient de probabilité corrigé pour les diplômés universitaires (4,0) se rapproche de celui de l'Alberta (3,4). Le niveau élevé de participation et le niveau d'inégalité un peu plus faible en Alberta sont peut-être le résultat de la longue tradition des programmes d'éducation des adultes axés sur la collectivité dans cette province. Le quotient du Québec s'explique peut-être par la solide tradition de participation des mouvements sociaux à l'éducation des adultes. Un examen plus approfondi de l'effort de formation selon la province démontre également que les personnes plus scolarisées consacrent aussi plus de temps à des activités d'apprentissage (voir le tableau 1.6c de l'annexe C).

1.4.3 Âge

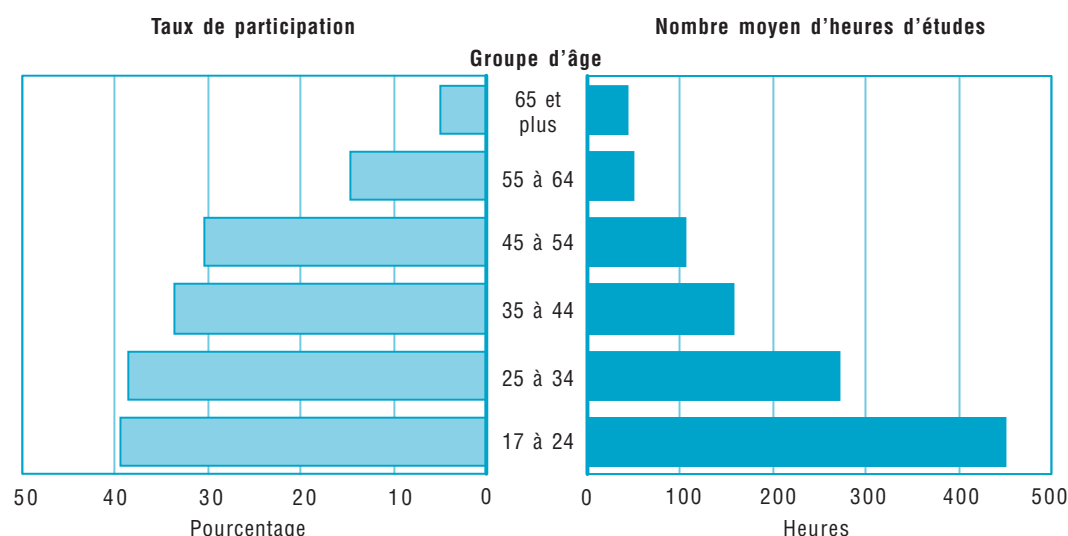
L'âge est un déterminant majeur de l'éducation des adultes au Canada...

Après le niveau de scolarité, l'âge est généralement le meilleur prédicteur de la participation à l'éducation des adultes (Bélanger et Valdiviselo, 1997). Ainsi, comme le montre la figure 1.7, il n'est pas surprenant de constater que la fréquence et la durée de l'éducation et de la formation varient toutes deux selon l'âge. La volonté des adultes de participer à des activités éducatives demeure assez stable du début de l'âge adulte au milieu de la cinquantaine. Une diminution abrupte de la participation se produit chez les personnes de 55 ans et plus. Seulement 5 % des Canadiens âgés de plus de 64 ans participent à une activité d'apprentissage structurée, comparativement à 40 % pour les groupes d'âge plus jeunes.

FIGURE 1.7

Incidence et intensité de la formation selon l'âge

Pourcentage de la population adulte qui participe à l'éducation et à la formation des adultes et moyenne d'heures d'études par tranche de dix ans d'âge, Canada, 1997



Une chute abrupte de la participation se produit chez le groupe des 55 à 64 ans.

Le graphique montre le taux de participation et le nombre moyen d'heures d'études pour chacun des groupes d'âge.

Le pourcentage de personnes dont l'éducation ou la formation est appuyée par un employeur est presque identique (autour de 25 %) pour tous les âges jusqu'au groupe des 55 ans et plus. La participation à des études, surtout celles qui sont principalement autofinancées diminue dès l'âge de 35 ans.

...les adultes âgés de plus de 55 ans recevant peu d'appui de leur employeur pour la formation.

Une image plus détaillée se dégage de l'analyse de l'intensité des études. La figure 1.7 fait également état du nombre moyen d'heures de participation totale selon l'âge. Comme il fallait s'y attendre, c'est le groupe le plus jeune, les 17 à 24 ans, qui consacre le plus de temps aux études, soit 451 heures. L'intensité, bien qu'elle soit beaucoup plus faible, est encore très grande parmi les personnes du groupe des 25 à 34 ans, et elle continue à diminuer graduellement pour le groupe des 45 à 54 ans. À partir de 55 ans, elle semble se stabiliser à 45 heures par personne environ. La tendance est très semblable pour les activités d'apprentissage appuyées par l'employeur et pour celles qui ne le sont pas (voir le tableau 1.7 de l'annexe C).

La durée des études commence déjà à diminuer au cours de la deuxième moitié de la trentaine.

La répartition selon l'âge reflète le fait que, même dans un contexte d'acquisition continue du savoir, l'investissement le plus considérable en matière d'éducation continuera à se faire au cours des premières étapes du cycle de vie. Il s'agit d'une attitude sensée au niveau économique, du fait que les avantages individuels et sociaux s'accumulent sur une plus longue période. Pourtant, les résultats indiquent que l'éducation et la formation des adultes pour les gens plus âgés sont moins développées que ne semblent le justifier les changements de la structure démographique. Les activités d'apprentissage structurées ainsi que l'apprentissage informel peuvent jouer un rôle important en préparant les adultes plus âgés à participer pleinement à la société. À cet égard, il est intéressant de noter que même chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, les principales raisons de la formation demeurent celles qui sont liées à l'emploi.

Même parmi les personnes âgées de plus de 55 ans, l'éducation des adultes liée à l'emploi prédomine toujours.

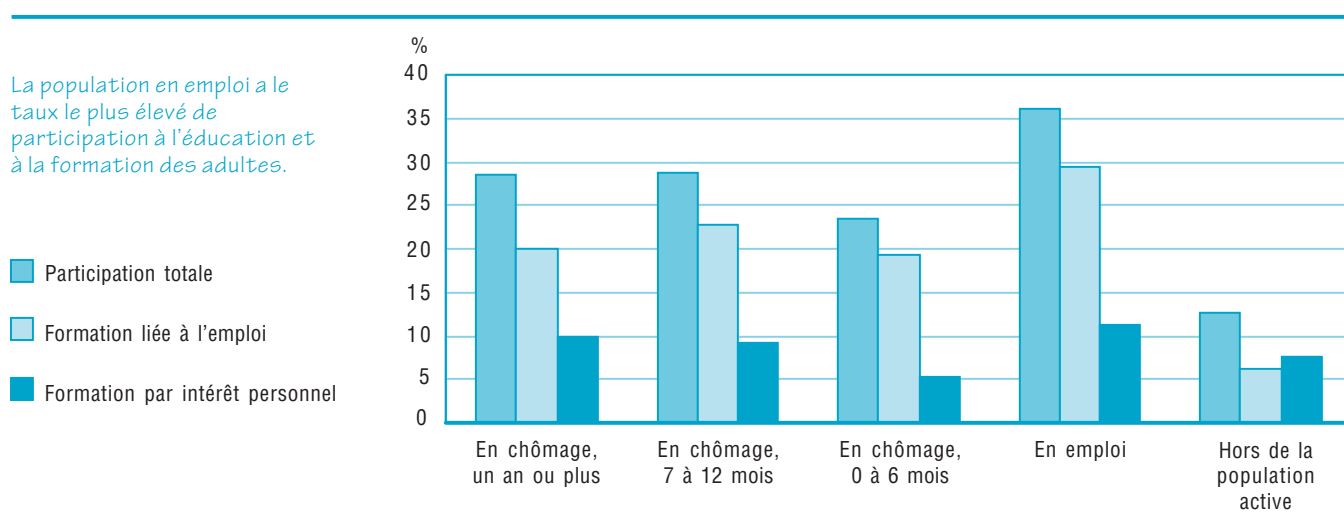
1.4.4 Situation au regard de l'activité

Les interventions de formation atteignent difficilement les chômeurs d'âge moyen...

Les recherches antérieures montrent que le taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes le plus élevé est celui de la population en emploi (Houtkoop et Oosterbeek, 1997; Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada 1993, 1995 et 1997). Toutefois, un chômeur canadien de longue date sur cinq a suivi une formation liée à l'emploi. Les politiques énergiques relatives au marché du travail récemment adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent expliquer cette situation. Il reste que les chômeurs âgés de plus de 45 ans sont difficiles à atteindre. Tandis que 20 % et plus des chômeurs de chacun des groupes les plus jeunes ont participé à des activités d'éducation et de formation, seulement 9 % des 45 à 54 ans et 13 % des 55 à 64 ans l'ont fait (voir le tableau 1.8b de l'annexe C). Cette constatation indique peut-être que seule une minorité de chômeurs canadiens s'attendent à ce que l'éducation et la formation des adultes améliorent leurs débouchés sur le marché du travail.

FIGURE 1.8
Participation selon la situation au regard de l'activité

Pourcentage de la population adulte qui participe à l'éducation et à la formation, selon la situation au regard de l'activité et l'orientation des études, Canada, 1997



1.4.5 Caractéristiques de l'emploi

... en partie parce que l'emploi est un facteur clé des décisions qui sont prises en matière d'éducation et de formation des adultes.

Le fait qu'un employeur soit prêt à investir dans la formation est en grande partie lié aux caractéristiques de l'emploi. De plus, l'expérience de travail et les questions de carrière stimulent chez certaines personnes, mais non chez toutes, la volonté d'investir dans leur éducation. Ces constatations montrent que l'éducation des adultes est étroitement liée à l'emploi.

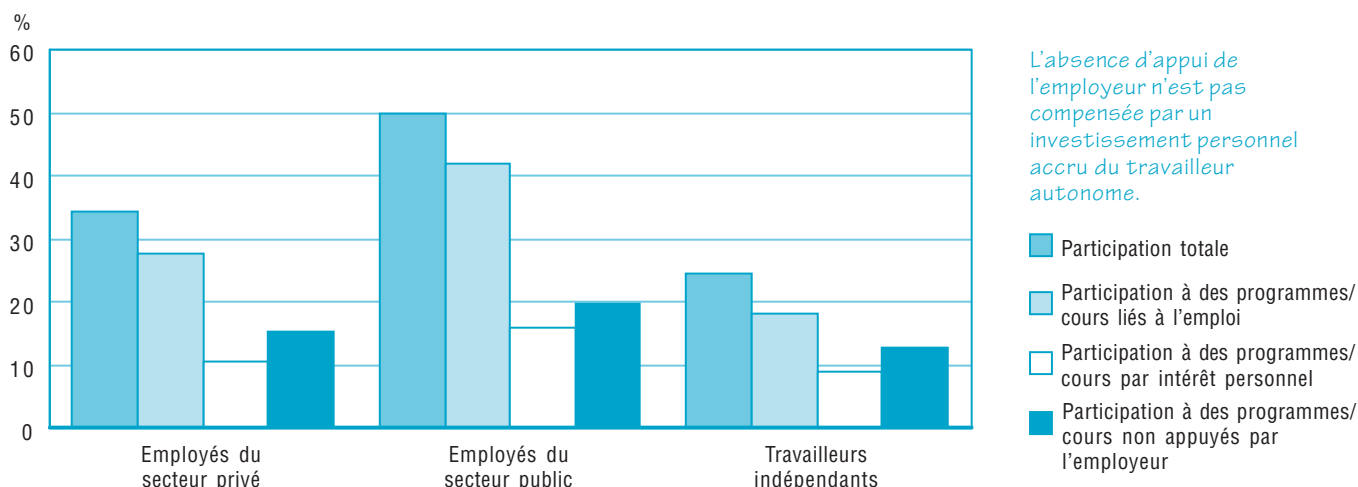
Les travailleurs indépendants sont sous-représentés en matière d'éducation et de formation des adultes.

Des changements structurels récents dans l'économie canadienne ont entraîné une augmentation significative du travail autonome. La figure 1.9 montre que ce groupe de travailleurs est sous-représenté en ce qui a trait à l'éducation des adultes. Il est possible que les travailleurs autonomes se heurtent à une absence d'infrastructure et de soutien pour des activités d'éducation et de formation organisées parce qu'ils travaillent surtout à petite échelle. Les données de l'EÉFA indiquent que les travailleurs autonomes ne contrebalancent pas l'absence d'appui de l'employeur à la formation en investissant eux-mêmes davantage dans l'éducation et la formation formelles. Cependant, nous ne savons pas jusqu'à quel point les travailleurs autonomes peuvent contrebalancer ce manque de formation formelle par une formation plus informelle.

FIGURE 1.9

Participation selon la catégorie d'emploi principal

Pourcentage de la population adulte occupée qui participe à l'éducation et à la formation des adultes, selon la catégorie d'emploi principal, l'orientation des études et l'absence de soutien de l'éducation et de la formation par l'employeur, Canada, 1997



L'absence d'appui de l'employeur n'est pas compensée par un investissement personnel accru du travailleur autonome.

- Participation totale
- Participation à des programmes/cours liés à l'emploi
- Participation à des programmes/cours par intérêt personnel
- Participation à des programmes/cours non appuyés par l'employeur

Les données montrent (voir le tableau 1.10a de l'annexe C) qu'il est avantageux de travailler dans une entreprise de moyenne ou grande taille, où les processus de formation sont souvent établis officiellement. Le contraire est vrai pour les personnes qui travaillent dans de petites entreprises où les limites du marché du travail interne et le taux de roulement élevé peuvent susciter chez les employeurs plus de réticence à financer les coûts d'acquisition de compétences transférables. Cependant, il semble que, dans les faits, les entreprises permettent aux travailleurs d'acquérir des compétences qui sont transférables à d'autres entreprises, ce qui contredit l'hypothèse selon laquelle les entreprises ne forment les travailleurs que pour des compétences particulières à l'entreprise. Dans le cas des petites entreprises, les frais fixes élevés de la formation formelle sont peut-être un obstacle plus important à l'investissement dans la formation⁷. Ainsi, 16 % seulement des personnes qui travaillent dans de petites entreprises suivent des cours ou une formation soutenus par leur employeur, par rapport à 34 % des personnes qui travaillent dans des entreprises comptant au moins cent employés. Les différences entre les taux de participation pour les petites et les grandes entreprises sont moins grandes dans le secteur public que le secteur privé. Sauf pour les très petits organismes (moins de 20 employés), qui ont des taux plus faibles, il n'y a pratiquement pas de différences entre les organismes publics. Dans le secteur privé, il y a une distinction très nette entre les entreprises comptant moins de 99 employés et celles qui en ont plus de cent. Il est intéressant de noter que les entreprises moyennes (100 à 499 employés), tant du secteur public que privé, appuient la formation autant que les grandes entreprises.

Les petites entreprises investissent beaucoup moins dans l'éducation et la formation que les grands.

7. Les petites entreprises insistent généralement sur le fait qu'elles forment autant leurs employés que les grandes entreprises, mais qu'elles le font à l'aide d'activités de formation informelles plutôt que formelles. Cette enquête n'a pas été conçue pour recueillir des données sur la formation informelle.

Le secteur public est plus susceptible d'appuyer les activités d'éducation et de formation des adultes que le secteur privé.

Les taux de participation varient en même temps que la demande de compétences au travail.

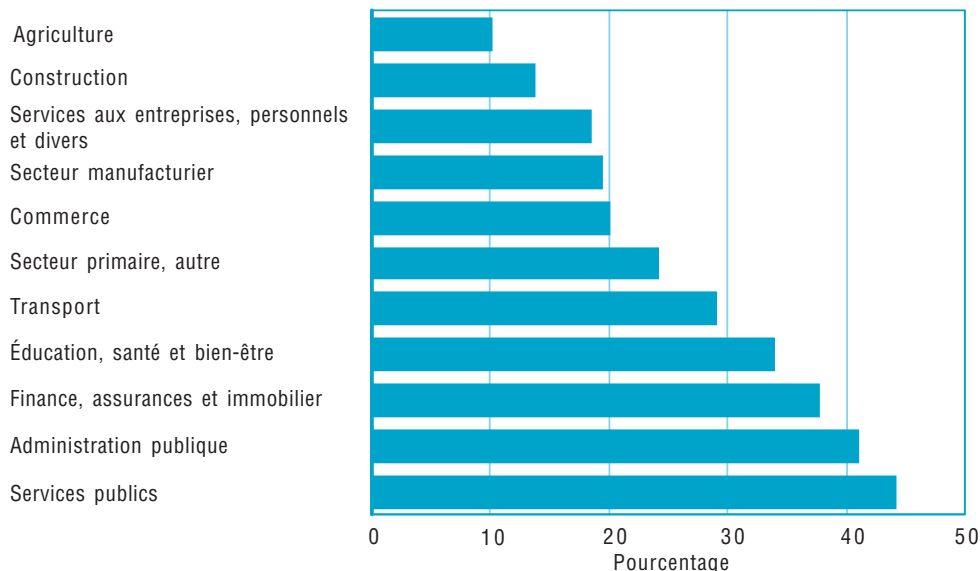
La formation des employés du secteur public est plus souvent appuyée par les employeurs que celle des employés du secteur privé (35 % contre 20 %; voir le tableau 1.10b de l'annexe C). En général, les employés à temps partiel ont moins d'avantages que les employés à temps plein, et l'éducation et la formation ne font pas exception. Le taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes appuyées par l'employeur est de 27 % pour les employés à temps plein, comparativement à 20 % pour les employés à temps partiel. Les femmes sont davantage touchées, étant donné qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes (voir le tableau 1.10c de l'annexe C).

Les taux de participation les plus élevés sont enregistrés dans les services publics, l'administration publique et les finances. Dans ces secteurs de l'économie, les travailleurs sont trois fois plus susceptibles de faire des études appuyées par leur employeur que les travailleurs de la construction. Une partie de la différence s'explique par les diverses situations au regard de l'activité, de la taille de l'entreprise et de la propriété (secteur public et secteur privé). Lorsque ces facteurs sont contrôlés, la cote exprimant la possibilité des personnes qui travaillent dans ces trois secteurs de voir leur formation soutenue par leur employeur est deux fois plus grande que celles qui travaillent dans le secteur de la construction. Une demande de formation relativement faible et un taux de soutien de l'employeur de moins de 20 % se retrouvent dans ces autres secteurs de l'économie, y compris le secteur de la fabrication, l'agriculture, les métiers et les services aux entreprises et d'autres branches d'activité primaires (voir la figure 1.10 et le tableau 1.10d de l'annexe C).

FIGURE 1.10
Participation selon le secteur industriel

Pourcentage des travailleurs participant à l'éducation et la formation des adultes appuyées par l'employeur, selon les principaux secteurs industriels, Canada, 1997

La participation à l'éducation et à la formation des adultes appuyées par l'employeur diffère selon les principaux secteurs industriels.



Ainsi, la catégorie d'emploi, les tâches de supervision et le niveau d'ancienneté dans l'emploi ont une influence sur la fréquence et la durée de l'éducation et de la formation.

Il n'est pas surprenant de voir que, comparativement aux cols bleus, la probabilité relative de bénéficier de l'appui de leur employeur est 2,5 fois plus grande chez les personnes qui occupent des emplois professionnels ou de gestion. Le personnel de bureau reçoit un soutien légèrement supérieur à celui des cols bleus (voir le tableau 1.10e de l'annexe C). Des facteurs comme la taille de l'entreprise, la branche d'activité et la situation au regard de l'activité constituent essentiellement des indicateurs des situations de travail qui influencent les décisions de formation. Ils

ne révèlent pas grand-chose de la nature des emplois et des besoins de formation qui en découlent. Les travailleurs qui n'ont pas de rôle de supervision sont seulement la moitié moins susceptibles d'avoir participé à de l'éducation et à de la formation des adultes soutenues par leur employeur que les superviseurs (voir le tableau 1.10f de l'annexe C). Dans ce contexte, il vaut la peine d'observer qu'il existe dans l'EIAA une relation directe entre l'utilisation déclarée des compétences en lecture et en écriture au travail et la portée de l'éducation et de la formation soutenues par l'employeur. Plus la demande d'utilisation des compétences en lecture et en écriture est grande au travail, plus il est probable qu'un employeur investira dans l'éducation et la formation en milieu de travail (OCDE, DRHC et Statistique Canada, 1997). En outre, comme il fallait s'y attendre, la probabilité de recevoir l'appui de l'employeur varie selon le revenu (voir le tableau 1.10g de l'annexe C). Plus son revenu est élevé, plus une personne est susceptible de recevoir un appui de son employeur pour ses études et sa formation.

En résumé, une tendance claire se dégage du côté de la demande, c'est-à-dire chez ceux qui ont participé à l'éducation et à la formation des adultes en 1997. La participation à l'éducation et à la formation des adultes est surtout liée à l'emploi. Les femmes participent légèrement plus fréquemment que les hommes, particulièrement aux cours suivis par intérêt personnel. Le taux de participation et la durée des études diminuent à mesure que l'âge augmente. La participation est liée aux caractéristiques de l'emploi. Finalement, il y existe une relation étroite entre le niveau de scolarité et la demande. Cette relation nous amène à nous demander pourquoi la croissance du niveau de scolarité de la population canadienne n'a pas entraîné un accroissement de la demande pour les cours suivis par intérêt personnel. La réponse réside peut-être en partie dans les caractéristiques de l'offre.

Est-ce que les facteurs de la demande peuvent expliquer le niveau de participation relativement faible aux cours et aux programmes de développement personnel?

1.5 Caractéristiques de l'offre

L'offre se définit en fonction des établissements, des lieux et des moyens utilisés pour le transfert de contenu, ainsi que des conditions qui ont une influence sur l'inscription, comme le soutien financier.

1.5.1 Fournisseurs de l'éducation et de la formation des adultes

Les fournisseurs de l'éducation et de la formation des adultes au Canada sont présentés à la figure 1.11. Les données révèlent le rôle crucial que les établissements jouent dans le perfectionnement des ressources humaines⁸. Les trois quarts de tous les programmes et un quart de tous les cours ont été offerts par des établissements d'enseignement en 1997. Toutefois, les employeurs jouent aussi un rôle crucial puisqu'ils offrent un cours sur trois liés à l'emploi, ainsi que des programmes d'apprentissage. Les écoles commerciales et les fournisseurs privés jouent aussi un rôle important puisqu'ils dispensent un cours sur cinq. Il est intéressant de constater que la part des cours suivis par intérêt personnel qu'offrent ces fournisseurs est égale à la part de cours liés à l'emploi. Les organisations sans but lucratif ont été les principaux fournisseurs de cours suivis par intérêt personnel, offrant 16 % de ces cours. Les producteurs et les fournisseurs d'équipement, quant à eux, sont à l'origine de 10 % des cours liés à l'emploi.

Les établissements d'enseignement dominent le marché canadien de l'éducation et de la formation des adultes, mais les employeurs jouent également un rôle crucial.

8. En 1997, les programmes d'études comptaient pour 22% de toutes les activités d'apprentissage formelles suivies par les adultes.

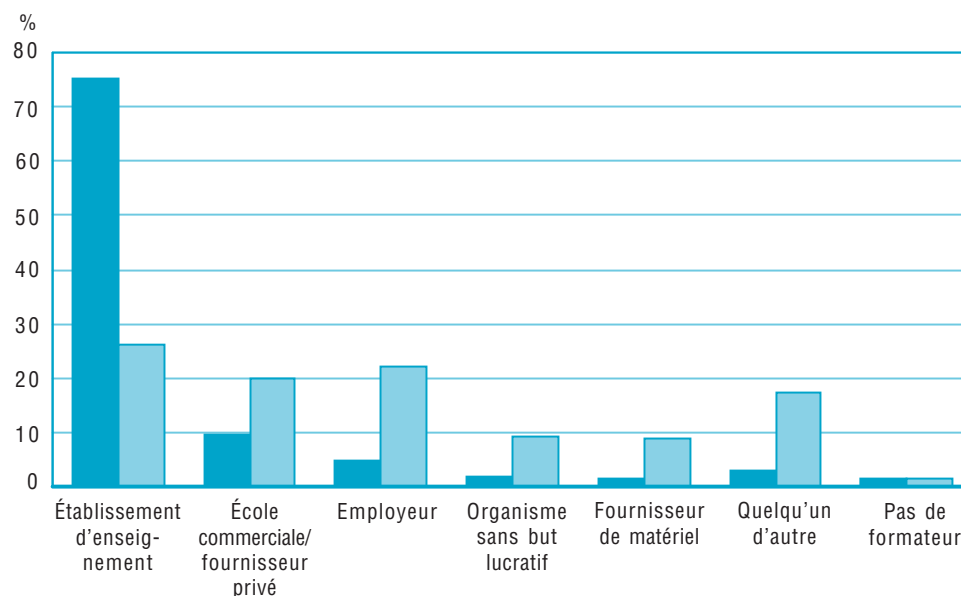
FIGURE 1.11

Fournisseurs de l'éducation et de la formation des adultes

Distribution en pourcentage des fournisseurs de programmes et de cours d'éducation des adultes, selon l'orientation des études, Canada, 1997

Les établissements d'enseignement jouent un rôle crucial dans le perfectionnement des ressources humaines au Canada.

■ Programmes
■ Cours



1.5.2 Moyens pédagogiques

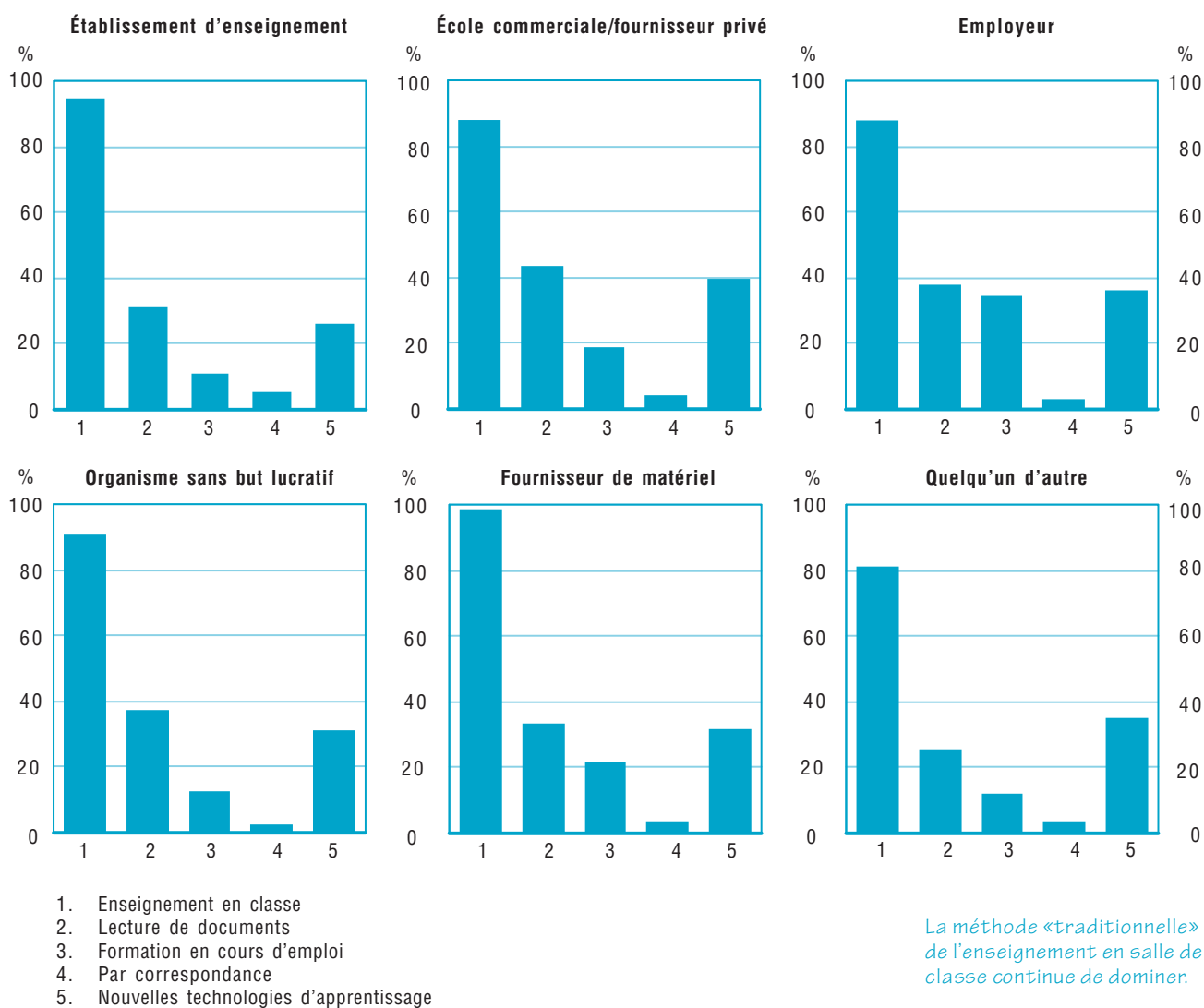
C'est l'enseignement en salle de classe, et non pas l'apprentissage multimédia ni Internet, qui est principalement utilisé pour les cours et les programmes.

La figure 1.12 montre que la méthode traditionnelle de l'enseignement en salle de classe domine toujours en ce qui a trait à l'éducation et à la formation des adultes. Même lorsque l'entreprise fournit les cours, 88 % comportent un volet d'enseignement en salle de classe. Les documents à lire sont encore importants et fréquemment utilisés, peu importe le fournisseur de cours. Il est quelque peu surprenant de constater que 34 % seulement des cours directement offerts par l'employeur comprennent un élément de formation en cours d'emploi. Les progrès récents de la technologie de l'enseignement, comme les logiciels éducatifs et l'utilisation d'Internet, sont encore peu exploités. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'utilisation d'Internet.

FIGURE 1.12

Moyens pédagogiques

Distribution en pourcentage des moyens pédagogiques utilisés dans les cours, selon le fournisseur, Canada, 1997



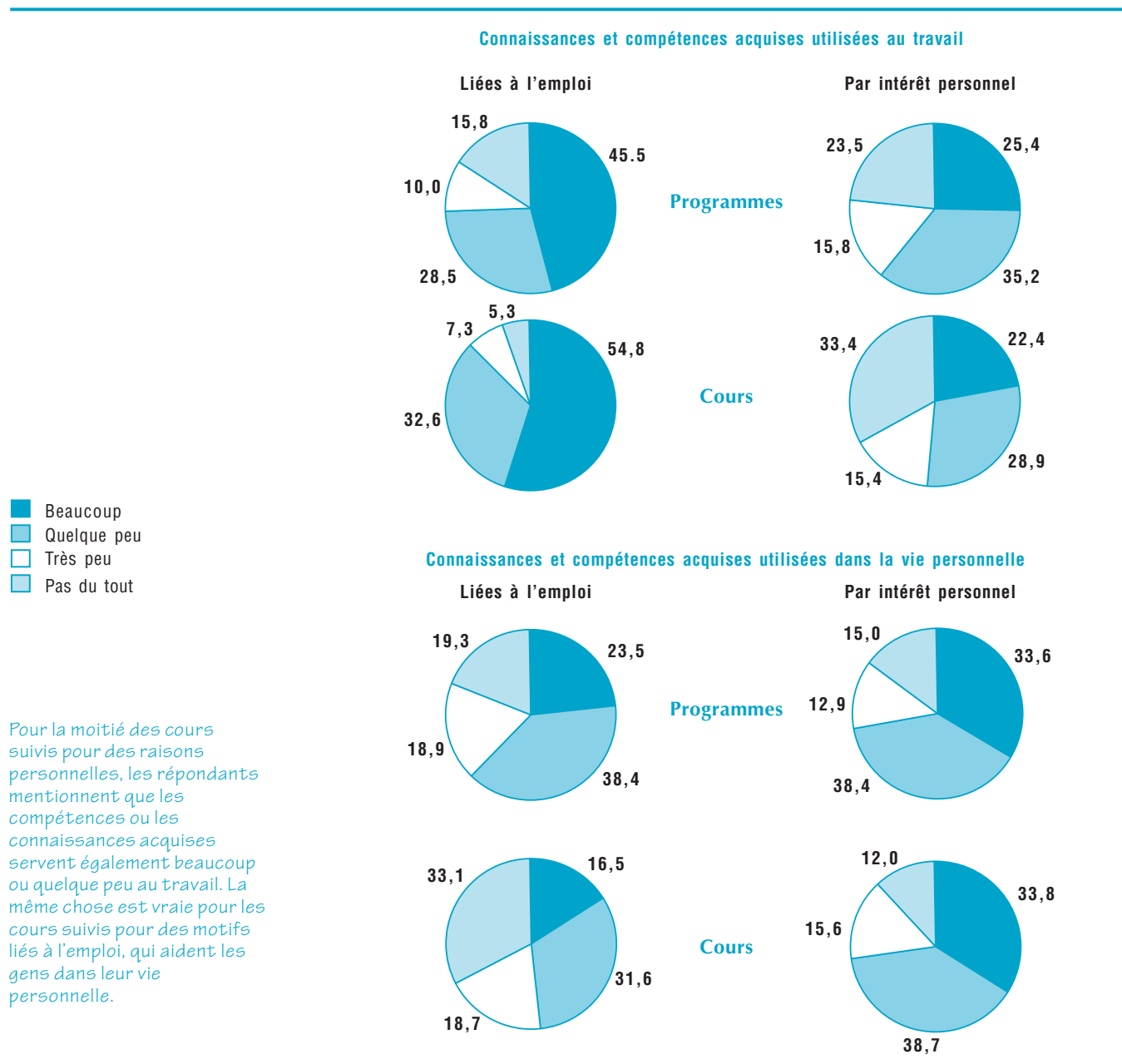
1.5.3 Perception de l'utilité de l'éducation et de la formation des adultes

La perception de l'utilité de l'éducation et de la formation des adultes est mesurée par les deux questions suivantes : *Dans quelle mesure mettez-vous en application au travail les aptitudes ou les connaissances acquises pendant ce cours?* et *Dans quelle mesure mettez-vous en application, en dehors du travail, les aptitudes ou les connaissances acquises pendant ce cours?* Le répondant pouvait choisir entre quatre réponses (1) beaucoup, (2) quelque peu, (3) très peu et (4) pas du tout. Les résultats sont présentés à la figure 1.13, laquelle fait une distinction entre les cours ou les programmes suivis pour des raisons liées à l'emploi et pour des raisons personnelles.

FIGURE 1.13

Perception de l'utilité de l'éducation et de la formation des adultes

Distribution en pourcentage de l'utilisation au travail et dans la vie personnelle des compétences et des connaissances acquises par l'éducation et la formation, selon l'orientation des études, Canada, 1997



Pour la moitié des cours suivis pour des raisons personnelles, les répondants mentionnent que les compétences ou les connaissances acquises servent également beaucoup ou quelque peu au travail. La même chose est vraie pour les cours suivis pour des motifs liés à l'emploi, qui aident les gens dans leur vie personnelle.

La satisfaction des participants à l'égard de l'éducation et de la formation qu'ils ont reçues est plutôt grande...

Les participants pensent en général que leurs études ou leur formation ont été utiles. Quelques tendances se dégagent des données. Premièrement, comme il fallait s'y attendre, les gens qui étudient pour des motifs liés à l'emploi appliquent les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises au travail plus que ceux qui participent pour des raisons de développement personnel. L'inverse est vrai pour l'application des compétences et des connaissances à la vie personnelle. Un aspect plus intéressant a trait au degré de transfert de ce qui a été appris dans un contexte à un autre contexte. Ainsi, pour la moitié des cours suivis pour raisons personnelles, les répondants signalent que les compétences ou les connaissances acquises sont

aussi très utiles ou quelque peu utiles au travail. La même conclusion s'applique à un degré moindre aux cours suivis pour des motifs liés à l'emploi, qui fournissent aussi aux participants des outils pour leur vie personnelle. L'utilité générale est plus grande pour les programmes que pour les cours, ce qui se justifie si l'on tient compte de la durée des études et du fait que beaucoup de programmes suivis pour des motifs liés à l'emploi sont de nature générale.

L'utilité des études, du point de vue des répondants, est pratiquement la même pour tous les fournisseurs (voir les tableaux 1.13c, 1.13d et 1.13e de l'annexe C). Ceux qui ont participé pour des motifs liés au travail et ont reçu la formation d'un employeur, d'un producteur ou d'un fournisseur d'équipement utilisent leurs connaissances ou leurs compétences au travail plus que ceux qui se sont inscrits dans un établissement d'enseignement ou qui ont reçu leur formation d'un organisme sans but lucratif. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'utiliser les compétences acquises dans la vie personnelle, ceux qui ont participé à de la formation offerte par un organisme sans but lucratif faisaient état de la plus grande utilité. Il faut aussi remarquer qu'il n'y pas de différence significative entre les fournisseurs en ce qui concerne le degré de satisfaction des attentes des participants.

... peu importe qui l'a donné.

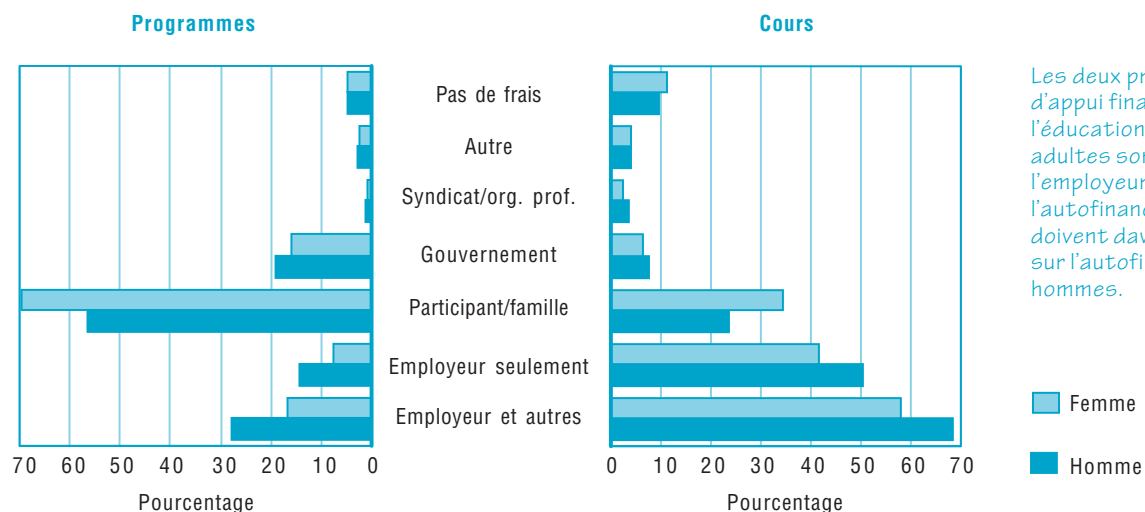
1.5.4 Soutien financier

Le financement est un élément clé de la réalisation d'une stratégie d'acquisition continue du savoir (Timmermann, 1995). La figure 1.14 indique que les deux principales sources de soutien pour l'éducation des adultes sont les employeurs et l'autofinancement. Plus de 60 % des participants à un cours ont reçu un soutien financier de leur employeur, tandis que 29 % ont dit qu'eux-mêmes, ou leur famille, avaient contribué. L'autofinancement est la façon la plus courante de financer de longues études faisant partie d'un programme (62 %). Les femmes bénéficient moins souvent que les hommes de l'appui de leur employeur pour leur éducation et leur formation; elles doivent plus que les hommes se tourner vers d'autres sources, surtout, mais non exclusivement, l'autofinancement.

L'argent a aussi son importance en ce qui a trait à l'éducation des adultes...

FIGURE 1.14
Sources d'appui financier pour l'éducation et la formation des adultes

Distribution en pourcentage de l'appui financier de sources diverses, selon le sexe, le type de programme et l'orientation des études des participants aux cours, Canada, 1997



Les deux principales sources d'appui financier pour l'éducation et la formation des adultes sont le soutien de l'employeur et l'autofinancement. Les femmes doivent davantage compter sur l'autofinancement que les hommes.

■ Femme
■ Homme

... les employeurs subventionnant plus de 60% de tous les cours suivis par des Canadiens pendant une année civile.

Les employeurs de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse contribuent davantage financièrement aux études de leurs travailleurs que les employeurs de la Colombie-Britannique et du Québec.

Seulement 7 % des participants à des cours ont indiqué avoir reçu une aide financière du gouvernement. Cela vient du fait que l'enquête ne comportait pas de questions sur le financement gouvernemental des établissements d'enseignement. Au Canada, le financement public de l'éducation est massivement consacré aux établissements d'enseignement et non pas aux personnes. Ainsi seules les personnes qui reçoivent un soutien direct du gouvernement peuvent déclarer avoir reçu un tel soutien. Il n'est donc pas surprenant que 24 % des chômeurs et 17 % des personnes qui ne font pas partie de la population active aient indiqué avoir reçu une assistance financière directe du gouvernement pour suivre un cours, contre 5 % seulement des personnes au travail (voir le tableau 1.14d de l'annexe C). Ces chiffres rendent compte du rôle que jouent l'éducation et la formation des adultes à l'intérieur des politiques gouvernementales à l'égard du marché du travail. Il convient en outre de souligner que l'employeur offre rarement (4 %) une assistance financière pour des programmes de base, comme les études primaires ou secondaires (voir le tableau 1.14a de l'annexe C). Par contre, 37 % des participants à ces types de programmes ont reçu un appui du gouvernement. Pour ce qui est des programmes offerts à l'université, 21 % des participants ont reçu un appui financier direct de leur employeur, mais seulement 7 % des participants à un programme d'études ont signalé un appui financier du gouvernement, tous niveaux confondus.

Malgré des taux de participation extrêmement différents, les Québécois et les habitants de la Colombie-Britannique sont dans une situation très similaire lorsqu'il s'agit des sources du soutien financier. La proportion de répondants qui ont indiqué autofinancer leurs études ou leur formation était particulièrement élevée dans ces deux provinces, tandis que le taux relatif d'appui des employeurs était faible, particulièrement au Québec. La proportion relative de personnes mentionnant une forme ou une autre de soutien financier direct du gouvernement était particulièrement élevée au Nouveau-Brunswick et faible au Manitoba et en Alberta (voir le tableau 1.15 de l'annexe C).

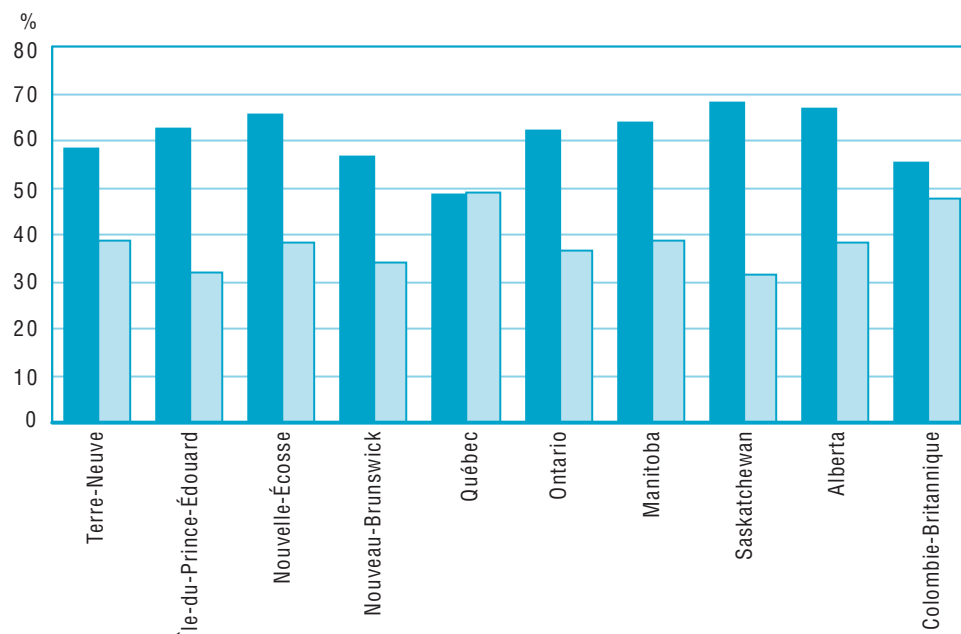
FIGURE 1.15

Sources d'appui financier pour l'éducation et la formation des adultes selon la province

Distribution en pourcentage des participants à l'éducation et à la formation des adultes selon le type de soutien financier et la province, 1997

Sauf au Québec, les employeurs appuyaient financièrement plus de la moitié des participants à la formation et à l'éducation des adultes.

■ Employeur
■ Participant/famille



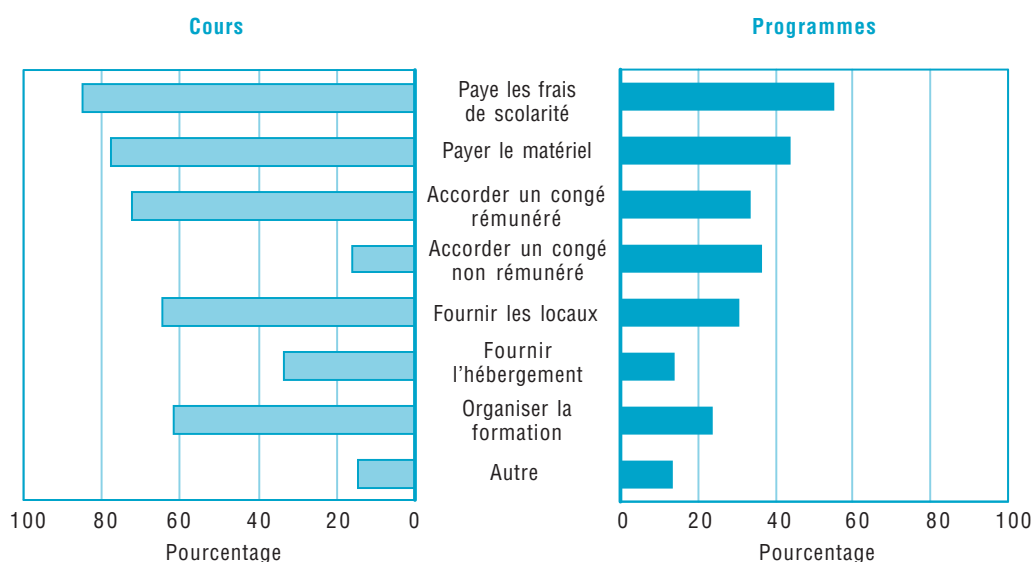
1.5.5 Nature de l'appui de l'employeur à l'éducation et à la formation des adultes

Compte tenu du rôle fondamental que jouent les employeurs canadiens lorsqu'il s'agit de fournir et de financer des occasions d'apprentissage, l'ÉÉFA comprend une section spéciale qui sert à recueillir des renseignements sur la nature de leur appui. La nature et l'étendue de l'appui offert par les employeurs sont présentées dans la figure 1.16. Il est de pratique courante que les employeurs offrent plus d'une forme d'allocation. Le plus souvent, les employeurs paient ou subventionnent les frais encourus — ce qu'ils ont fait pour 81 % des personnes qui ont signalé avoir reçu un appui de l'employeur — et fournissent le matériel éducatif (73 %) et les locaux (59 %). Souvent, cela signifie qu'ils organisent la formation (56 %). Il est relativement rare (22 %) que cet appui prenne la forme de congés non rémunérés.

Les employeurs subventionnent souvent les frais de scolarité...

FIGURE 1.16
Nature du soutien des employeurs à l'éducation et à la formation des adultes

Distribution en pourcentage des diverses formes de soutien des employeurs, selon le type de programme et, pour les cours, selon l'orientation des études, Canada, 1997



Il est de pratique courante chez les employeurs d'offrir plus d'une forme d'allocation d'étude ou de formation. Le plus souvent, l'employeur paie les frais de scolarité.

En général, les facteurs que nous venons d'indiquer comme comportant des répercussions importantes sur la probabilité de recevoir du soutien de l'employeur ont peu d'effet sur la nature de ce soutien. Le seul cas où il existe des différences majeures est celui de l'emploi à temps plein et à temps partiel. Les probabilités que les frais des travailleurs à temps plein soient payés (86 % contre 61 %) et que ceux-ci obtiennent des congés, rémunérés ou non rémunérés, (73 % contre 48 %) sont plus grandes que pour les travailleurs à temps partiel. Le soutien que reçoivent ces derniers prend plus souvent la forme de congés non rémunérés, une option moins attrayante, que pour les travailleurs à temps plein (41 % contre 18 %) (voir tableau 1.16b de l'annexe C).

.. et quelquefois ils acceptent également d'accorder des congés non rémunérés pour les études.

L'étude des obstacles à la participation fournit d'autres perspectives sur l'influence des caractéristiques de l'offre sur la volonté des adultes de participer à l'éducation des adultes.

1.6 Obstacles à la participation

La recherche suggère qu'il existe trois catégories principales d'obstacles à la participation.

Des groupes importants de Canadiens se heurtent à des obstacles qui les empêchent de devenir membres de la « société du savoir ». Une meilleure compréhension de ces obstacles est essentielle pour l'élaboration de stratégies publiques et privées d'intervention. Cross (1981, p. 98), dans son ouvrage précurseur intitulé *Adults as Learners*, classe les obstacles à la participation en trois catégories :

- les *obstacles liés à la situation* (ceux qui découlent de la situation dans la vie, p. ex., le manque de temps causé par le travail ou les obligations familiales);
- les *obstacles liés aux institutions* (les pratiques et les procédures qui nuisent à la participation, p. ex., les frais, l'absence de cours du soir, les exigences d'admission ou le peu de cours offerts);
- les *obstacles liés aux attitudes* (les attitudes à l'égard de l'apprentissage).

Les enquêtes ne portent pas directement sur la motivation à étudier.

L'ÉÉFA, comme les collectes de données à grande échelle similaires réalisées dans d'autres pays, se concentre presque exclusivement sur les obstacles dus à la situation et aux institutions. Au départ, on demandait aux répondants s'ils auraient voulu, pour des motifs liés au travail, ou pour d'autres motifs, suivre des cours ou une formation et que, pour une raison ou une autre, ils ne les ont pas suivis. Une liste des raisons de la non-participation était ensuite fournie à ceux qui avaient répondu oui à cette question. Comme cette dernière s'adressait à ceux qui s'étaient montrés intéressés à participer, les obstacles liés aux attitudes n'étaient pas directement abordés.

Parmi les obstacles déterminés, le manque de temps en est un de taille... mais comment cette constatation doit-elle être interprétée?

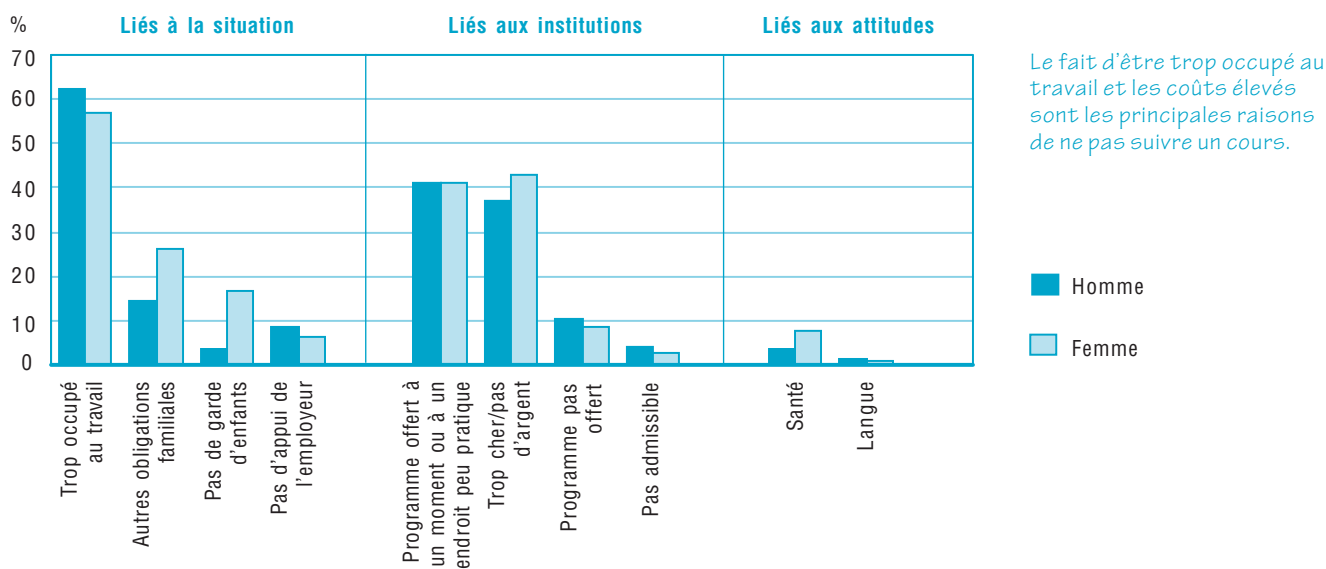
La figure 1.17 montre l'importance relative des divers obstacles de la liste des options de réponse. Le manque de temps découlant des obligations de la vie quotidienne est un grand obstacle à la poursuite des études et de la formation. Parmi les travailleurs canadiens, être trop occupé au travail est la raison dominante pour ne pas suivre un cours (59 %). Un petit groupe seulement, soit 8 %, considérait que le manque de soutien de l'employeur était un obstacle. Un répondant sur cinq mentionnait que les obligations familiales étaient la raison pour laquelle il n'avait pas suivi le cours auquel il aurait voulu s'inscrire. La différence entre les sexes est évidente dans ce cas, 26 % des femmes, mais seulement 15 % des hommes, mentionnant les obligations familiales comme un obstacle. Les différences entre les sexes sont aussi évidentes en ce qui a trait aux soins aux enfants, cette raison ayant été invoquée par 17 % des femmes, mais par seulement 4 % des hommes. De nombreux répondants (41 %) ont dit ne pouvoir suivre un cours ou un programme parce qu'il est offert à un mauvais moment. Il est probable que cette réponse renvoie aux contraintes temporelles et aux obligations de la vie quotidienne, plutôt qu'au manque de cours offerts en soirée ou en fin de semaine. Au Canada, où les étudiants à temps partiel représentent environ 45 % du total des étudiants inscrits, un horaire peu pratique constitue un obstacle moins grand à la participation aux études.

Dans presque toutes les études de cette nature, le manque de temps est le principal obstacle identifié, mais il s'agit d'un concept vague. Le temps n'est pas une ressource infinie. Les gens doivent choisir comment ils veulent l'utiliser. Il ne s'agit pas de nier qu'en raison du travail et de la famille certaines personnes peuvent avoir très peu de temps à leur disposition. Il est toutefois probable que, pour bien des gens, la mention du « manque de temps » donne une bonne idée de la valeur qu'ils attachent à l'éducation et à la formation, et du résultat qu'ils attendent de ces activités. Il est donc intéressant de remarquer que les participants et les non-participants ont mentionné les obstacles liés à la situation personnelle à peu près dans la même proportion.

FIGURE 1.17

Obstacles à la participation à l'éducation et à la formation des adultes

Distribution en pourcentage des obstacles à l'éducation et à la formation des adultes, Canada, 1997



Comme le montrent clairement les données de la figure 1.17, non seulement les obligations de la vie quotidienne créent des obstacles à la participation, mais il en va de même des facteurs institutionnels. Pas moins de 40 % de ceux qui voulaient suivre un cours, mais ne l'ont pas fait, signalent que les coûts élevés ont constitué un obstacle important. Cela explique peut-être en partie la faible participation aux cours suivis par intérêt personnel, qui sont principalement autofinancés. Les femmes mentionnent les raisons de financement légèrement plus fréquemment que les hommes (43 % et 37 %). Mais le coût n'est pas le seul facteur. Les exigences quant à l'admissibilité à l'aide financière et les mécanismes financiers de soutien des occasions d'apprentissage peuvent également être des obstacles à l'acquisition continue du savoir. En général, les mécanismes financiers sont particuliers au secteur, au programme ou à l'établissement où l'étudiant est inscrit. Dans le cas des établissements d'enseignement, cela signifie que les revenus dépendent de facteurs comme l'enseignement à temps plein ou à temps partiel, et l'appartenance ou non d'un étudiant à un groupe précis ciblé pour le soutien. Pour l'apprenant permanent, cette fragmentation du financement de l'enseignement signifie que des règles différentes s'appliquent quant à l'admissibilité, à l'importance de l'appui ainsi qu'à l'attribution et au remboursement des prêts ou des bourses. Cela a pour résultat que l'accès et le choix sont souvent déterminés par l'existence de soutien financier. Cela est particulièrement vrai dans le cas des étudiants qui renoncent à un revenu d'emploi afin d'entreprendre des études ou une formation organisées. Les autres obstacles institutionnels ont rarement été mentionnés dans le cadre de l'enquête.

Bien que l'ÉÉFA n'aborde pas directement les obstacles du point de vue des attitudes, il est possible de se faire une idée du rôle crucial que ceux-ci jouent dans l'établissement de la « société du savoir » au Canada. En tout, 72 % des Canadiens n'ont pas fait d'études ni suivi de formation en 1997, et une grande majorité de ces non participants (87 %) n'ont même pas pensé à le faire. Selon la perspective de l'ÉÉFA, cela montre que le problème sous-jacent en est un de manque de demande. Des groupes importants de Canadiens ne relient pas les activités d'apprentissage

Le fait d'être trop occupé au travail et les coûts élevés sont les principales raisons de ne pas suivre un cours.

Les coûts élevés et la difficulté de trouver des sources appropriées de financement sont d'autres grands obstacles à la participation.

La décision en matière de formation repose principalement sur les avantages que les gens prévoient tirer de cette activité.

structurées à leur vie quotidienne comme citoyens, travailleurs ou membres d'une famille. Les personnes qui ne considèrent pas que la participation à l'éducation des adultes est un moyen de satisfaire des besoins ou qui ne se croient pas elles-mêmes capables de terminer leurs études participeront rarement, à moins d'être forcées de le faire (voir le tableau 1.18 de l'annexe C).

1.7 Résumé et conclusions

Dans l'ensemble, ces résultats reflètent l'influence du travail et de la famille. La plupart des participants suivent des cours pour des motifs liés à l'emploi et l'enquête souligne le rôle fondamental que jouent les employeurs quant à l'éducation et à la formation des adultes canadiens. La relation entre le niveau de scolarité et la participation à l'éducation et à la formation des adultes suit une tendance familière. L'éducation et la formation des adultes agissent comme un deuxième filtre, étant donné que les personnes qui ont un niveau de scolarité élevé participent davantage que celles dont la scolarité initiale est faible. Cependant, il faut un plus grand nombre de données sur la formation informelle pour obtenir une image plus claire de la situation.

Les données sur l'offre révèlent le rôle crucial que les établissements d'enseignement publics jouent dans le perfectionnement des ressources humaines au Canada. Bien qu'il soit beaucoup question de « pédagogie nouvelle », la méthode traditionnelle de l'enseignement en salle de classe domine toujours, peu importe qui offre le cours. Une immense majorité de participants étaient très satisfaits de leur expérience en matière d'éducation des adultes et la trouvaient utile. Parmi les conclusions importantes figure celle selon laquelle ce qui est appris dans un contexte peut être transféré à un autre contexte.

Le manque de temps découlant des obligations de la vie quotidienne constitue un obstacle majeur aux études et à la formation. Il en va de même des frais élevés. Cependant, l'obstacle le plus important semble être le manque de demande chez de nombreux Canadiens, qui ne voient pas les avantages que comporte la participation à des activités d'apprentissage structurées. Pour choisir les stratégies et les politiques appropriées et pour tenter de résoudre les inégalités, il faut mieux comprendre l'évolution de la demande et de la répartition tout au long de la vie des occasions d'apprentissage. Pour cela, on a besoin de données supplémentaires, par exemple des données longitudinales ainsi que des données sur les autres méthodes d'acquisition des connaissances, comme la formation informelle.

La discussion et l'interprétation des résultats se poursuivent dans la conclusion.

Une grande partie de l'apprentissage des adultes est utile et transférable.

Des données statistiques additionnelles sont nécessaires.

Tendances relatives à l'apprentissage des adultes

Stephen Arrowsmith et Cathy Oikawa

2.1 Introduction

Au chapitre précédent, nous avons décrit la situation actuelle de l'éducation des adultes au Canada. L'objet du présent chapitre est de présenter, pour la première fois, un aperçu des grandes tendances de l'éducation et de la formation des adultes au Canada. C'est la première fois que les données provenant d'une série d'enquêtes nationales sur l'éducation et la formation des adultes sont réunies à des fins analytiques¹. Statistique Canada a mené ces enquêtes en 1984, 1986, 1990, 1992, 1994 et 1998, l'année de référence étant en général l'année civile précédente. Du fait des changements qui ont touché la méthodologie et les définitions, la présente analyse est basée sur les tendances observées entre 1991 et 1997. Les tendances quant aux taux de participation et à la durée des études sont analysées en fonction de variables comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la situation au regard de l'activité.

Comme tous les pays à économie avancée, le Canada a connu des changements majeurs depuis le début des années 80, comme en témoignent, par exemple, l'adoption généralisée des nouvelles technologies de l'information et des communications et leur application au travail et dans la vie de tous les jours. Pour de nombreux participants, l'éducation et la formation des adultes ont constitué un moyen de se tenir au fait de tels changements. Pour bien comprendre la contribution de l'éducation et de la formation des adultes à la transformation de la société canadienne et les interactions avec les changements technologiques et économiques, nous aurons besoin d'autres recherches plus approfondies et plus variées.

Les tendances quant à la participation à l'éducation des adultes sont présentées pour la première fois.

D'autres recherches sont nécessaires pour expliquer les nouvelles conclusions présentées dans ce chapitre.

1. Pour une discussion plus détaillée, voir l'annexe B.

Qualité et comparabilité des données

Les données sur les tendances sont tirées d'une série d'enquêtes menées par Statistique Canada comme suppléments de l'Enquête mensuelle sur la population active, entre 1984 et 1998. Comme les données des enquêtes ne sont pas toutes directement comparables, nous attirons l'attention des lecteurs sur les mises en garde présentées dans le texte. De plus amples renseignements sur les méthodes d'enquête et les questions de comparabilité figurent à l'annexe B.

À des fins analytiques, les apprenants adultes peuvent être répartis entre trois grandes catégories. La première et la plus complète se compose de tous les participants âgés de 17 ans et plus. Elle comprend les étudiants inscrits dans un programme initial d'enseignement formel. La deuxième catégorie, sur laquelle porte principalement la présente publication, exclut tous les étudiants réguliers à temps plein, sauf ceux qui reçoivent un appui de leur employeur, ceux qui sont âgés de 20 ans et plus et qui sont inscrits à temps plein à un programme d'études primaires ou secondaires, et ceux qui sont âgés de 25 ans et plus et qui sont inscrits à un programme d'études postsecondaires. La troisième catégorie se limite aux membres de la deuxième catégorie qui faisaient partie de la population active en emploi au moment de l'enquête.

Les taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes semblent s'être stabilisés, après avoir atteint un sommet au milieu des années 1990.

2.2 Tendances de l'éducation des adultes au Canada

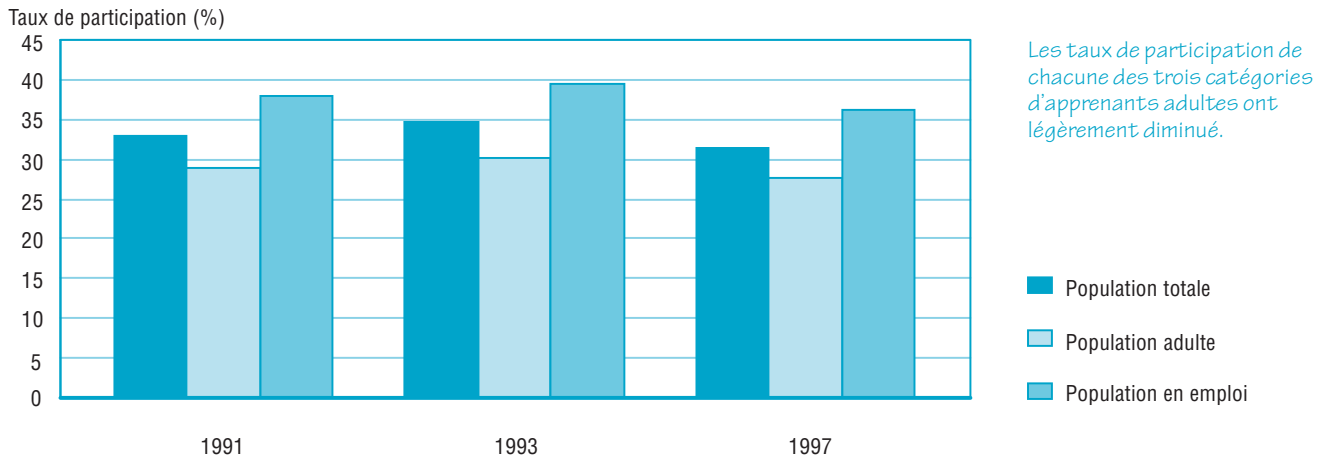
En 1997, 31 % des Canadiens âgés de 17 ans et plus étaient inscrits à un programme ou à un cours d'éducation ou de formation des adultes. Le taux de participation national était de 28 %, après exclusion des étudiants à temps plein (conformément à la définition figurant dans l'encadré). En 1991, 1993 et 1997, les taux de participation étaient supérieurs à 30 % parmi la population âgée de 17 ans et plus et dépassaient 27 % chez les adultes qui n'étaient pas étudiants à temps plein. Les taux de participation étaient en outre supérieurs à 36 % pour la population en emploi. La figure 2.1 présente des données au sujet des tendances générales de participation dans les années 1990 ainsi que des différences entre les trois populations². Même si les taux de participation ont été très stables, une légère baisse a été enregistrée entre 1993 et 1997. Compte tenu de l'importance généralement accordée aux politiques visant à raffermir la société du savoir au Canada, ce résultat n'était pas attendu. Le reste du présent chapitre est consacré à la population âgée de 17 ans et plus, à l'exclusion des étudiants à temps plein (voir la définition figurant dans l'introduction).

2. Les données des enquêtes antérieures ne sont pas incluses parce qu'elles ne sont pas directement comparables.

FIGURE 2.1

Taux de participation de certaines catégories d'apprenants adultes

Pourcentage de la population totale, de la population adulte et de la population en emploi participant à l'éducation et à la formation des adultes, Canada, 1991, 1993 et 1997



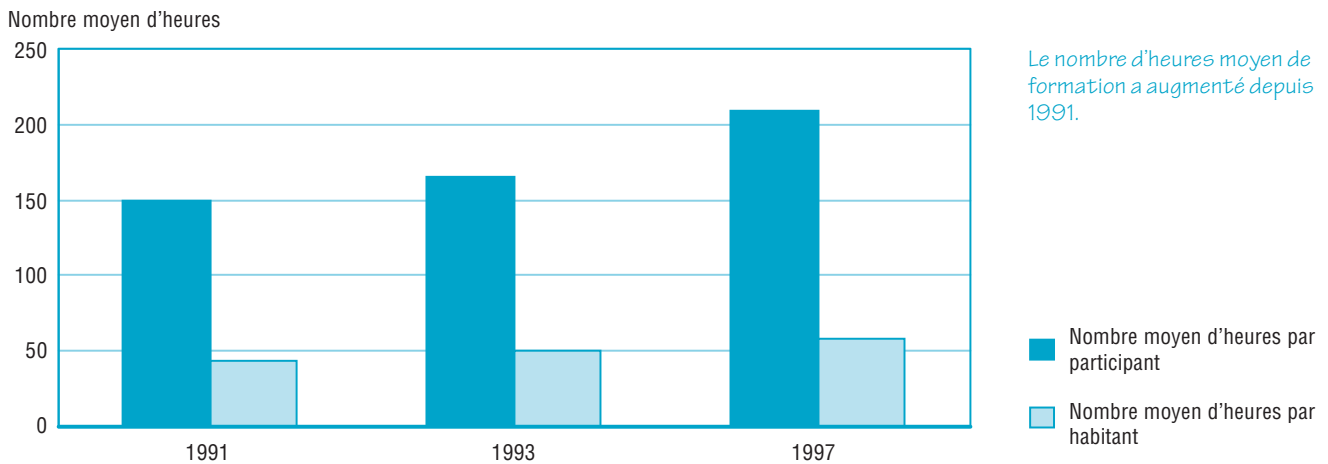
Les taux de participation montrent combien de Canadiens étaient inscrits à des programmes d'éducation et de formation des adultes, mais ne renseignent pas sur l'intensité de la formation. Les données recueillies montrent que cette intensité, mesurée par les heures d'étude, a augmenté, que ce soit par habitant ou par participant. En 1997, en effet, les Canadiens ont reçu en moyenne 58 heures d'éducation ou de formation par habitant, tandis que la participation réelle s'est chiffrée en moyenne à 209 heures. La figure 2.2 montre que les heures moyennes de formation se sont accrues, tant par habitant que par participant, depuis 1991.

En moyenne, les participants ont consacré plus d'heures aux études en 1997 qu'en 1991.

FIGURE 2.2

Heures moyennes de formation

Nombre moyen d'heures d'éducation et de formation des adultes par participant et par habitant, Canada, 1991, 1993 et 1997



Intensité de la formation

L'intensité de la formation peut être mesurée par le nombre moyen d'heures de formation par participant et par le nombre moyen d'heures de formation par habitant. La mesure par habitant se fonde sur l'indicateur de l'OCDE (1998) de l'effort d'apprentissage : elle est obtenue en divisant le nombre total d'heures de formation par le nombre total d'adultes dans la population (participants et non-participants à l'éducation et à la formation des adultes).

Près de la moitié des participants ont suivi une semaine de formation ou moins par an.

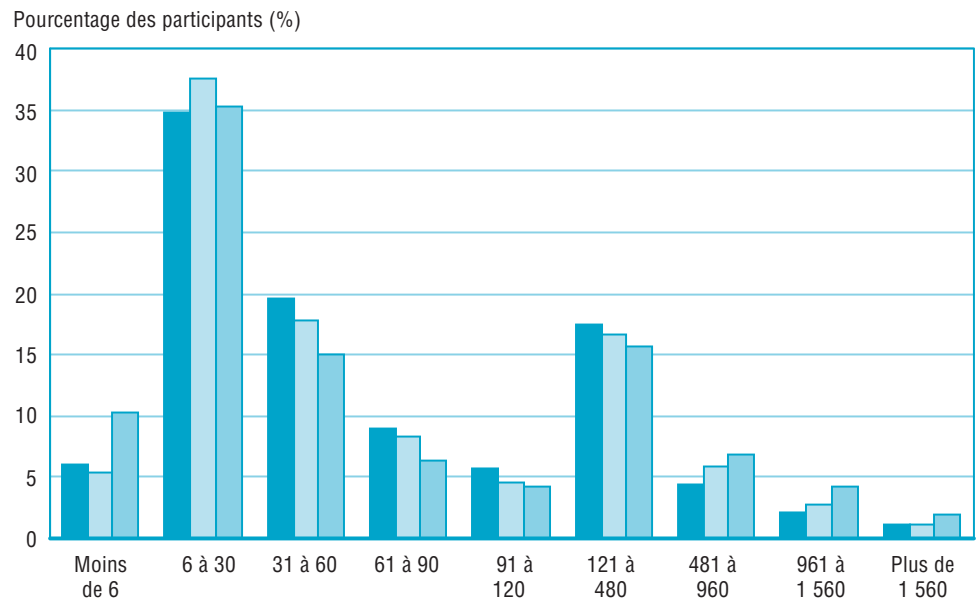
Comme le montre la figure 2.3, la plupart des participants ont suivi une formation de courte durée. Tout le long des années 1990, de 41 % à 46 % des participants ont suivi 30 heures de formation ou moins (une semaine de formation à raison de 6 heures par jour). Depuis 1991, il y a eu de légères augmentations de la proportion des participants qui ont suivi une formation d'une durée supérieure à 480 heures (8 mois de formation à raison de 6 heures par jour). Toutefois, les personnes qui suivent une formation de longue durée ne constituent qu'une petite fraction du nombre total de participants.

FIGURE 2.3
Durée de la formation

Distribution en pourcentage des participants selon le nombre annuel d'heures de formation suivies, Canada, 1991, 1993 et 1997

Les participants à de la formation de longue durée représentent toujours une infime partie de l'ensemble des apprenants.

■ 1991
■ 1993
■ 1997



On sait que de nombreux facteurs influent sur la participation à l'éducation des adultes. Il faudra plus de recherches pour déterminer quelle combinaison de facteurs explique les tendances récemment observées.

Les figures 2.1 et 2.2 présentent des renseignements sur l'intensité globale et les taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes au Canada. Nous savons, d'après le chapitre précédent et d'autres résultats de recherche, que de nombreux facteurs influent sur la participation à l'éducation des adultes. Par exemple, Maxwell (1998, p. v) note que « l'accès à cet apprentissage essentiel est problématique pour beaucoup de Canadiens, surtout ceux dont la scolarité de base est limitée et ceux, de plus en plus nombreux, qui n'ont pas travaillé longtemps pour un même employeur ». Des facteurs tels que le vieillissement de la population et les changements quant au niveau de scolarité et à l'organisation du travail peuvent influencer sur les taux de participation. Il y a également d'autres facteurs qui agissent sur ces taux et compliquent davantage la situation, comme la modification des modèles de départ à la retraite, l'évolution des profils des branches d'activité et

des professions, les fusions d'entreprises et les fluctuations dues au cycle économique. Enfin, certains faits suggèrent que le Canada a connu une augmentation du volume d'apprentissage informel et autonome grâce à la technologie au détriment de la participation aux systèmes officiels d'éducation et de formation des adultes (Livingstone, 1998 et 1999). Il est probable que n'importe lequel de ces facteurs ou une combinaison de ceux-ci pourrait expliquer la baisse récemment observée des taux globaux de participation à l'éducation et à la formation des adultes et une grande partie de la variation des taux entre les provinces.

Selon un récent rapport traitant de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) : « Avant d'être en mesure d'établir une stratégie cohérente, il faut comprendre ce qui influe sur la disposition des adultes à suivre de la formation et pourquoi d'importants groupes sont exclus de la nouvelle société du savoir³. » (OCDE et DRHC, 1997). Afin de comprendre pourquoi certains groupes sociaux adoptent l'éducation des adultes, tandis que d'autres ne le font pas, il est nécessaire, en premier lieu, d'examiner les tendances et les variations quant aux taux de participation en fonction des principaux facteurs démographiques, sociaux et économiques. Nous examinons ces facteurs dans le reste du présent chapitre.

Dans le reste du présent chapitre, nous examinons les facteurs qui influent sur la participation.

2.2.1 Sexe

On suppose souvent que les hommes reçoivent davantage de formation que les femmes. Les données d'enquête n'appuient pas cette hypothèse : elles montrent que, dans l'ensemble, les taux de participation des hommes et des femmes étaient semblables de 1991 à 1997 (voir le tableau 2.17 à l'annexe C). En fait, depuis 1983, les femmes ont en général enregistré des taux de participation légèrement supérieurs. Cette tendance est relativement stable pour toute la période de 15 ans à l'étude⁴. L'examen du nombre moyen d'heures de formation par adulte montre une augmentation constante du nombre d'heures de formation et peu d'écart entre les sexes. En 1997, une légère différence fut observée, les femmes ayant suivi une moyenne de 59 heures d'éducation ou de formation, et les hommes, 56 heures (voir le tableau 2.2 à l'annexe C).

Dans l'ensemble, les différences entre les hommes et les femmes quant aux taux de participation à l'éducation des adultes sont minimes...

Une analyse de la participation selon le sexe, tenant compte du niveau de scolarité, montre que les femmes ayant fait des études postsecondaires ont des taux de participation beaucoup plus élevés que les hommes ayant le même niveau de scolarité. En fait, les femmes qui ont un diplôme universitaire participent à l'éducation des adultes dans une bien plus large mesure que les hommes (voir le tableau 2.7 à l'annexe C). Les hommes ont des taux de participation légèrement supérieurs dans le cas de la formation liée à l'emploi, mais l'écart a diminué depuis 1991 et n'atteignait qu'un point de pourcentage en 1997 (voir le tableau 2.11a à l'annexe C).

... mais une analyse plus détaillée des données montre que les femmes qui ont un diplôme universitaire participent plus souvent à l'éducation des adultes que les hommes ayant fait les mêmes études.

2.2.2 Âge

On peut considérer que la vie humaine comporte une série d'étapes délimitées par l'âge⁵. Les résultats présentés à la figure 2.4 confirment que la participation à l'éducation et à la formation des adultes varie avec l'âge. La tendance qui se dégage va dans le même sens que la logique de la théorie du capital humain, selon laquelle l'essentiel de l'apprentissage se produit aux premiers stades de la vie adulte. Cette

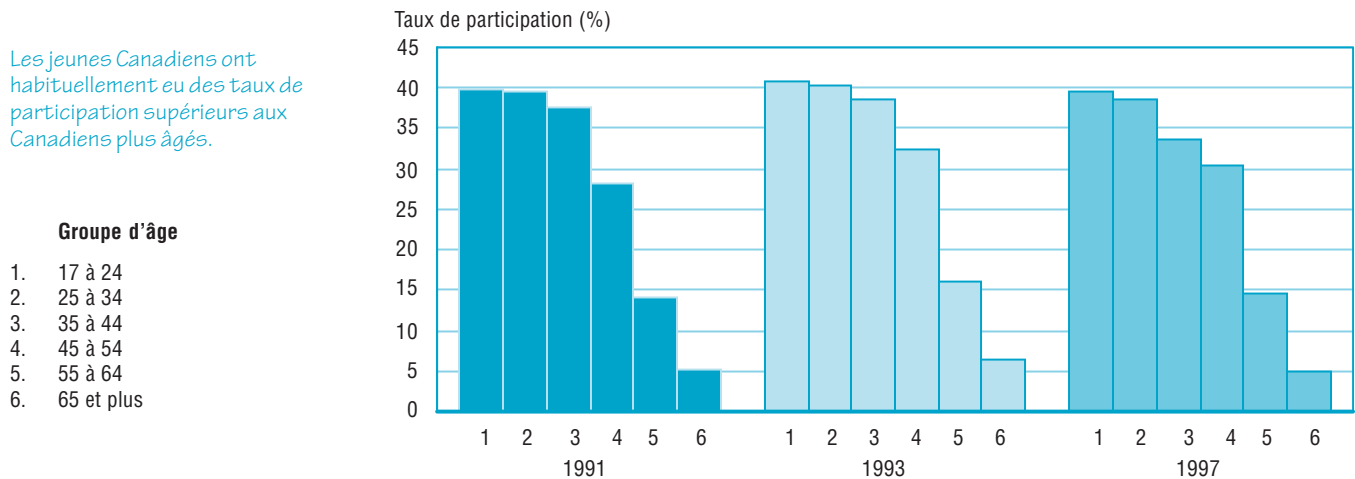
Les travailleurs plus âgés participent moins souvent à l'éducation et à la formation des adultes que les travailleurs plus jeunes.

3. La « disposition à apprendre » est reliée en partie au bagage social et culturel qu'on apporte avec soi en arrivant à l'âge adulte. Les antécédents familiaux et les premières expériences scolaires en constituent les principaux facteurs.
4. La seule exception a été observée au cours de l'enquête de 1986 qui portait sur la formation liée à l'emploi.
5. Pour un aperçu des théories relatives à la vie humaine et à l'apprentissage, voir van der Kamp et Scheeren (1997).

conclusion n'a pas beaucoup changé depuis 1983. Les personnes âgées de 55 ans et plus ont participé beaucoup moins souvent que les moins de 55 ans. Entre 1993 et 1997, la plus forte baisse (5 points de pourcentage) des taux de formation a été enregistrée dans le groupe d'âge des 35 à 44 ans. Les taux de participation de la population des retraités ou des personnes âgées qui suivaient des activités de formation organisées sont demeurés relativement stables.

FIGURE 2.4
Taux de participation selon l'âge

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997



Les taux de participation et l'intensité de la formation sont faibles chez les personnes âgées de 55 ans et plus.

Les résultats en ce qui a trait à l'âge et aux taux de participation concordent avec ceux relatifs à l'intensité de la formation. La figure 2.5 montre que les heures moyennes de formation par participant diminuent considérablement avec l'âge. Comme on pouvait s'y attendre, le groupe des 17 à 24 ans a reçu le volume le plus élevé d'éducation et de formation en 1997 (451 heures), tandis que les 65 et plus en ont reçu le moins (43 heures). Comme le montre la figure 2.4, la participation à la formation a baissé de façon linéaire avec l'âge depuis 1991. Il est également évident que les heures moyennes de formation par participant âgé de 65 ans et plus ont baissé entre 1991 et 1997, tandis qu'elles ont augmenté dans le cas des moins de 55 ans. Les données par habitant montrent que l'intensité de la formation a augmenté dans les groupes âgés de moins de 55 ans (voir le tableau 2.5 à l'annexe C).

La population occupée reçoit plus d'éducation et de formation que la population en général.

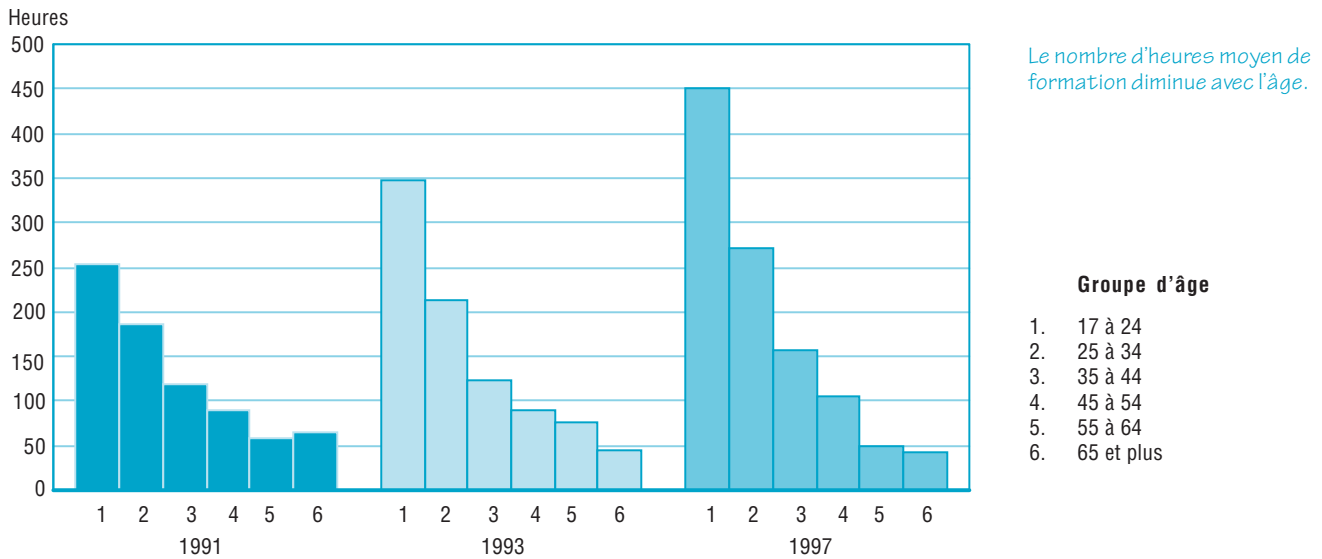
Les données concernant les taux de participation de la population occupée selon l'âge sont présentées à la figure 2.6⁶. Même si la population occupée participe plus souvent à l'éducation des adultes que la population en général, les données indiquent qu'entre 1993 et 1997, les taux de participation des travailleurs occupés ont baissé de six points de pourcentage dans le groupe d'âge clé des 35 à 44 ans. Il est intéressant de noter que le taux de participation des 17 à 24 ans a légèrement augmenté entre 1993 et 1997. Ce résultat reflète peut-être la complexité croissante de la transition entre les études et le travail, certaines personnes passant à plusieurs reprises de la vie professionnelle aux études postsecondaires et vice versa.

6. Une personne est considérée comme occupée si elle avait un emploi dans la semaine qui a précédé l'enquête. Cette définition a été retenue pour permettre l'utilisation d'une variable unique décrivant la situation au regard de l'activité dans l'analyse de séries chronologiques.

FIGURE 2.5

Heures moyennes de formation par participant selon l'âge

Nombre annuel moyen d'heures d'éducation et de formation des adultes par participant et par habitant selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997

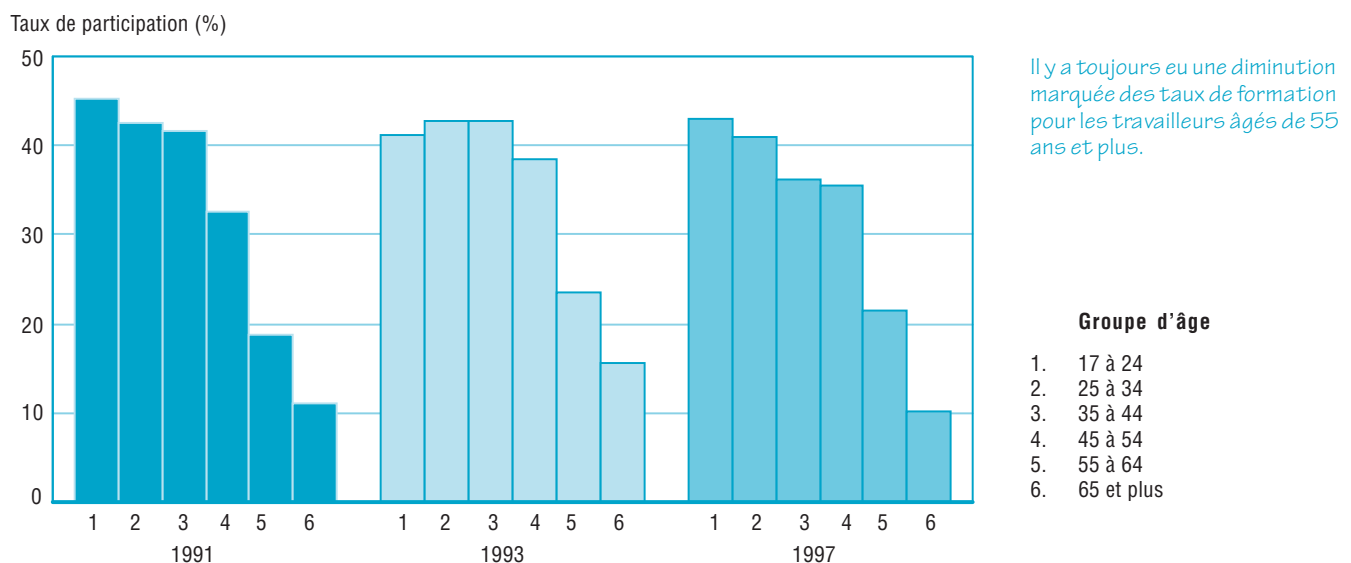


Note : Ce groupe d'âge des 17 à 24 ans exclu la plupart des étudiants à temps plein qui poursuivent leur éducation régulière. Une définition plus complète est offerte dans l'Introduction et l'Annexe B de ce rapport.

FIGURE 2.6

Taux de participation de la population en emploi selon l'âge

Pourcentage de la population occupée participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997



Les taux de participation baissent radicalement dans le cas des travailleurs âgés de plus de 55 ans.

Pendant toute la période, les travailleurs occupés âgés de plus de 55 ans ont beaucoup moins participé à l'éducation et à la formation des adultes que les autres groupes d'âge occupés. Il ressort également que le soutien des employeurs à la formation baisse à mesure que les travailleurs avancent en âge, surtout lorsque ceux-ci ont 55 ans et plus (voir le tableau 2.18 à l'annexe C). Comme l'ont observé Betcherman et ses collaborateurs, ceci peut mener à une situation problématique puisque : « Un accès continu à des occasions de formation est essentiel pour permettre aux Canadiens de rester sur le marché du travail pendant leur vie active. » (Betcherman et coll., 1998, p. 31). De même, Van der Kamp et Scheeren (1997, p. 144) affirment : « Parce que moins de travailleurs devront financer une population croissante de retraités, les travailleurs âgés devront contribuer davantage à la productivité des organisations et pourraient même devoir rester actifs pendant une plus longue période. » À la lumière de ces observations, les niveaux comparativement bas de participation à l'éducation des adultes des travailleurs âgés de plus de 55 ans, et les niveaux relativement bas de soutien que les employeurs accordent à ce groupe sont déplorables, surtout si l'on tient compte du fait qu'aucune baisse semblable n'est observée dans d'autres pays comme la Suède.

2.2.3 Niveau de scolarité

Une « culture de l'apprentissage » qui suit les travailleurs pendant toute leur vie.

Une conclusion ressort de toutes les études et pour toutes les périodes : ceux qui ont initialement un niveau de scolarité élevé ont en général des taux de participation supérieurs à l'éducation des adultes (Blomqvist et coll., 1999; Doray et Arrowsmith, 1997; Van der Kamp et Scheeren, 1997). L'examen des données disponibles montre que les personnes qui ont un diplôme universitaire affichent des taux de participation plus élevés pour toute la période de 15 ans (voir le tableau 2.7 à l'annexe C). Fait intéressant, les personnes qui ont fait des études postsecondaires partielles ont des taux de participation plus élevés que ceux (à part les diplômés universitaires) qui ont obtenu un certificat ou un diplôme postsecondaire. L'explication de ce phénomène pourrait résider dans la présence, au sein de ce groupe, d'une proportion plus forte de personnes ayant une formation universitaire.

Les taux de participation des personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou de niveau inférieur sont sensiblement plus bas que ceux des personnes qui ont dépassé le niveau secondaire.

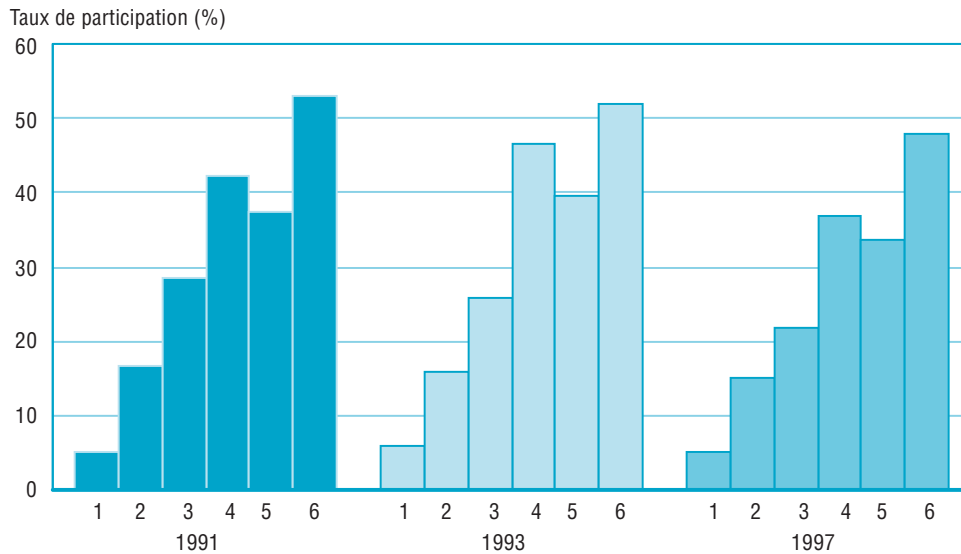
Deux grandes conclusions ressortent lorsque l'on examine l'éducation et la formation des adultes selon le niveau de scolarité. Il s'agit de la relative stabilité des taux de participation selon le niveau de scolarité entre 1991 et 1997, et des taux remarquablement plus bas de participation des adultes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires. De toute évidence, les taux de participation à l'éducation et à la formation formelles de ceux qui n'ont pas fini l'école secondaire sont plus faibles, quel que soit le point de repère choisi, ce qui suscite des craintes quant aux perspectives futures de ce groupe dans une économie du savoir⁷. On peut également s'inquiéter de la baisse des taux de participation observée en 1997 chez les groupes dont le niveau de scolarité est élevé. Comme le montre la figure 2.7, il y a eu une baisse marquée des taux de participation de ceux qui ont fait des études postsecondaires, tant partielles que complètes. Si cette baisse devait se maintenir, les personnes ayant initialement un niveau de scolarité élevé pourraient ne pas être en mesure de maintenir leurs connaissances et leurs compétences au niveau souhaité.

7. Heureusement, la taille relative de ce segment de la population occupée est petite, mais il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre de personnes en font partie. Pour une étude détaillée de ce groupe faiblement scolarisé, voir Quigley et Arrowsmith (1997).

FIGURE 2.7

Taux de participation selon le niveau de scolarité

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada, 1991, 1993 et 1997



Les taux de formation ont diminué pour tous les niveaux de scolarité, mais les gens moins scolarisés connaissent toujours des taux de formation inférieurs à ceux des plus scolarisés.

Niveau de scolarité

1. 8^{ème} année ou moins
2. Études secondaires partielles
3. Diplôme d'études secondaires
4. Études postsecondaires partielles
5. Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
6. Diplôme universitaire

2.3 Éducation et formation liées à l'emploi

Même si l'acquisition continue du savoir dépasse le développement du capital humain, l'éducation et la formation liées à l'emploi revêtent une importance centrale dans la plupart des débats portant sur l'éducation continue⁸. C'est cette idée qu'expriment Ashton et Green (1996, p. 1) lorsqu'ils notent : « Partout dans le monde industrialisé, de même que dans beaucoup de pays en développement, on est convaincu que la voie de la croissance économique passe par l'acquisition de compétences pour accroître la productivité de la main-d'œuvre et, du même coup, le niveau de vie moyen. » Dans le reste du présent chapitre, nous nous intéressons particulièrement aux questions qui touchent directement la formation liée à l'emploi.

L'éducation et la formation liées à l'emploi sont essentielles pour maintenir les compétences professionnelles.

La formation liée à l'emploi touche deux groupes : ceux qui ont du travail et qui suivent la formation pour leur emploi actuel ou un autre emploi, et ceux qui ne travaillent pas, mais qui participent à la formation en vue d'un emploi futur. Il n'est pas surprenant, compte tenu de l'évolution des exigences du travail et de l'importance qu'il revêt pour le bien-être social, qu'une importante part de l'éducation et de la formation se fonde sur des motifs reliés à l'emploi. Comme le dit Henchy (1998/99, p. 4) : « Le marché actuel du travail est fragile quant aux perspectives de sécurité d'emploi à long terme. En même temps, il est à la fois exigeant et instable sur le plan des études et des compétences professionnelles. »

Une importante part de l'éducation des adultes est reliée à l'emploi actuel ou à un emploi futur.

Au Canada, la proportion des membres de la population active qui ont participé à l'éducation et à la formation des adultes pour des motifs reliés à l'emploi est demeurée relativement constante, baissant d'un point de pourcentage seulement entre 1991 et 1997 (voir le tableau 2.19 à l'annexe C). Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes occupées qui ont indiqué qu'elles ont fait des études ou suivi une formation pour des motifs reliés à l'emploi est supérieure à celle des chômeurs ou des inactifs dans la même situation.

Dans la population active, le pourcentage d'adultes qui ont reçu de la formation pour des motifs reliés à l'emploi est demeuré relativement constant depuis 1991.

8. On trouvera une critique de l'approche du capital humain dans Bouchard (1998).

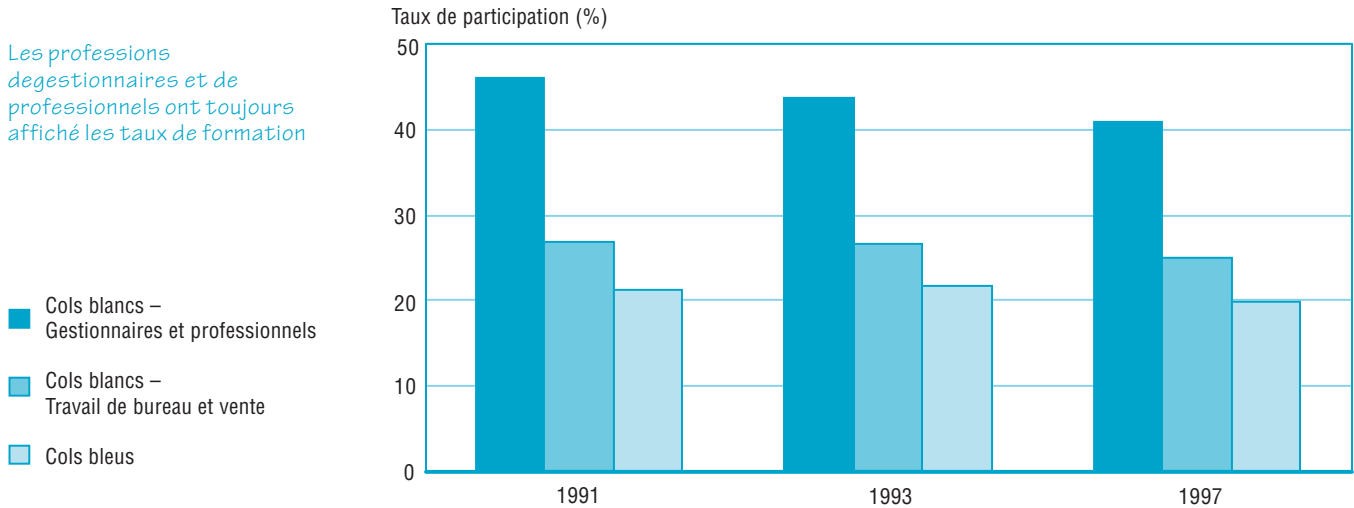
2.3.1 Profession

L'écart dans les taux de participation entre cols bleus et cols blancs est demeuré assez stable depuis 1991.

Il est parfaitement évident que les tendances quant à la formation sont influencées par la profession. Aux fins des analyses présentées ci-dessous, les professions sont réparties entre trois catégories. La figure 2.8 montre que les adultes qui occupent des emplois de col bleu participent beaucoup moins souvent à la formation liée à l'emploi que les cols blancs des professions libérales et des cadres de gestion, tandis que les cols blancs qui occupent des emplois de bureau se situent entre les deux autres groupes. De plus, cette tendance s'est maintenue dans le temps. Ces résultats permettent de croire que les personnes qui exercent certaines professions sont moins susceptibles que d'autres d'acquérir les compétences qu'exige la nouvelle économie.

FIGURE 2.8
Participation selon le grand groupe de professions

Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon le grand groupe de professions, Canada, 1991, 1993 et 1997



Les professions de gestionnaires et de professionnels ont toujours affiché les taux de formation

Cols blancs – Gestionnaires et professionnels
 Cols blancs – Travail de bureau et vente
 Cols bleus

La participation des enseignants à l'éducation et à la formation a baissé depuis 1991.

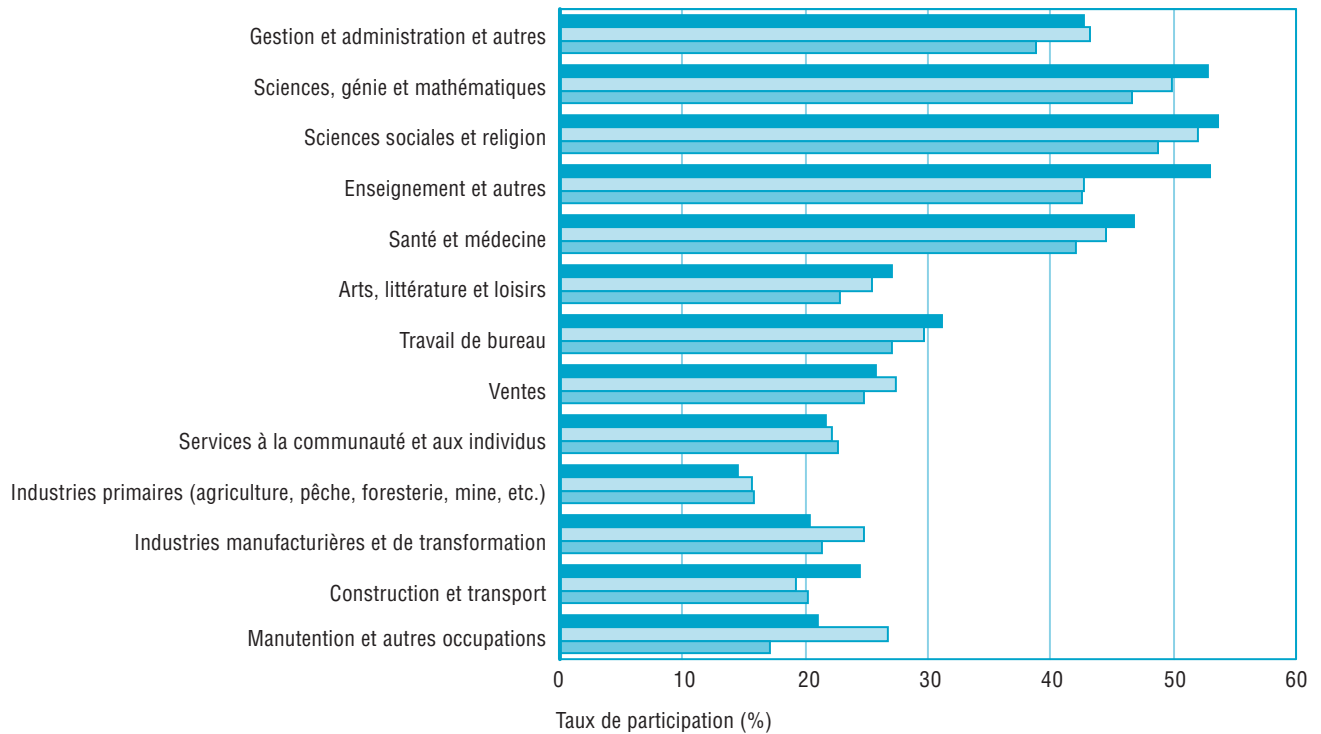
Un examen plus détaillé des groupes professionnels donne un aperçu des variations des taux de participation selon la profession. Comme le montre la figure 2.9, la participation des enseignants et du groupe des scientifiques, ingénieurs et mathématiciens à l'éducation et à la formation liées à l'emploi a baissé respectivement de 10 et de 6 points de pourcentage entre 1991 et 1997⁹. De plus, depuis 1991, tous les autres groupes professionnels, sauf trois, ont enregistré des baisses au chapitre de la formation liée à l'emploi, bien que pour certains groupes comme les manutentionnaires et les enseignants, la plus grande partie de la baisse soit survenue entre 1993 et 1997. Les inactifs avaient le taux de participation le moins élevé à la formation liée à l'emploi, même si leur part de la formation totale est demeurée stable depuis 1991 (voir le tableau 2.21 à l'annexe C). Les recherches futures pourraient expliquer les raisons qui sous-tendent ces observations. L'augmentation de l'âge moyen des membres de la population active pourrait constituer un bon point de départ pour une analyse plus approfondie des rapports entre la profession et la formation.

9. Dans son rapport de 1992, *Les chemins de la compétence : Éducation et formation professionnelle au Canada*, le Conseil économique présentait des données sur la répartition des enseignants selon l'âge. Il est probable que, parallèlement aux théories sur le cycle de vie, le vieillissement explique de façon plausible la baisse observée des taux de participation dans l'enseignement.

FIGURE 2.9

Participation selon la profession

Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon le groupe de professions, Canada, 1991, 1993 et 1997



Entre 1991 et 1997, les baisses de participation les plus importantes en points de pourcentage furent dans les domaines de l'éducation et ceux des sciences, du génie et des mathématiques.

■ 1991
■ 1993
■ 1997

2.3.2 Secteur d'activité

Les taux de participation étaient à la baisse dans presque tous les secteurs d'activité. La figure 2.10 montre que ces taux ont diminué à des degrés divers depuis 1991, sauf dans le secteur du transport où ils ont augmenté ¹⁰. On observe en outre que le secteur financier, ainsi que les secteurs public et privé des services, ont constamment affiché des taux de formation plus élevés que les autres secteurs d'activité.

Les taux de formation liée à l'emploi ont baissé dans presque tous les secteurs d'activité.

10. Le secteur primaire constitue une exception puisque son taux de participation est demeuré relativement constant durant cette période.

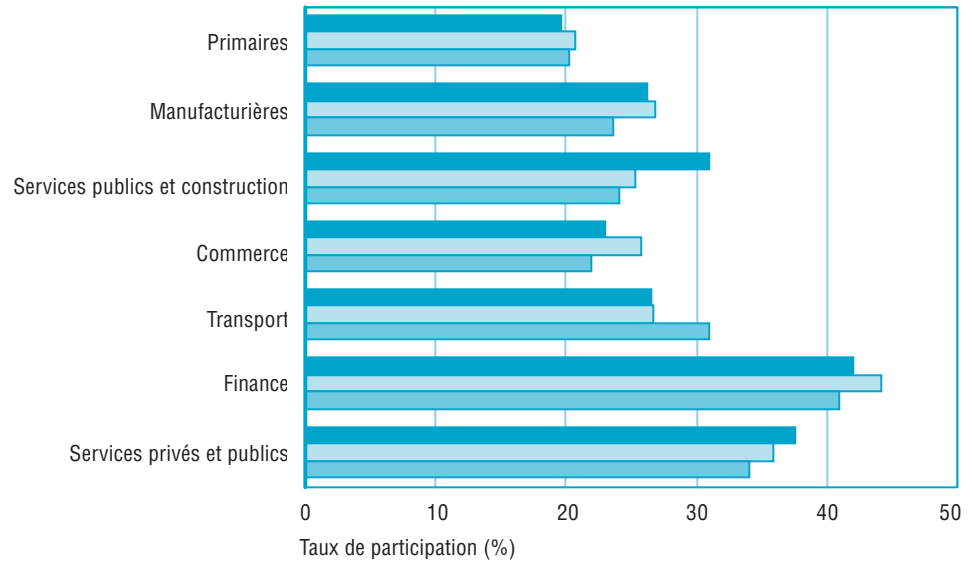
FIGURE 2.10

Participation selon le grand secteur d'activité

Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon le grand secteur d'activité, Canada, 1991, 1993 et 1997

Historiquement, les travailleurs du secteur financier et du secteur des services publics et privés ont toujours connu des taux de formation supérieurs à ceux des autres groupes industriels.

■ 1991
■ 1993
■ 1997



Les nouvelles technologies de l'information ont probablement accru la demande de formation liée à l'emploi au début des années 1990.

Les résultats préliminaires permettent de croire que l'éventail des professions formant les différents secteurs influe sur les taux de participation selon le secteur d'activité. Cela pourrait expliquer que le secteur financier, où les cols blancs dominant, affiche des taux de participation supérieurs, tandis que le secteur primaire, qui se caractérise par la présence d'une forte proportion de cols bleus, se maintient à un niveau stable, quoiqu'assez bas. Pour certains secteurs, la baisse des taux de participation pourrait refléter l'introduction des nouvelles technologies de l'information au début des années 1990 et la stabilisation subséquente de la demande d'activités de formation reliées à ces technologies dans le secteur. La participation à la formation selon le secteur d'activité est un domaine prometteur pour la recherche future.

2.3.3 Soutien de la formation par l'employeur

Le soutien de l'employeur joue un rôle clé dans la formation liée à l'emploi...

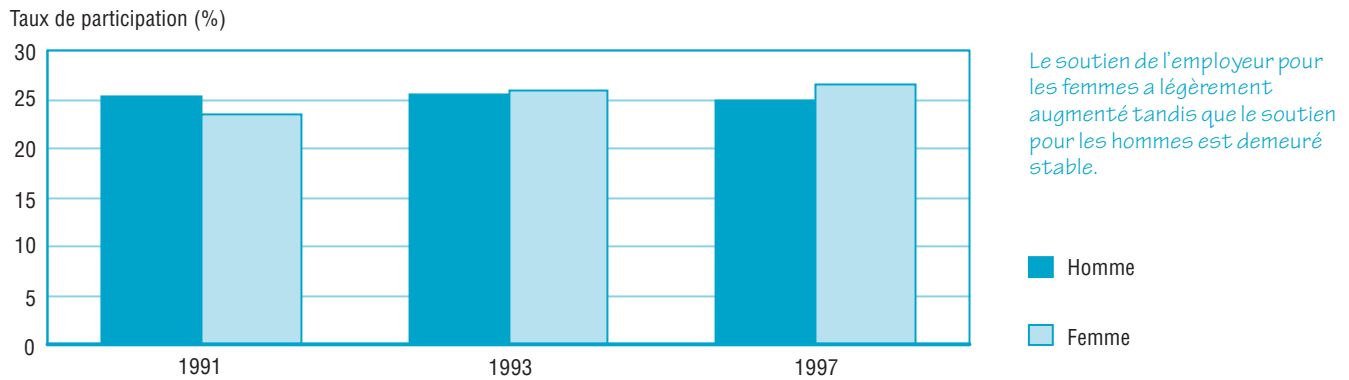
Le rôle de l'employeur constitue un enjeu clé de l'éducation et de la formation liées à l'emploi¹¹. Depuis 1991, les taux de participation à la formation appuyée par l'employeur sont demeurés constants. Cela est vrai pour tous les types de formation appuyée par l'employeur, y compris la formation liée à l'emploi. On s'inquiète du fait que cet appui de l'employeur n'est pas offert à tous, certains groupes étant plus avantagés que d'autres à ce chapitre. Comme nous l'avons mentionné auparavant dans le présent chapitre, les résultats montrent que les travailleurs plus âgés reçoivent moins de soutien que les travailleurs plus jeunes. Cependant, les hommes et les femmes qui travaillent reçoivent maintenant un soutien similaire de leur employeur en ce qui a trait à la formation.

11. Kapsalis (1996) examine le rôle des employeurs et des employés dans la détermination de l'offre et de la demande de formation.

FIGURE 2.11

Participation à la formation soutenue par l'employeur selon le sexe

Pourcentage de la population en emploi participant à la formation soutenue par l'employeur, selon le sexe, Canada, 1991, 1993 et 1997



Le soutien de l'employeur pour les femmes a légèrement augmenté tandis que le soutien pour les hommes est demeuré stable.

Fait intéressant, un examen des heures de formation révèle que la durée moyenne, par participant, de la formation reçue sans soutien de l'employeur s'est constamment située à plus du double de la formation bénéficiant du soutien de l'employeur. Cela est vrai pour tous les types de formation, y compris la formation liée à l'emploi, ce qui suggère que la formation avec ou sans le soutien de l'employeur vise des objectifs différents. Cela peut en outre indiquer que les employeurs ne désirent pas ou ne peuvent pas investir dans la formation qui nécessite beaucoup de temps de la part de leurs employés. Du point de vue de l'intensité de la formation, le nombre d'heures moyen de formation a augmenté régulièrement depuis 1991, bien qu'en pourcentage l'augmentation ait été plus grande pour la formation appuyés par l'employeur, et particulièrement celle liée à l'emploi (voir les tableaux 2.20a et 2.20b à l'annexe C).

... mais l'intensité de la formation liée à l'emploi appuyée par l'employeur est sensiblement inférieure à celle des autres types de formation.

2.3.4 Taille de l'entreprise

La taille de l'entreprise est un facteur déterminant de la participation à la formation. Plus l'entreprise est grande, plus elle est susceptible d'avoir un service de ressources humaines ainsi que des programmes et des cours d'éducation et de formation, plus les possibilités sont grandes pour le personnel d'y participer, plus les ressources financières sont importantes et moins l'entreprise court de risques si un employé ayant reçu de la formation passe à une autre entreprise (Betcherman et coll., 1998). Les renseignements recueillis au Canada confirment que les employés des grandes entreprises ont des taux de participation plus élevés que ceux des petites et moyennes entreprises. Comme on peut le voir à la figure 2.12, les taux de participation des membres du personnel des entreprises ayant un effectif de 100 employés ou plus sont considérablement plus élevés que ceux des personnes travaillant pour des entreprises de moins de 100 employés. En fait, en 1997, les entreprises comptant 500 employés ou plus avaient des taux de participation qui atteignaient plus du double de ceux des entreprises ayant moins de 20 employés.

Les employés des grandes entreprises sont plus susceptibles que les autres de participer à l'éducation et à la formation des adultes.

Dans la population active occupée, la proportion des travailleurs autonomes a augmenté de façon constante, et elle atteint aujourd'hui près de 18 % de cette population¹². La figure 2.12 montre que les travailleurs autonomes ont en général

Les travailleurs indépendants ont des taux de formation semblables à ceux des plus petites entreprises.

12. D'après les données de 1998 de l'Enquête sur la population active.

des taux de formation nettement inférieurs à ceux des employés de toutes les entreprises, sauf les plus petites. On croit aujourd'hui qu'il est plus difficile pour ces travailleurs de s'organiser de façon à pouvoir participer à de la formation, pour des motifs financiers ou des questions de temps. Cette conclusion suscite des préoccupations au sujet de la capacité d'innovation et d'adaptation aux nouvelles technologies de ce secteur en croissance.

FIGURE 2.12

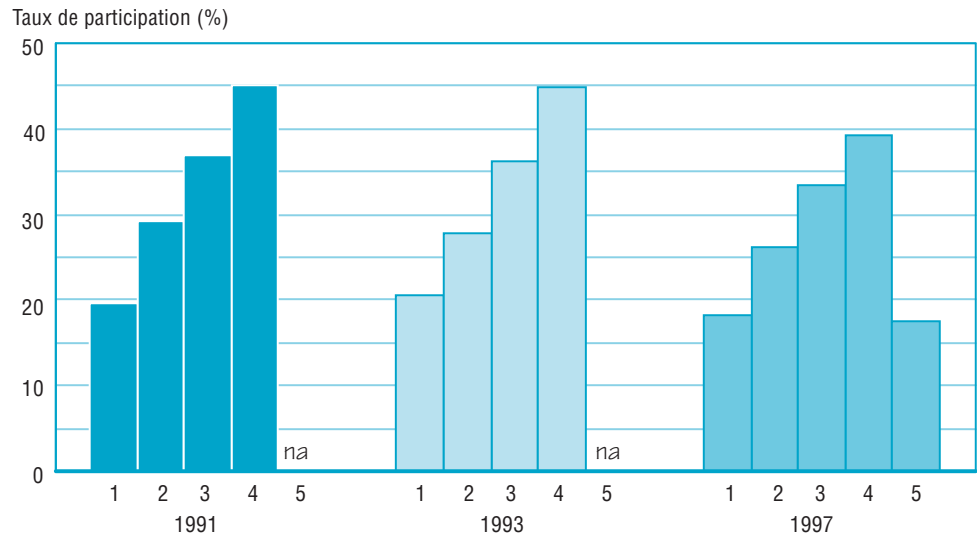
Participation selon la taille de l'entreprise et participation des travailleurs autonomes

Pourcentage de la population en emploi participant à la formation liée à l'emploi selon la taille de l'entreprise et taux de formation des travailleurs autonomes, Canada, 1991, 1993 et 1997

Les travailleurs des grandes entreprises ont tendance à avoir des taux de participation supérieurs à ceux des petites entreprises et des travailleurs indépendants.

Taille de l'entreprise

1. Moins de 20 employés
2. 20 à 99 employés
3. 100 à 499 employés
4. 500 et plus employés
5. Travail autonome



2.3.5 Situation d'emploi

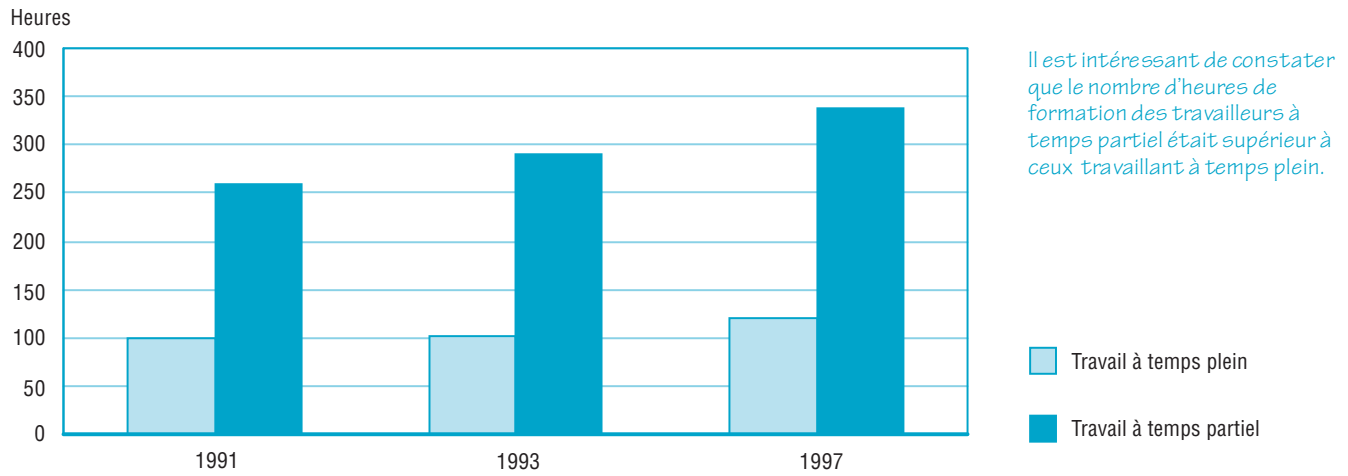
Les taux de formation liée à l'emploi sont demeurés stables, tant pour les travailleurs à temps partiel que pour les travailleurs à temps plein.

En 1997, les taux de participation des travailleurs à temps plein à la formation liée à l'emploi dépassait de 2 points de pourcentage ceux des travailleurs à temps partiel. Compte tenu de la stabilité générale des taux de formation depuis 1991, il n'est pas surprenant de constater que le taux de participation des travailleurs à temps plein n'a diminué que de 3 points de pourcentage, et celui des travailleurs à temps partiel, de 2 points seulement. Un examen des données fournies à la figure 2.13 sur la durée de la formation reçue laisse supposer que les travailleurs à temps partiel ont reçu plus de formation que les travailleurs à temps plein. En théorie, les travailleurs à temps partiel devraient en général être moins attachés à leur entreprise que les travailleurs à temps plein. De même, les entreprises devraient également moins tenir à leurs employés à temps partiel. Par conséquent, on s'attendait à ce que les employés à temps partiel reçoivent moins de formation que les employés à temps plein. La conclusion selon laquelle les employés à temps partiel ont suivi davantage d'heures de formation liée à l'emploi pourrait être le résultat des changements d'emploi fréquents qui nécessitent plus de « formation initiale », ou encore de l'augmentation du nombre de jeunes adultes qui reprennent les études à temps partiel tout en continuant à travailler.

FIGURE 2.13

Heures moyennes de formation selon la situation d'emploi

Nombre annuel moyen d'heures de formation liée au travail par participant en emploi, selon travail à temps plein et temps partiel, Canada, 1991, 1993 et 1997



2.4 Tendances et comparaisons provinciales

Les taux présentés dans le tableau 2.1 de l'annexe C montrent l'importance globale de la participation et font ressortir les écarts qui existent entre les provinces. Une politique d'acquisition continue du savoir pour tous repose sur un accès assez équitable aux occasions d'éducation et de formation des adultes partout au pays. Il semble que sauf au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, les taux de participation ont atteint un sommet en 1993. On a observé que les tendances régionales sont demeurées très stables pendant 15 ans. À l'est de l'Ontario, les taux de participation sont inférieurs à la moyenne nationale, tandis qu'ils sont proches de cette moyenne, ou sensiblement supérieurs, à l'ouest du Québec. Un examen des taux de participation dans les années 1990 indique que seulement trois provinces ont enregistré des taux d'éducation et de formation des adultes de 30 % ou plus. Il est intéressant de noter que ces trois provinces (Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) ont bénéficié d'une situation économique plus favorable que les autres durant cette période.

Tout en demeurant supérieurs à la moyenne nationale, les taux de participation de l'Alberta ont baissé de façon constante, pour se rapprocher de plus en plus de cette moyenne. Les taux de participation au Québec, qui étaient inférieurs à la moyenne nationale, ont continué à baisser. Par contre, l'Ontario a affiché des augmentations régulières du taux de participation à l'éducation des adultes par rapport à la moyenne nationale. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont également enregistré des hausses constantes des taux de participation, ce qui a permis au Nouveau-Brunswick de se rapprocher de la moyenne nationale et à la Nouvelle-Écosse de la dépasser. Sauf en Nouvelle-Écosse, les Canadiens vivant à l'est de l'Ontario ont en général enregistré des taux de participation inférieurs à la moyenne nationale tout au long des années 1990 (voir la figure 2.14a). La figure 2.14b montre que cette tendance se manifeste également dans la population occupée. Des études additionnelles sont nécessaires afin de mieux comprendre les facteurs responsables de ces tendances provinciales.

Les larges écarts quant aux taux de participation provinciaux ont persisté au cours des 15 dernières années.

L'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont connu des améliorations régulières de leurs taux de participation à l'éducation des adultes par rapport à la moyenne nationale.

FIGURE 2.14a

Écarts provinciaux par rapport aux taux de participation nationale

Écart (en points de pourcentage) entre les taux de participation provinciaux et le taux national de la population adulte, selon la province, 1991, 1993 et 1997

À l'exception de la Nouvelle-Écosse, les Canadiens vivant à l'est de l'Ontario avaient des taux de participation inférieurs à la moyenne nationale.

■ 1991
■ 1993
■ 1997

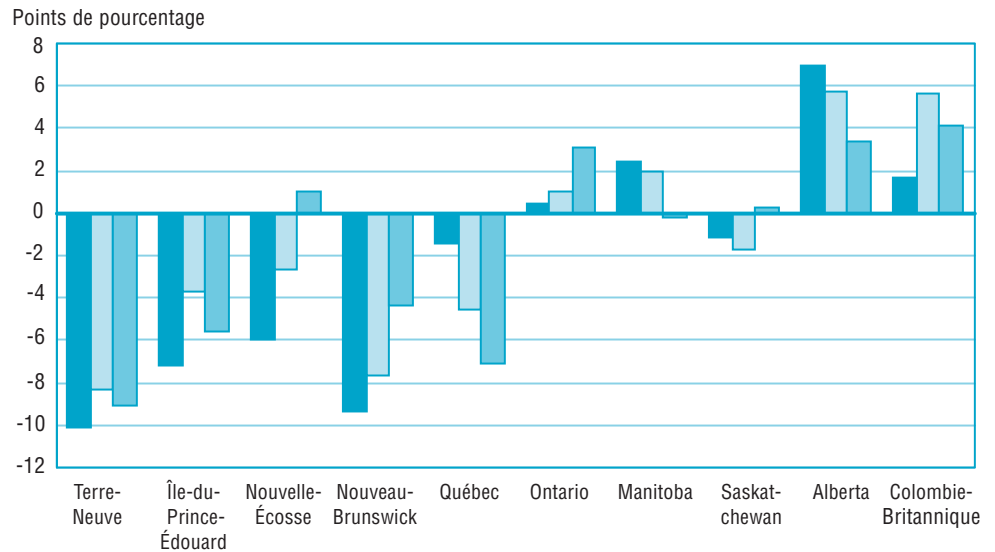


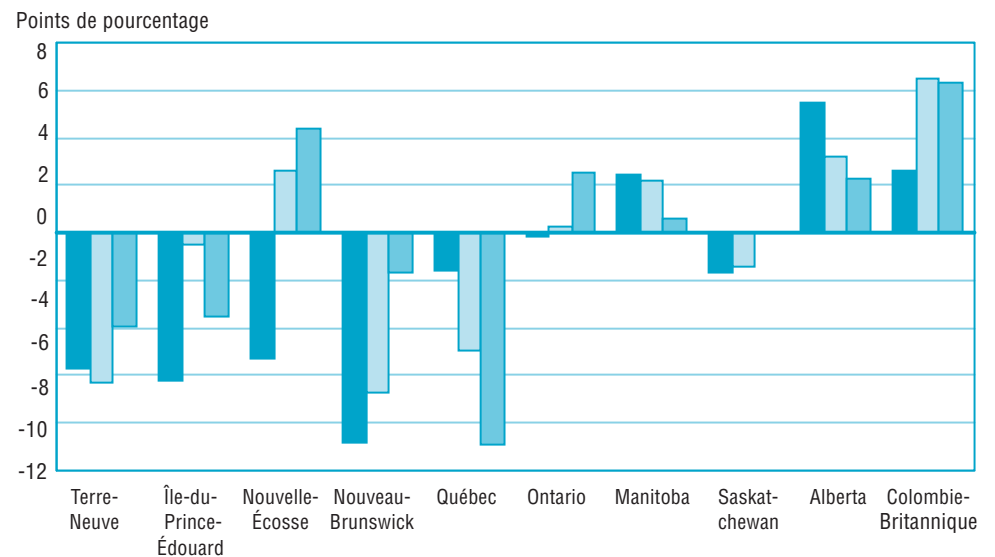
FIGURE 2.14b

Écarts provinciaux par rapport au taux de participation nationale dans le cas de la population occupée

Écart (en points de pourcentage) entre les taux de participation provinciaux et le taux national de la population occupée, selon la province, 1991, 1993 et 1997

Sauf en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, on observait la même situation au niveau des travailleurs canadiens.

■ 1991
■ 1993
■ 1997



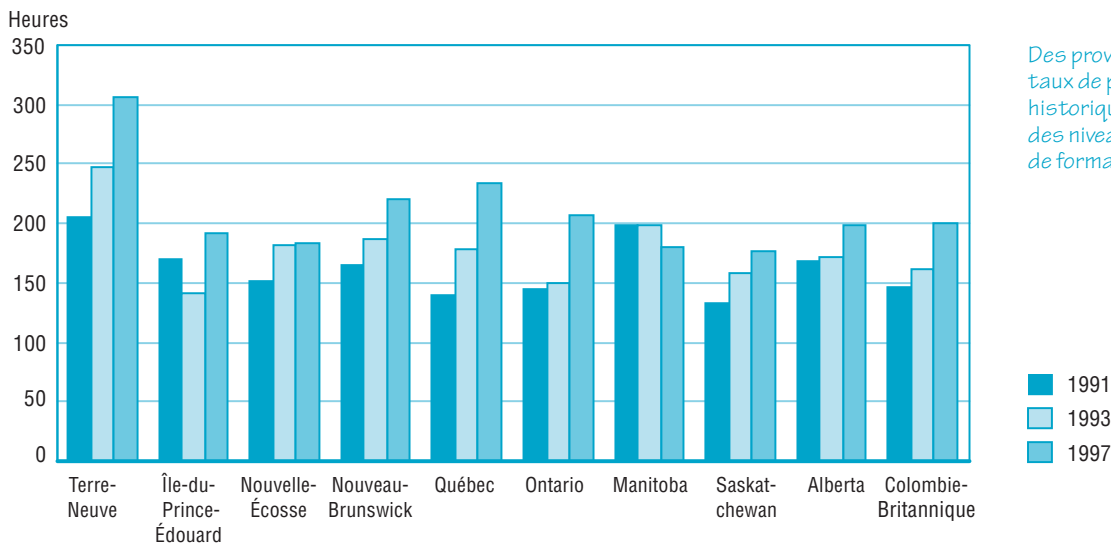
Les taux de participation n'expliquent cependant pas l'ensemble des tendances provinciales. Si l'on tient compte des heures de formation, comme le montre la figure 2.15, on constate que les participants à l'éducation des adultes au Québec et à Terre-Neuve ont consacré sensiblement plus de temps à leurs activités d'apprentissage en 1997 que les participants de beaucoup d'autres provinces, en dépit du fait que ces deux provinces ont des taux de participation peu élevés. Même s'il faut étudier davantage la relation qui existe entre les taux de participation et l'intensité de la formation, il est concevable que le financement par le gouvernement, plutôt que par les sociétés, explique en partie la situation. Compte tenu des taux de participation provinciaux, il n'est pas surprenant, lorsque l'on examine l'intensité de la formation par habitant, de constater que le Québec se classe au bas de la liste, tandis que des provinces affichant des taux de participation élevés, comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, passent dans le quartile supérieur (voir le tableau 2.15 à l'annexe C).

Les variations de l'intensité de la formation pourraient expliquer en partie cette situation.

FIGURE 2.15

Heures moyennes de formation par participant et par province

Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes par participant, selon la province 1991, 1993 et 1997



Des provinces qui avaient des taux de participation historiquement bas affichaient des niveaux élevés d'intensité de formation.

Les différences observées entre les hommes et les femmes étaient faibles à l'échelle nationale. À l'échelle provinciale, les différences entre les taux de participation sont faibles pour la plupart, avec de légers écarts entre les provinces (voir le tableau 2.17 à l'annexe C). Certaines provinces affichaient des taux de participation légèrement plus élevés dans le cas des femmes, mais dans l'ensemble, les données portent à croire qu'il n'y a pas de différences évidentes entre les sexes selon la province. On a observé que l'âge joue un rôle important dans la participation à l'éducation des adultes, les adultes plus âgés y participant moins fréquemment que les plus jeunes. Cette tendance est stable tant d'une province à l'autre que d'une année à l'autre (voir le tableau 2.22 à l'annexe C).

Les taux de participation à l'éducation des adultes diffèrent peu entre les hommes et les femmes au Canada.

Nous avons noté précédemment que les personnes ayant un niveau de scolarité initial élevé sont plus susceptibles que les autres de participer à l'éducation et à la formation des adultes. Toutefois, les taux de participation varient assez considérablement selon la province de résidence. Par exemple, en 1997, les taux de participation des titulaires d'un diplôme universitaire allaient d'un minimum de

Le niveau de scolarité influe beaucoup sur l'éducation des adultes, indépendamment de la province de résidence.

CHAPITRE 2 : Tendances relatives à l'apprentissage des adultes

40 % au Québec à un maximum de 56 % en Nouvelle-Écosse (voir la figure 2.16a). En examinant les résultats obtenus en 1991, 1993 et 1997 pour les répondants titulaires d'un diplôme universitaire, on perçoit clairement les écarts entre les provinces. En 1991, les taux de participation des titulaires d'un diplôme universitaire ne dépassaient la moyenne nationale que dans la moitié des provinces. En 1993, ces taux n'étaient inférieurs à la moyenne nationale qu'au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario et, en 1997, ce n'était le cas qu'au Québec seulement. Dans cette province, le taux de participation des adultes titulaires d'un diplôme universitaire est en baisse depuis 1991.

Ces variations selon la province se manifestent également dans les taux de participation des détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire (voir la figure 2.16b). Comme on pouvait s'y attendre, ces taux sont inférieurs à ceux des titulaires d'un diplôme universitaire, mais il y a également des fluctuations importantes d'une province à l'autre. Ces résultats ont clairement fait ressortir que les taux de participation peuvent différer considérablement d'une province à l'autre. Cela suscite des questions importantes auxquelles devront répondre les recherches futures : les variations de la répartition provinciale de l'éducation et de la formation des adultes sont-elles fonction des occasions qui se présentent, ou bien du besoin perçu de faire plus d'études et de suivre davantage de formation, compte tenu des réalités économiques et sociales locales? À quel point ces variations provinciales sont-elles le résultat de systèmes d'éducation différents?

FIGURE 2.16a

Taux de participation provinciaux des diplômés universitaires

Pourcentage de la population adulte détenant un diplôme universitaire participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province, 1991, 1993 et 1997

Bien que les gens plus scolarisés étaient plus susceptibles de participer à l'éducation et à la formation des adultes, on notait de nettes différences entre les provinces au niveau des diplômés universitaires...

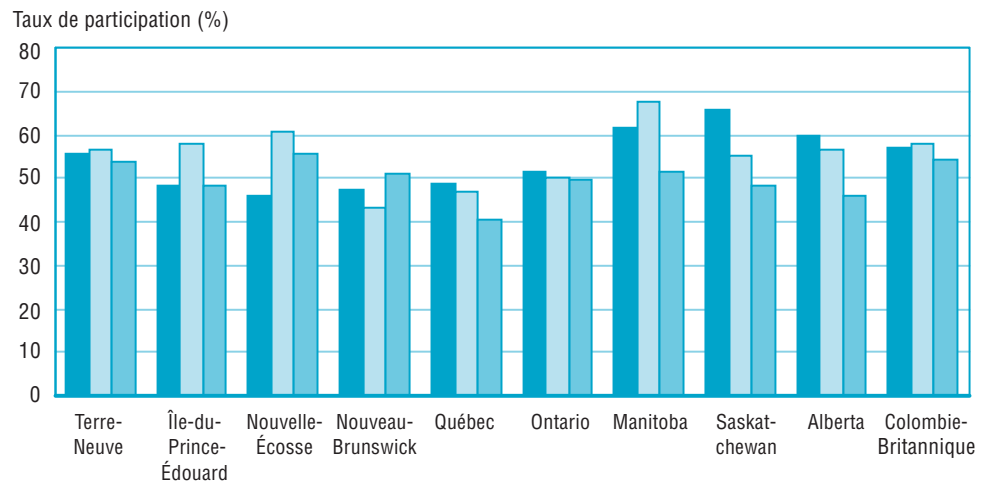
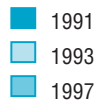
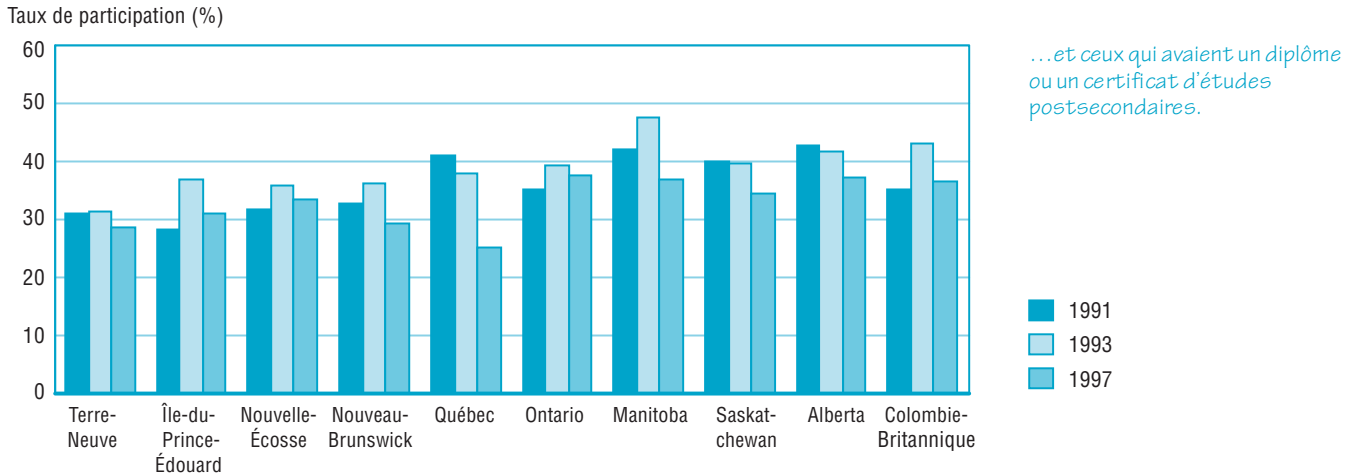


FIGURE 2.16b

Taux de participation provinciaux des titulaires d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire

Pourcentage de la population adulte ayant un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province, 1991, 1993 et 1997



Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, le travail a une influence sur la formation, et cette influence varie selon la province. Cela pourrait, pour une large part, être fonction des écarts qui existent entre les provinces quant à la répartition selon les secteurs d'activité ou les professions. La taille des entreprises et leur répartition entre les provinces pourraient constituer un autre facteur important. Les tendances observées dans la population adulte se retrouvent en général dans la population adulte occupée, tant d'une province à l'autre que d'une année à l'autre. Comme on pouvait s'y attendre, les grandes entreprises sont concentrées dans des enclaves économiques, ce qui peut aggraver les disparités régionales qui existent actuellement au Canada. Un examen des taux de participation selon la taille des entreprises confirme dans une certaine mesure l'hypothèse selon laquelle ce facteur influe sensiblement sur les taux de participation de la population occupée à l'éducation des adultes. Des chercheurs pourraient souhaiter à l'avenir examiner la relation entre la province, la taille de la base industrielle, la répartition des entreprises selon la taille et les groupes professionnels pour améliorer notre compréhension de cette relation.

Les variations quant à la répartition selon les secteurs d'activité, les professions et la taille des entreprises pourraient expliquer certaines des tendances observées dans les taux de participation provinciaux.

2.5 Conclusions

« Il est maintenant généralement reconnu que le développement de nos ressources humaines est l'une des clés, tant d'une plus grande justice sociale, que d'un renforcement de notre productivité et de notre compétitivité. Cela met en cause notre investissement dans les connaissances, la créativité, les compétences et la motivation des gens, investissement qui représente un apport critique à défaut duquel nous ne réaliserions plus aucun progrès technologique et économique. »

(Comité permanent du développement des ressources humaines, 1994, p.57)

L'analyse des tendances quant à l'éducation et à la formation des adultes comprise dans le présent chapitre aboutit à un certain nombre de nouvelles constatations et conclusions. Durant les années 1990, le Canada a connu une légère baisse des taux de participation. Pendant cette période, ces taux n'ont pas varié sensiblement selon le sexe, même s'ils ont été fortement influencés par l'âge, le niveau de scolarité, la profession, la situation d'emploi et la province de résidence. Les résultats montrent clairement qu'il est vrai que l'acquisition du savoir engendre l'acquisition du savoir. Si l'on veut préparer les adultes à acquérir constamment de nouvelles compétences et à améliorer celles qu'ils possèdent déjà, une « culture de l'apprentissage » doit être établie tôt dans leur vie.

De toute évidence, la plupart des adultes font des études et suivent de la formation pour des raisons liées à l'emploi. Il n'est donc pas surprenant que les employeurs jouent un rôle important d'aide auprès des travailleurs dans le domaine de l'éducation et de la formation, même si une proportion appréciable des participants assurent eux-mêmes le financement de leurs cours de formation liée à l'emploi. Dans le cas des participants qui bénéficient d'un soutien de leur employeur, il existe une relation claire entre la formation reçue et la taille de l'entreprise, les grandes sociétés accordant plus de soutien à la formation que les petites. Cela avantage les provinces qui comptent beaucoup de grandes entreprises et de sociétés basées sur la connaissance, comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les autres facteurs qui influent sur les décisions de formation sont l'importance du travail autonome et celle du travail à temps partiel. Cela donne lieu à un débat visant à déterminer si les tendances récemment observées quant à la participation peuvent s'expliquer par une transition entre des formes structurées et formelles d'éducation et de formation des adultes et des modes moins formels et plus autonomes d'apprentissage. Comme ces derniers ne sont pas mesurés pour le moment, cette hypothèse ne peut être vérifiée¹³.

Le changement est la seule constante dans le monde du travail. Le milieu de travail de demain demeurera dynamique et nécessitera encore une combinaison complexe de compétences. Les compétences nécessaires continueront également à évoluer : il ne suffira pas d'augmenter le niveau des compétences, il faudra pouvoir en acquérir de nouvelles. Les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du système d'enseignement officiel ne sont rien d'autre qu'une première étape, le fondement d'une vie d'apprentissage actif. Une vie d'acquisition active et continue du savoir signifie que l'éducation ne prend pas fin quand on cesse d'être étudiant à temps plein. Cependant, les données examinées dans le présent chapitre portent à croire que, pour certains segments de la société, l'éducation s'arrête en fait lorsqu'on finit d'aller à l'école et même plus tôt, dans certains cas. Pendant

13. Au Canada les approches servant à mesurer avec précision la formation informelle à l'aide d'enquêtes en sont à leurs débuts; de nombreux problèmes complexes de mesure restent à solutionner.

toute la période de 15 ans pour laquelle nous disposons de données, les tendances de l'exclusion ont persisté. Les faits établissent clairement qu'il existe des problèmes systémiques d'exclusion et d'inclusion en matière d'éducation et de formation des adultes, problèmes qui découlent de la province de résidence, du niveau de scolarité initial, de la profession, de la situation d'emploi et de l'âge. La conclusion inévitable, c'est que, pour le moment, certains groupes ne sont pas pleinement intégrés à la société canadienne du savoir.

Il est clair que les gens qui travaillent dans de petites entreprises ou à leur compte ont des taux relativement bas de participation à l'éducation et à la formation des adultes. Cette conclusion pourrait laisser supposer qu'ils devront jouer un rôle actif dans la création de leur propre sécurité d'emploi, en se montrant disposés à étendre et à améliorer leurs compétences professionnelles. Seul le temps nous dira quel sort attend ceux qui ne s'efforcent pas activement d'apprendre, mais il est encourageant de noter que beaucoup de Canadiens participent activement à des activités d'apprentissage. Cependant, la possibilité que soient exclus de l'apprentissage permanent des segments importants et croissants de la société canadienne demeure une préoccupation.

Enfin, la baisse observée des taux canadiens de participation à l'éducation des adultes dans les années 1990 est déroutante, particulièrement à la lumière de l'attention qu'accordent les médias, les groupes de pression et le public aux effets de la mondialisation et des changements technologiques sur les besoins de compétences des Canadiens. Les enquêtes à venir nous révéleront si la baisse se poursuivra, se stabilisera ou s'inversera, et si elle est due à une transition à des modes informels d'apprentissage. Les recherches futures nous diront également s'il y a un « effet de ressac » qui influe sur les décisions de formation, c'est-à-dire si les taux de participation sont influencés par les importants changements touchant l'environnement de travail, comme l'usage répandu du micro-ordinateur au début des années 1990. La baisse observée des taux de participation pourrait être le symptôme d'une saturation progressive des besoins d'éducation et de formation supplémentaires reliée à la dernière vague d'innovations et de changements technologiques.

En l'absence d'autres tendances dans les résultats d'enquête et d'une analyse approfondie, il faut admettre, en se basant sur les données disponibles actuellement, que les conclusions suggèrent l'existence de problèmes structurels dans l'environnement canadien de l'éducation et de la formation des adultes. De plus, il est clair que des groupes de Canadiens sont aujourd'hui systématiquement exclus de la « société du savoir ». Compte tenu de l'engagement pris par les dirigeants au Canada d'adopter des mesures actives de développement des ressources humaines, il est maintenant temps de réexaminer les pratiques en vigueur, afin d'assurer un avenir économiquement et socialement harmonieux à tous les Canadiens.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Vue d'ensemble des principales constatations et discussion

Gilles Bérubé, Wendy Salmon et Albert Tuijnman

Introduction

Une analyse de la demande et de l'offre en matière d'éducation et de formation des adultes a été présentée au chapitre 1, à partir des données découlant de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA) de 1998. Au chapitre 2, il a été question des grandes tendances quant à l'incidence et au volume de l'éducation et de la formation des adultes, établies selon des données d'enquêtes nationales recueillies sur une période de plus de 15 ans. Ce dernier chapitre présente une vue d'ensemble ainsi qu'un examen des principales constatations. Il fait également état de pistes possibles de recherche.

Vue d'ensemble des principales constatations

- En 1997, 31 % de la population adulte canadienne âgée de 17 ans et plus a participé à des activités organisées d'éducation ou de formation des adultes. Ce chiffre correspond à 28 % de la population adulte si l'on exclut tous les étudiants à plein temps âgés de 17 à 24 ans qui n'étaient pas soutenus financièrement par leur employeur. Parmi ceux qui ont participé à des activités d'éducation ou de formation des adultes en 1998, la très grande majorité a indiqué l'avoir fait pour des motifs liés au travail.
- En 1991, les chiffres comparables étaient de 35 % et 31 % et, en 1993, de 35 % et 30 %. Le taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes en 1997 se situe par conséquent quelques points en deçà des niveaux observés en 1991 et en 1993. Bien que les écarts soient modestes, ce résultat suggère que la demande relative à l'éducation et à la formation des adultes, mesurée à l'aide de la participation des Canadiens à des activités organisées et structurées d'éducation et de formation des adultes, n'a pas augmenté entre 1991 et 1997. La baisse de la participation a été plus prononcée dans les activités entreprises pour des motifs liés aux intérêts personnels plutôt que pour des motifs liés au travail.
- Selon les constatations de l'enquête, il y a des écarts marqués entre les provinces quant aux taux de participation à l'éducation des adultes. En 1997, les taux s'échelonnaient de 19 % à Terre-Neuve à 32 % en Colombie-Britannique. Le Québec et les provinces de l'Atlantique, à l'exception notable de la Nouvelle-Écosse, avaient des taux de participation comparativement faibles.
- Les taux de participation se sont stabilisés ou ont baissé entre 1991 et 1997 dans toutes les provinces, sauf le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, où il y a eu une légère augmentation du taux de participation à l'éducation des adultes. Les taux de participation ont beaucoup baissé en Alberta, au Manitoba et au Québec.

CONCLUSION : Vue d'ensemble des principales constatations et discussion

- L'intensité des études varie également d'un bout à l'autre du Canada. Même si Terre-Neuve enregistre un taux de participation relativement faible, le nombre moyen d'heures consacrées par les participants à l'éducation ou à la formation des adultes y est élevé. L'intensité des études est supérieure à la moyenne nationale au Québec, mais inférieure à la moyenne en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, l'intensité des études a augmenté, tandis que les taux de participation ont diminué.
- Plusieurs facteurs influent sur la demande individuelle et globale relativement à l'éducation et à la formation des adultes. Par exemple, les taux de participation sont plus élevés pour les personnes au travail que pour les sans-emploi. Il y a une forte corrélation entre la participation, le niveau de scolarité initial et l'âge, mais non avec le sexe. Les taux de participation covarient également avec la demande de compétences au travail.
- Les établissements d'enseignement publics et privés dominent le marché canadien en matière d'éducation et de formation des adultes, mais les employeurs jouent aussi un rôle crucial dans l'offre de formation. Les employeurs contribuent aussi beaucoup au financement des activités de formation : plus de la moitié de tous les cours pris par les Canadiens en 1997 ont été au moins partiellement soutenus financièrement par un employeur.
- Le rôle des employeurs varie selon la branche d'activité et la taille de l'entreprise. Les travailleurs dans les services publics, l'administration publique et les finances sont plus susceptibles que les autres d'obtenir l'aide de leur employeur. En outre, les personnes qui travaillent dans les grandes entreprises sont deux fois plus susceptibles d'obtenir le soutien de leur employeur que celles qui travaillent dans les petites entreprises.
- L'un des facteurs importants de la décision d'acquiescer de la formation tient à la conviction qu'elle sera profitable. Il est encourageant de constater que les participants à l'éducation et à la formation des adultes sont très satisfaits de leurs activités d'apprentissage et estiment que les connaissances et compétences acquises leur sont utiles dans leur vie personnelle et au travail. Toutefois, un segment important de la population canadienne pense ne pas avoir besoin d'autre formation et n'a pas participé à des activités d'éducation et de formation des adultes en 1997.
- Tout comme dans les enquêtes similaires précédentes, l'obstacle le plus important à la formation est le manque de temps : près de 60 % des adultes interrogés ont mentionné ce facteur. Plus de 40 % ont mentionné le coût de l'éducation et de la formation; l'horaire et le lieu peu pratiques des cours ou des programmes ont également été perçus comme des facteurs de dissuasion importants.

Discussion

Ce ne sont pas tous les adultes canadiens qui participent à des activités structurées d'éducation et de formation. Selon l'ÉÉFA de 1998, tout comme les enquêtes qui l'ont précédée, les adultes peu spécialisés et les personnes ayant un niveau de scolarité relativement peu élevé au départ étaient moins susceptibles de participer à des activités d'éducation et de formation des adultes que les adultes ayant une bonne scolarité initiale et d'excellentes compétences. Rien n'indique que l'ampleur de cette inégalité a diminué au fil des années (voir le chapitre 2).

Certains pensent que cette distribution inégale de la participation à des activités d'apprentissage formelles montre que le niveau de développement des compétences des adultes au Canada est sous-optimal, étant donné que les personnes ayant moins de compétences sembleraient avoir beaucoup à gagner si elles cherchaient à en acquiescer d'autres. Ceci repose sur l'hypothèse sous-jacente selon laquelle la non-participation des personnes moins compétentes n'est pas justifiée, car les avantages d'une formation plus poussée pour les personnes, les entreprises et la société sont manifestement supérieurs aux coûts encourus, et ce, pour deux raisons. Premièrement, les connaissances, les compétences et les qualifications acquises par l'éducation pèsent beaucoup dans le recrutement et le choix d'employés par les employeurs. Deuxièmement, il faut avoir de solides compétences pour être en mesure d'entreprendre d'autres activités d'éducation et de formation pendant sa vie active et plus tard.

Bien que tous les Canadiens ne s'engagent pas dans l'apprentissage continu, et que les adultes au Canada ne participent pas autant à des activités de formation formelles que les habitants de certains autres pays avancés, il ne faut pas conclure que les Canadiens adultes sous-investissent dans le développement de leur propre capital humain. Il est possible que les besoins en formation structurée varient d'un groupe social à l'autre, en raison de la diversité de la demande de compétences individuelles et des structures du milieu de travail, et d'un pays à l'autre, en raison des structures différentes de la production, de l'organisation du marché du travail et de la composition de la population¹. Pour savoir si le Canada investit suffisamment ou non dans le capital humain, nous devons en savoir davantage au sujet des résultats de l'apprentissage chez les adultes.

Il ne suffit pas toutefois d'examiner uniquement les facteurs économiques—revenu, employabilité et productivité de l'entreprise—pour déterminer quel doit être le niveau approprié d'apprentissage chez les adultes au Canada. L'éducation et la formation des adultes sont aussi des éléments importants des stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale et l'équité. Pour les décideurs politiques qui cherchent à savoir comment ils peuvent favoriser et soutenir l'acquisition des compétences chez les adultes, la mesure des avantages de la formation pour la société sert à mettre en relief des questions telles l'équité, la redistribution des revenus, l'inclusion sociale et les retombées intergénérationnelles. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, les avantages pour les particuliers vont au-delà des compensations que représentent les salaires plus élevés ou l'emploi. Il a été démontré que l'apprentissage favorise une meilleure santé et qu'elle a d'autres conséquences favorables pour la famille, la collectivité et le pays.²

Les décideurs doivent également en savoir davantage sur les raisons pour lesquelles les personnes décident d'acquérir une formation ou non, afin de déterminer si leurs décisions sont en quelque sorte injustifiées parce qu'elles ne tiennent pas compte des coûts et des avantages connexes. Des obstacles autres qu'économiques peuvent empêcher les gens d'acquérir une formation. Mentionnons en particulier les obstacles du point de vue des attitudes à l'égard de l'acquisition de compétences chez les adultes. En 1997, par exemple, environ 40 % des répondants de l'EÉFA, dont un nombre important de ceux-ci avaient de faibles compétences, ne voyaient pas la nécessité de l'éducation et de la formation, et ne s'y intéressaient pas.

Dans ce contexte, il est important de se demander si ce sont les mêmes travailleurs qui reçoivent une éducation et une formation pour les adultes année après année ou si, sur une certaine période, une majorité de la main-d'œuvre y participe. Les enquêtes comme l'EÉFA ne peuvent répondre à cette question parce qu'il n'y a pas de suivi des participants. Selon les données longitudinales disponibles, les inégalités observées dans les données de l'EÉFA de 1998 pourraient s'accroître à la longue (Rubenson 1996). Les personnes qui participent une fois à des activités d'éducation des adultes sont susceptibles de le faire de nouveau, tandis que celles qui n'y participent pas ont tendance à refuser les offres par la suite (Tuijnman, 1989).

La formation formelle — celle qui est mesurée par l'EÉFA — est seulement un aspect de l'investissement dans le capital humain. La formation professionnelle informelle serait aussi une source importante d'acquisition de compétences par

1. Une fois contrôlés les facteurs relatifs à la démographie et à l'éducation, l'OCDE a récemment estimé que le Canadien moyen peut s'attendre à suivre 2 109 heures de formation liée au travail entre 25 et 64 ans. Comparativement aux pays inclus dans l'analyse, le Canada arrive au deuxième rang pour ce qui est des heures de formation qu'une personne suivra pendant toute sa vie, c'est-à-dire 60 % de plus que la moyenne pour tous les pays (OCDE 1999).

2. Voir J. Coleman (1990), *Foundation of Social Theory*. Harvard University Press, Cambridge, M.A. and OECD (1998), *Human Capital Investment: an International Comparison*. Centre for Educational Research and Innovation, OECD, Paris.

CONCLUSION : Vue d'ensemble des principales constatations et discussion

les adultes dans une société moderne. En fait, il est probable que certaines personnes et entreprises jugent que la formation informelle est plus avantageuse que la formation formelle. Des travaux récents suggèrent que l'apprentissage informel est une composante importante de l'acquisition continue du savoir (Livingstone et Roth 1998, ainsi que Betcherman et coll. (1998)). Pour déterminer si la formation des adultes au Canada est satisfaisante dans l'ensemble, il faut tenir compte de l'incidence de la formation informelle. Il faut aussi comprendre le rôle de l'apprentissage informel dans l'acquisition globale de compétences, sa relation avec les structures plus formelles de l'apprentissage par les adultes, et les circonstances et les objectifs particuliers du processus d'apprentissage informel.

Bien que l'ÉÉFA mette en lumière les caractéristiques de l'apprentissage des adultes au Canada, il reste encore beaucoup à apprendre. Les lacunes qui existent du point de vue de la connaissance des résultats de l'apprentissage par les adultes, des obstacles et des facteurs de motivation au développement de compétences chez les adultes, ainsi que du rôle et de la structure de l'apprentissage informel dans le contexte de l'apprentissage global, limitent la capacité des décideurs, des éducateurs, des entreprises et des particuliers à prendre des décisions éclairées en matière d'apprentissage.

Pistes de recherche

Les lacunes dans la connaissance de l'apprentissage chez les adultes dont il a été brièvement question dans la partie précédente sont davantage expliquées dans Baran et coll. (2000). La version originale de ce document a été préparée par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), à titre de document d'information pour un atelier sur l'apprentissage des adultes. Cet atelier a réuni des spécialistes du milieu universitaire, du gouvernement et d'organismes internationaux, afin qu'ils examinent les principales lacunes pertinentes aux politiques, et qu'ils proposent des priorités et des orientations pour les recherches à venir.

Bien que le rôle essentiel de l'ÉÉFA à l'égard de la collecte de données dans l'ensemble de la population auprès de particuliers — types d'apprentissage choisis par les adultes, motifs de participation, ainsi qu'obstacles à l'acquisition d'autres compétences — ait été confirmé, on reconnaît que les prochaines versions de cette enquête pourraient approfondir nos connaissances au sujet des besoins des adultes en matière d'apprentissage.

L'ÉÉFA fournit une source complète de données sur les activités formelles d'éducation et de formation des adultes au Canada, mais très peu d'analyses détaillées des données disponibles ont été entreprises par le passé. Comme nous l'avons fait observer ci-dessus, certaines lacunes importantes dans la connaissance de l'apprentissage chez les adultes ne sont pas actuellement prises en compte par l'ÉÉFA. Ces lacunes doivent absolument être comblées pour l'analyse de l'éducation et de la formation des adultes au Canada et pour l'élaboration des politiques à cet égard.

Comme les gouvernements attachent de plus en plus d'importance à l'apprentissage chez les adultes comme moyen de soutenir la croissance économique et l'inclusion sociale, il est important que le potentiel analytique de l'ÉÉFA soit davantage exploité. L'ÉÉFA ne peut être considérée comme le seul outil de collecte de données et de renseignements sur l'apprentissage chez les adultes au Canada. Le développement de stratégies complémentaires de collecte des données, comme l'Enquête sur le lieu de travail et les employés, pourra accroître notre capacité de comprendre l'apprentissage chez les adultes au Canada, y compris ses retombées pour les travailleurs et les entreprises.

Glossaire des termes

APPRENANT ADULTE (Adult learner)

Aux fins de l'EÉFA, les apprenants adultes sont les personnes âgées de 17 ans et plus, inscrites à une activité éducative ou de formation structurée. Ces apprenants ont dépassé l'âge de fréquentation scolaire obligatoire. Aux fins du présent rapport toutefois, la définition est restreinte aux apprenants adultes inscrits à des activités éducatives ou de formation à temps partiel. Les apprenants participant à des activités à plein temps n'ont été inclus que si ces activités étaient parrainées par leur employeur ou si l'apprenant était âgé de 20 ans ou plus et inscrit à un programme d'études primaires ou secondaires ou s'il était âgé de 25 ans et plus et inscrit à un programme d'études postsecondaires.

APPRENTISSAGE À VIE (Lifelong learning)

Concept selon lequel l'éducation n'est pas une expérience acquise une fois pour toutes au cours du cycle initial d'études formelles à plein temps entrepris dans l'enfance. C'est plutôt un processus qui doit se poursuivre tout au long de la vie et répondre à des besoins différents au cours des différentes étapes de la vie et de l'activité professionnelle.

CAPITAL HUMAIN (Human capital)

Représente les connaissances, les compétences, les habiletés et les autres attributs que possèdent les êtres humains et qui sont pertinents pour les activités économiques.

CHAMPS D'ÉTUDES (Field of study)

La discipline d'un programme d'études (par exemple, médecine, économique, architecture, travail social, etc.).

COLLÈGES COMMUNAUTAIRES (Community colleges)

Établissements d'enseignement postsecondaire non habilités à conférer des grades, notamment les collèges d'arts appliqués et de la technologie (en Ontario), les collèges d'enseignement général et professionnel ou CÉGEP (au Québec) et les instituts de technologie et autres établissements d'enseignement qui offrent un programme de passage à l'université ou une formation spécialisée dans certains domaines comme l'agriculture, les arts ou l'exploitation forestière. Pour pouvoir s'inscrire à ces programmes, il faut généralement détenir un diplôme d'études secondaires.

COMPÉTENCES (Skills)

Réfère aux connaissances pratiques, au savoir-faire ou à l'habileté à accomplir une tâche physique ou mentale que quelqu'un acquiert par les études ou la formation.

COURS (Course)

Une activité d'éducation ou de formation qui se limite à un élément spécifique d'étude. Il peut faire partie d'un programme d'études plus vaste menant à un certificat, diplôme ou degré (par exemple, Introduction à la psychologie suivi dans le cadre d'un programme universitaire) ou peut être une activité d'apprentissage complète en soi (par exemple, un cours de langue seconde).

COURS SUIVIS PAR INTÉRÊT PERSONNEL (Personal interest courses)

Comprennent les cours suivis à des fins récréatives, par exemple pour apprendre un passe-temps ou occuper ses loisirs, ou en vue d'un enrichissement personnel.

DURÉE D'UN COURS OU PROGRAMME (Duration of course or program)

Réfère au temps requis pour compléter avec succès un cours, programme ou séance de formation. La durée peut être mesurée en heures, jours, semaines, mois ou années.

ÉCOLE COMMERCIALE (Commercial school)

École privée à but lucratif détenant un permis décerné par la province et dispensant une formation professionnelle.

ÉCONOMIE DU SAVOIR (Knowledge-based economy)

Réfère aux connaissances pratiques, au savoir-faire ou à l'habileté à accomplir une tâche physique ou mentale que quelqu'un acquiert par les études ou la formation.

ÉDUCATION (Education)

Toutes activités visant à accroître la connaissance, les valeurs morales et la compréhension, requises pour fonctionner dans la société en général plutôt que la connaissance et les compétences se rapportant à un domaine d'activité restreint.

ÉDUCATION À DISTANCE (Distance education)

Méthode d'enseignement par correspondance ou par le biais de médias comme la radio, la télévision ou les journaux sans ou avec peu de contacts réguliers face à face entre l'enseignant et l'étudiant. Afin d'être considéré comme un étudiant à distance, ce dernier doit être inscrit au programme.

ÉDUCATION OU FORMATION APPUYÉE PAR L'EMPLOYEUR (Employer-sponsored education or training)

Réfère aux études ou aux activités de formation qui sont soutenues financièrement par l'employeur. Un employeur peut parrainer un employé en payant ses frais de scolarité, son hébergement, son transport, le matériel éducatif, en lui donnant congé, etc.

ÉDUCATION OU FORMATION À TEMPS PLEIN / TEMPS PARTIEL (Full-time or Part-time education or training)

Dans l'ÉÉFA, chacun des répondants a indiqué s'il était étudiant à temps plein ou à temps partiel (ou stagiaire) en se fondant sur ses principales activités quotidiennes ou hebdomadaires. Il se peut que cet état ne corresponde pas au statut déterminé par un établissement d'enseignement en particulier. Les établissements déterminent que leurs étudiants sont à temps plein ou à temps partiel selon le nombre de cours auxquels ils sont inscrits. Les activités d'apprentissage qui durent l'équivalent d'une journée complète de travail sont considérées comme des activités à temps plein.

ÉDUCATION DES ADULTES (Adult education)

L'éducation des adultes comprend tous les processus éducatifs suivis par des personnes dont l'âge dépasse l'âge scolaire, quels qu'en soient le contenu, le niveau et la méthode, qui complètent ou remplacent les études initiales. Il peut s'agir de cours à temps partiel suivis, le jour ou le soir, dans un établissement d'enseignement, de cours suivis par correspondance, etc. La formation peut comporter des cours à unités ou sans unités et peut être entreprise pour des raisons professionnelles ou encore par intérêt personnel.

ÉDUCATION OU FORMATION FORMELLE (Formal education or training)

Activité éducative ou de formation destinée aux adultes, structurée de façon formelle et organisée dans un certain ordre, dans laquelle les apprenants suivent un programme d'études, planifié et dirigé par un enseignant, qui mène généralement à une certaine reconnaissance officielle des acquis scolaires.

ÉDUCATION INFORMELLE (Informal education)

Processus se poursuivant tout au long de la vie par lequel la personne acquiert des comportements, des valeurs, des compétences et des connaissances à partir de ses expériences quotidiennes ou auprès des influences éducatives et d'autres ressources de son milieu. Activité éducative dans laquelle l'expérience d'apprentissage n'est pas structurée sous forme d'un enseignement en classe sous la direction d'un enseignant, n'est pas organisée selon un ordre progressif et ne mène pas à une reconnaissance officielle.

ÉDUCATION OU FORMATION DISPENSÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ (Private sector education or training)

Comprend l'éducation et la formation qui n'entre pas sous la juridiction des ministères provinciaux d'éducation. Cela comprend entre autre, l'enseignement offert par les écoles commerciales, les écoles privées de musique, les cours offerts au travail par les employeurs et tout autre cours semblable qui peuvent recevoir des deniers publics mais dont le financement provient essentiellement des droits de scolarité chargés aux étudiants.

ÉDUCATION OU FORMATION DISPENSÉE PAR LE SECTEUR PUBLIC (Public sector education or training)

Comprend l'éducation et la formation dispensée sous l'égide des ministères provinciaux d'éducation (écoles élémentaires et secondaires, universités et collèges, programmes d'apprentissage et de formation professionnelle au niveau des métiers qui sont initiés et sanctionnés par les gouvernements provinciaux).

ÉDUCATION OU FORMATION LIÉE À L'EMPLOI (Job-related education or training)

Toute activité éducative ou de formation entreprise en vue d'acquérir ou de perfectionner des compétences qui serviront dans le cadre d'un poste ou d'une carrière actuel(le) ou futur(e).

EFFORT D'APPRENTISSAGE (Learning effort)

Représente la fréquence et l'intensité de la formation que reçoit une population. Cette mesure est donnée par la multiplication du taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes par le nombre moyen d'heures consacrées par les participants à ces activités.

ÉTUDES POSTSECONDAIRES (Postsecondary education)

Genres d'études généralement poursuivies dans les collèges communautaires ou les universités.

FORMATION (Training)

Développement systématique des attitudes, connaissances et compétences d'une personne de sorte qu'elle puisse accomplir une tâche précise à un niveau de compétence donné.

FORMATION SUR LE TAS (Informal training)

Formation généralement acquise lorsque l'apprenant accomplit des tâches régulières au travail, ou observe quelqu'un qui les accomplit, et qui par nature n'est ni planifiée ni structurée.

FORMATION OU ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (Trade/Vocational training or education)

Activités et programmes conçus pour donner les compétences nécessaires en vue de l'exercice d'une profession ou d'un métier donné. Ces programmes mettent l'accent sur les habiletés techniques et sur des procédures clairement définies ou bien établies plutôt que sur l'application des idées et des principes.

FOURNISSEUR (Provider)

Toute organisation publique ou privée offrant les activités éducatives ou de formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE (Medium or method of instruction)

Technique utilisée pour atteindre les objectifs du cours ou du programme. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées, notamment l'enseignement en classe, les séminaires, les ateliers de travail, les logiciels éducatifs, la radio/télédiffusion, cassettes audio/vidéo, rubans ou disques, la lecture ou la formation en cours d'emploi.

NIVEAU DE LITTÉRATIE (Literacy level)

La littératie correspond aux compétences de traitement de l'information (lecture, écriture et notions de calcul) nécessaires pour utiliser les documents imprimés au travail, à la maison et dans la société. Le niveau de littératie indique dans quelle mesure une personne, un groupe, ou les habitants d'un pays possèdent ces compétences.

NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT (Educational attainment)

Le plus haut degré, certificat ou diplôme reçu par un individu.

PARRAIN OU PARRAINAGE (Sponsor or Sponsorship)

Le parrain du cours ou du programme d'études est la personne ou l'organisme qui paie les droits de scolarité ou les autres frais, tels ceux associés aux déplacements, au matériel scolaire, ou qui accorde les congés, etc.

POPULATION ACTIVE (Labour force)

La population active comprend les personnes faisant partie de la population civile non institutionnelle, âgées de 15 ans ou plus, lesquelles constituent l'ensemble des travailleurs disponibles au Canada. Pour être membre de la population active, un individu doit soit travailler (à temps plein ou à temps partiel), soit être sans travail mais être à la recherche d'un emploi. Pour les fins de cette enquête, seule la population âgée de 17 ans et plus considérée.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (Gross Domestic Product)

Valeur sans double compte des biens et des services produits à l'intérieur des limites géographiques du pays que les facteurs de production soient résidents ou non résidents.

PROFESSIONS DE COL BLANC (White-collar occupations)

Catégorie de professions qui comprend les professionnels des domaines artistiques, les employés de bureau, les directeurs, gérants et administrateurs, les professionnels de la santé, les travailleurs des sciences naturelles, les membres du clergé, les travailleurs spécialisés dans la vente, les travailleurs spécialisés des sciences sociales ainsi que les enseignants et le personnel assimilé.

PROFESSIONS DE COL BLEU (Blue-collar occupations)

Catégorie de professions qui comprend les professions dans les industries de la construction, de la fabrication, de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière, de la manutention, des mines, de la transformation, des services, du transport ainsi que d'autres métiers.

PROGRAMME DÉTUDES (Program)

Ensemble de cours suivis en vue d'obtenir un diplôme, un certificat ou un grade.

QUOTIENT DE PROBABILITÉ (Odds ratio)

Le quotient de probabilité ou cote indique la probabilité relative qu'une chose se produise ou ne se produise pas. Dans le contexte de l'ÉÉFA, un quotient de probabilité de 1 représente des probabilités égales que les répondants suivent, ou ne suivent pas, des cours ou une formation d'éducation des adultes. Les quotients dont la valeur est inférieure à 1 indiquent que les chances sont moins bonnes de recevoir une formation, tandis que les quotients plus grands que 1 représentent de meilleures chances.

SECTEUR PRIMAIRE (Primary sector)

Groupe d'industries qui comprend les industries agricoles, les industries de la pêche, les industries de l'exploitation forestière et les industries des mines.

SECTEUR SECONDAIRE (Secondary Sector)

Groupe d'industries qui comprend les industries manufacturières, les industries de la construction et les industries des services publics.

SECTEUR TERTIAIRE (Tertiary Sector)

Catégorie d'industries comprenant les industries du commerce de gros et de détail, les industries des intermédiaires financiers, des assurances et des services immobiliers ainsi que les industries de services.

SITUATION VIS-À-VIS L'ACTIVITÉ (Labour force status)

Cette variable classe les gens en âge de travailler selon leur lien avec la population active. Une personne peut soit travailler (à temps plein ou à temps partiel), soit être en chômage ou ne pas faire partie de la population active. La population active canadienne comprend les trois premiers groupes, soit les travailleurs à temps plein et ceux à temps partiel ainsi que les chômeurs.

TAUX DE FORMATION (Training rate)

Le taux de formation mesure le nombre de stagiaires parrainés par les employeurs par 100 employés dans une entreprise, une industrie ou un secteur donné.

TAUX DE PARTICIPATION (Participation rate)

Le taux de participation correspond à la proportion de la population prenant part à une activité donnée. Dans cette étude, les taux de participation correspondent à la proportion de la population âgée de 17 ans et plus prenant part aux activités d'éducation et de formation des adultes.

VOLUME DE FORMATION (Training volume)

Réfère au nombre total d'heures d'éducation ou de formation reçues par une personne.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Méthodologie et qualité des données de l'enquête

Introduction

Statistique Canada a commencé à sonder les Canadiens au sujet de leur participation à l'éducation et à la formation des adultes au début des années 1980, en menant des enquêtes en 1984, 1986, 1990, 1992, 1994 et 1998.

Même si ces enquêtes visaient toutes le même but, c'est-à-dire établir le profil de la participation au système d'éducation et de formation des adultes, le contenu et la méthode de mesure adoptée ont sensiblement évolué. La méthodologie de l'enquête a été considérablement améliorée à compter de 1992, après qu'on eut acquis une meilleure compréhension du phénomène sous-jacent et reconnu la nécessité de disposer de renseignements plus détaillés. Le présent rapport réunit des données des trois enquêtes les plus récentes (1992, 1994, 1998) pour examiner les tendances de la participation, étant donné que les estimations découlant de ces enquêtes sont strictement comparables. Les estimations établies à partir d'enquêtes antérieures ne sont généralement pas strictement comparables en raison de changements dans la méthode de mesure sous-jacente. Dans les quelques cas où l'on établit dans le présent rapport des comparaisons avec des enquêtes antérieures, on a mis beaucoup de soin à s'assurer qu'elles sont valides et fiables.

Définition des apprenants adultes

Aux fins de l'analyse, les participants à des programmes d'éducation et de formation des adultes peuvent être classés dans trois grandes catégories. La catégorie la plus générale et la plus inclusive englobe tous les participants âgés de 17 ans et plus. Cette catégorie comprend les étudiants qui en sont encore à leur premier cycle d'apprentissage formel et, par conséquent, cette définition surestime la participation aux programmes d'éducation et de formation pour adultes. En excluant les élèves de 17 à 19 ans inscrits à un programme de niveau primaire ou secondaire, ainsi que les étudiants de 17 à 24 ans inscrits à un programme au niveau postsecondaire, on peut axer l'analyse sur la deuxième grande catégorie – la population des « apprenants adultes »¹. À noter que les étudiants qui reçoivent une aide de leur employeur ne sont pas exclus, et qu'ils sont considérés comme des apprenants adultes. La troisième grande catégorie comprend uniquement les apprenants adultes qui avaient un emploi au moment de l'enquête ou pendant la période de référence. Dans chacune de ces trois catégories, la limite inférieure de 17 ans a été retenue, car elle correspond à l'âge légal où les enfants peuvent quitter l'école plus un an. La présente publication porte surtout sur les apprenants adultes définis comme faisant partie des deuxième et troisième catégories.

1. Voir l'Introduction pour une description plus détaillée de la définition utilisée dans le présent rapport.

Dans des publications antérieures sur l'éducation et la formation des adultes diffusées par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, une définition d'apprenant adulte légèrement différente a été utilisée. Dans ces publications antérieures, les étudiants à temps plein inscrits à un programme régulier ont été exclus, peu importe leur âge, sauf ceux qui étaient soutenus financièrement par un employeur. Cependant les activités d'éducation et de formation auxquelles participaient les étudiants à temps plein à l'extérieur de leurs programmes scolaires et universitaires réguliers ont été incluses. Dans la présente publication, ces activités sont exclues. Ce changement a permis de créer un groupe mieux défini dans la tranche de l'âge habituel de l'apprentissage, qui reflète donc davantage la population réelle d'apprenants adultes.

Objectifs de l'enquête

Même si les objectifs des enquêtes EÉFA ont évolué au fil des ans, les objectifs de l'enquête de 1998 sont indicatifs :

- Mesurer de façon détaillée l'incidence des programmes d'éducation et de formation des adultes au Canada;
- Établir le profil socio-économique et démographique des personnes qui participent et des personnes qui ne participent pas à des programmes d'éducation et de formation des adultes;
- Établir le profil des types de programmes de formation et d'éducation auxquels participent des personnes ainsi que de la durée et de l'emplacement de ces programmes;
- Établir le profil de la participation des employeurs au processus de formation et d'éducation;
- Cerner les obstacles auxquels font face des personnes désireuses de participer à des programmes quelconques d'éducation et de formation mais qui ne le peuvent pas.

Plan et couverture de l'enquête²

À l'instar de toutes les autres enquêtes EÉFA, l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA) de 1998 a été menée par téléphone comme supplément à l'Enquête sur la population active (EPA) de janvier 1998. L'EPA est fondée sur un échantillon mensuel permanent de logements consistant en six panels, ou groupes de renouvellement de taille à peu près égale. Chaque panel est, en soi, représentatif de l'ensemble de la population de l'EPA. Tous les logements appartenant à un groupe de renouvellement demeurent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs, après quoi ils sont remplacés (renouvellement au sein de l'échantillon) par un autre panel de logements appartenant à la même grappe ou à des grappes similaires. Grâce à cette méthode du renouvellement des groupes, il est facile de faire des enquêtes supplémentaires fondées sur le plan de l'EPA, mais en faisant appel à un échantillon plus petit que l'échantillon global³.

Dans le cas des logements nouvellement incorporés à l'échantillon, l'intervieweur mène habituellement une interview sur place, en recueillant premièrement des renseignements socio-démographiques sur tous les membres admissibles. Les entrevues suivantes sont réalisées par téléphone, pourvu qu'il y ait un téléphone dans le logement et que l'enquêté soit d'accord. Ainsi, environ 85 % de l'ensemble des ménages sont interviewés par téléphone. Lors des

2. On fait référence à l'enquête la plus récente. Les principaux paramètres de l'enquête n'ont pas changé depuis 1992.

3. On trouve une description détaillée du plan de l'EPA dans la publication de Statistique Canada intitulée Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada (no 71-526-XPB, 1998 au catalogue).

entrevues mensuelles subséquentes, comme elles sont appelées, l'intervieweur fait confirmer les renseignements socio-démographiques obtenus le premier mois, puis il recueille les renseignements relatifs à la population active pour le mois courant.

Pour tous les logements, l'intervieweur obtient habituellement les renseignements relatifs à tous les membres du ménage auprès d'un membre bien informé du ménage – normalement la personne qui est à la maison lorsque l'intervieweur se présente. Ces réponses, appelées réponses « par procuration » représentent environ 55% de l'information recueillie. Elle sont acceptées parce qu'il serait trop coûteux et fastidieux de faire plusieurs visites ou appels pour obtenir l'information directement auprès de chaque enquêté.

Lorsque les interviews mensuelles EPA sont terminées, les intervieweurs présentent l'enquête supplémentaire, le cas échéant, qui est administrée à une partie ou à la totalité des personnes qui étaient membres du ménage pendant ce mois⁴.

L'ÉEFA a utilisé cinq des groupes de renouvellement EPA, ce qui a donné un échantillon de 39 217 individus (tableau 1). L'échantillon couvre les dix provinces, mais exclut le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Sont également exclus les pensionnaires d'établissements comme les prisons ou les hôpitaux, les habitants des réserves indiennes, et les membres à temps plein des forces armées. L'échantillon est assez nombreux pour permettre d'établir des répartitions et des tableaux détaillés, et de produire des estimations pour diverses sous-populations qui intéressent tout particulièrement les décideurs des politiques.

Dans le cas de l'ÉEFA, la population cible a été modifiée pour inclure uniquement les personnes de 17 ans et plus plutôt que de 15 ans et plus⁵. Contrairement à l'EPA, les données EÉFA n'ont été recueillies que pour un membre du ménage choisi au hasard plutôt que pour tous les membres. Les réponses par procuration n'étaient pas permises.

La collecte de données pour l'ÉEFA a lieu pendant la semaine de l'Enquête sur la population active et se poursuit la semaine suivante. La deuxième semaine de collecte permet de rejoindre des répondants sélectionnés qui ne sont peut-être pas disponibles pendant la semaine EPA.

Réponses par procuration

Conformément à la pratique courante adoptée pour l'Enquête sur la population active, les enquêtes antérieures à 1992 acceptaient des réponses par procuration lorsque l'information concernant tous les membres du ménage était fournie par un seul membre bien informé. Des recherches effectuées avant l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 ont révélé que cette méthode sous-estimait sérieusement les taux de participation, particulièrement dans le cas des activités de formation de plus courte durée. Compte tenu de la nature des activités de formation des adultes ainsi que des renseignements détaillés requis, les réponses par procuration ne sont plus permises pour l'ÉEFA depuis l'enquête de 1992.

4. On trouve une description détaillée de l'Enquête sur la population active dans la publication de Statistique Canada intitulée Guide de l'Enquête sur la population active (no 71-543-GIF au catalogue).

5. Cette pratique est devenue courante pendant les années 1990.

Tableau 1

Taille de l'échantillon par province et par année d'enquête

Province	Taille de l'échantillon par année de collecte (nombre d'individus)			
	1990	1992	1994	1998
Terre-Neuve	5 570	2 550	2 152	1 530
Île-du-Prince-Édouard	2 434	1 187	1 131	1 150
Nouvelle-Écosse	7 080	3 607	3 172	2 732
Nouveau-Brunswick	6 518	3 189	2 781	2 487
Québec	18 799	10 012	9 568	7 650
Ontario	27 709	14 256	13 680	10 597
Manitoba	6 570	3 533	3 119	3 070
Saskatchewan	7 191	3 932	3 649	2 984
Alberta	9 046	4 769	4 276	3 236
Colombie-Britannique	8 704	4 538	4 231	3 781
Canada	99 621	51 573	47 759	39 217

Notes :

- Les données ne sont pas disponibles pour 1984 et 1986.
- Les enquêtes EFA réalisées après 1990 n'acceptaient pas de réponses par procuration, et une seule personne par ménage était sélectionnée.
- La base de sondage de l'Enquête sur la population active a été remaniée entre 1994 et 1998. Ce remaniement s'est traduit par un échantillon moins nombreux mais plus efficient.

Erreur d'échantillonnage

L'ÉÉFA avait principalement pour objectif de créer une mesure de la fréquence de la participation des adultes à des programmes d'éducation et de formation à l'échelle du Canada. L'échantillon est suffisamment nombreux pour permettre d'établir des répartitions détaillées au niveau provincial et pour d'autres sous-populations, comme la population active. Toutefois, la taille de l'échantillon ne se prête pas à fournir de données aussi détaillées sans que la fiabilité des données en souffre.

L'écart entre les estimations obtenues d'un échantillon et celles que donnerait un dénombrement complet effectué dans des conditions similaires est appelé une erreur d'échantillonnage. Comme dans toute enquête sur échantillon, certaines des estimations dérivées de l'ÉÉFA sont sujettes à de nombreuses erreurs d'échantillonnage, ou elles sont fondées sur un échantillon trop petit pour être statistiquement fiables. L'écart-type des estimations qui apparaît entre parenthèses à l'annexe C est un bon indice de la qualité des estimations. Les estimations fondées sur moins de 30 observations ne sont pas présentées. Ces cas sont signalés par un astérisque (*).

Taux de réponse

Grâce à son lien avec l'EPA, l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes a maintenu des taux de réponse remarquablement élevés pendant toutes les années 1980 et 1990. Comme le montre le tableau 2, les taux de réponse de l'ÉÉFA n'ont fléchi que légèrement au cours de cette période.

Tableau 2
Taux de réponse par province et par année d'enquête

Province	Taux de réponse par année de collecte (%)			
	1990	1992	1994	1998
Terre-Neuve	96,4	90,4	89,5	90,6
Île-du-Prince-Édouard	95,3	88,5	89,5	89,7
Nouvelle-Écosse	94,8	90,2	90,3	89,7
Nouveau-Brunswick	93,9	88,8	87,6	87,3
Québec	95,5	89,1	87,9	89,5
Ontario	92,2	86,5	84,8	81,1
Manitoba	90,4	86,3	88,6	85,7
Saskatchewan	92,6	87,8	88,9	84,2
Alberta	90,3	87,2	88,0	80,5
Colombie-Britannique	92,4	87,7	85,7	84,1
Canada	93,2	87,9	87,2	85,2

Notes :

- Les données ne sont pas disponibles pour 1984 et 1986.
- Les enquêtes EFA réalisées après 1990 n'acceptaient pas de réponses par procuration, et une seule personne par ménage était sélectionnée.
- La base de sondage de l'Enquête sur la population active a été remaniée entre 1994 et 1998. Ce remaniement s'est traduit par un échantillon moins nombreux mais plus efficient.

Tableau 3
Nombre de répondants par province et par année d'enquête

Province	Année de collecte					
	1984	1986	1990	1992	1994	1998
Terre-Neuve	5 921	4 739	5 368	2 305	1 925	1 387
Île-du-Prince-Édouard	2 545	2 093	2 319	1 051	1 012	1 032
Nouvelle-Écosse	6 887	5 420	6 709	3 255	2 863	2 451
Nouveau-Brunswick	7 758	5 639	6 126	2 831	2 437	2 171
Québec	14 823	11 806	17 946	8 917	8 407	6 848
Ontario	17 723	14 594	25 534	12 326	11 607	8 595
Manitoba	7 456	5 266	5 938	3 050	2 764	2 630
Saskatchewan	8 850	6 712	6 659	3 452	3 243	2 513
Alberta	10 570	10 263	8 169	4 160	3 763	2 604
Colombie-Britannique	9 005	7 167	8 040	3 981	3 624	3 179
Canada	91 538	73 699	92 808	45 328	41 465	33 410

Notes :

- Les enquêtes EFA réalisées après 1990 n'acceptaient pas de réponses par procuration, et une seule personne par ménage était sélectionnée.
- La base de sondage de l'Enquête sur la population active a été remaniée entre 1994 et 1998. Ce remaniement s'est traduit par un échantillon moins nombreux mais plus efficient.

Contenu de l'enquête

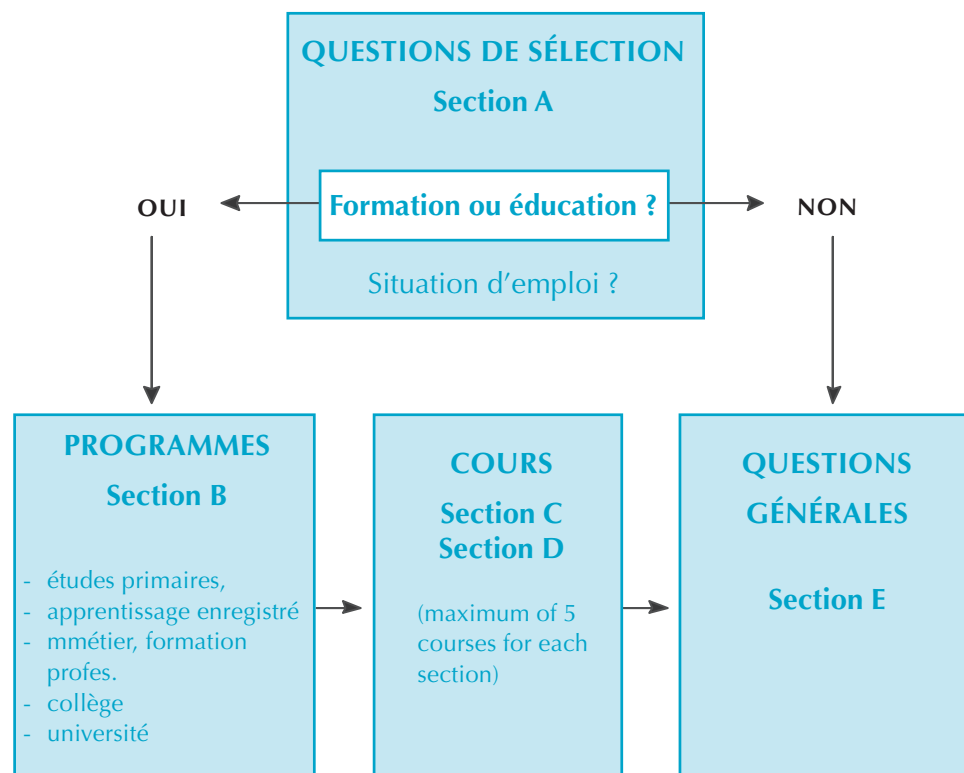
La couverture des enquêtes sur l'éducation et sur la formation des adultes a sensiblement évolué depuis leur mise en œuvre. Dans la première enquête de la série, soit l'Enquête sur l'éducation de 1984, le terme « formation » n'était pas explicitement utilisé, ce qui a donné lieu à une sérieuse sous-représentation des activités de formation. Dans la deuxième enquête de la série, soit l'Enquête sur la formation des adultes de 1986, le point de mire était explicitement limité à la formation et à l'éducation pour un travail ou un emploi, ce qui a donné lieu à une sérieuse sous-représentation d'autres activités d'apprentissage, moins instrumentales. Pour cette enquête, la période de référence avait aussi été prolongée

ANNEXE B : Méthodologie et qualité des données de l'enquête

de 12 à 24 mois. En outre, la population cible était limitée aux personnes âgées de 16 à 65 ans, ce qui empêchait toute analyse de l'apprentissage formel pendant la période suivant l'âge normal du départ à la retraite. La troisième enquête de la série (1990) s'est traduite par un mariage de ce qui avait été, jusqu'alors, deux concepts distincts : l'éducation et la formation. À la suite de l'enquête de 1990, on a entrepris, en se fondant sur le mariage des deux concepts clés, un examen en profondeur du contenu et de la méthodologie de l'enquête, ce qui a abouti à une approche et des définitions qui sont demeurées essentiellement constantes depuis l'enquête de 1992.

Dans certains cas, les catégories de questions ou de réponses ou la structure générale du questionnaire ont changé d'une enquête à l'autre. Ces changements ont eu une incidence sur certaines estimations. Par exemple, les enquêtes plus récentes ont recueilli des renseignements plus détaillés sur les programmes ou les cours suivis. En 1984, on demandait uniquement de l'information sur le dernier cours suivi, alors qu'en 1986 et 1990, on demandait de l'information sur le dernier programme, ou le dernier programme d'apprentissage à temps plein, ou le dernier cours, ou la dernière formation de courte durée. Dans les enquêtes de 1992 et 1994, de l'information a été recueillie pour tous les programmes et tous les cours, séparément pour ceux qui étaient financés par l'employeur et ceux qui ne l'étaient pas. L'ÉÉFA de 1998 est conçue de façon à faciliter la collecte de renseignements sur la formation, sans imposer un trop lourd fardeau au répondant. Comme on peut le voir dans le schéma ci-dessous, le questionnaire de 1998 se compose d'une série de modules. Les enquêtés répondent uniquement aux questions dans les modules qui s'appliquent à leur situation. En 1998, le soutien offert par l'employeur a été déterminé au moyen d'une catégorie de réponses.

Figure 1
La structure du questionnaire ÉÉFA de 1998



Dates de l'enquête

Pour faciliter le rappel et améliorer la comparabilité des estimations, l'ÉÉFA est normalement menée comme supplément à l'Enquête sur la population active de janvier (1984, 1992, 1994, 1998). On demande ensuite aux répondants d'indiquer l'éducation ou la formation qu'ils ont reçue au cours de l'année civile précédente. Pour la plupart des répondants, cet intervalle est réaliste et il limite le télescopage où les répondants déclarent, à tort, des activités qui se sont produites avant la période de référence.

Deux enquêtes, toutefois, n'ont pu être menées sur le terrain en janvier en raison de facteurs opérationnels. L'enquête de 1990 a été réalisée en novembre 1990, et l'Enquête sur la formation des adultes de 1986 a été menée en février 1986. On en sait peu sur la mesure dans laquelle ces différences peuvent influencer sur la déclaration de la fréquence ou des caractéristiques des activités d'apprentissage. Dans l'enquête de 1986, on demandait aussi aux répondants de fournir des données pour les années civiles 1984 et 1985, ce qui rend difficile l'établissement de comparaisons avec d'autres cycles de l'enquête.

Pour l'ÉÉFA de 1998, la collecte de données s'est déroulée en janvier 1998, sauf au Québec. En effet, dans cette province, la collecte a été reportée à mars en raison de la tempête de verglas de 1998; toutefois, comme le montre le tableau 2, cela n'a pas entraîné de réduction des taux de réponses.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



ANNEXE C

Cette annexe renferme des tableaux statistiques qui présentent les valeurs numériques ayant servi à établir les graphiques contenus dans le corps du texte. Les chiffres entre parenthèses sont les écarts-types de ces estimations. Les méthodes « Jackknife » habituelles ont été employées pour calculer ces écarts-types, qui doivent être considérées comme des indices de l'étendue d'erreur probable, étant donné que d'autres méthodes pourrait donner des résultats légèrement différents. Toutes les estimations de l'ÉÉFA fondées sur moins de 30 observations sont accompagnées d'un astérisque (*). Les estimations sont alors réputées sujettes à caution, même si les écarts-types sont parfois minimes.

Tableaux statistiques du Chapitre 1

TABLEAU 1.1

Niveau de scolarité (1996) et littératie fonctionnelle (1995) dans certains pays de l'OCDE

	Pourcentage de la population selon le niveau de scolarité et le niveau de littératie fonctionnelle (textes schématiques)							
	Niveau de scolarité (25 à 64 ans)				Littératie fonctionnelle (16 à 65 ans)			
	Études secondaires non complétées	Études secondaires	Enseignement supérieur non universitaire	Université	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Allemagne	19	60	9	13	9	33	40	19
Australie	43	32	10	15	17	28	38	17
Canada	24	29	31	17	18	25	32	25
États-Unis	14	52	8	26	24	26	31	19
Nouvelle-Zélande	40	35	14	11	21	29	32	18
Pays-Bas	37	40	n/a	23	10	26	44	20
Pologne	26	61	3	10	45	31	18	6
Royaume-Uni	24	55	9	13	23	27	31	19
Suède	26	47	14	13	7	19	40	35

Source : OCDE 1998 et OECD et al. 1997.

TABLEAU 1.2

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, Canada, 1997

	Participation totale ^a	Participation à des programmes/cours liés à l'emploi	Participation à des programmes/cours par intérêt personnel	Participation ^b à des programmes/cours appuyés par l'employeur	Participation à des programmes/cours non appuyés par l'employeur
Canada	27,7	21,1	9,8	23,7	14,1

a. Puisqu'une personne pouvait participer à plus d'un type d'éducation ou de formation, le taux global de participation n'est pas égal à la somme des taux.

b. Les estimations sont fondées sur les répondants qui avaient un emploi en 1997.

TABLEAU 1.3

Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation des adultes selon la province, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, selon la province, 1997^a

Province	Participation totale		Participation à des programmes/cours liés à l'emploi			Participation à des programmes/cours par intérêt personnel			Participation à des programmes/cours non appuyés par l'employeur		Participation à des programmes/cours appuyés par l'employeur		
	%	Quotient de probabilité	%	Quotient de probabilité	%	Quotient de probabilité	%	Quotient de probabilité	%	Quotient de probabilité	%	Quotient de probabilité	
		ajusté											ajusté
Québec	20,6	1,00	14,6	1,00	7,9	1,00	15,1	1,00	12,0	1,00	1,00	1,00	
Terre-neuve	18,6	0,88 ³	15,3	1,06 ³	4,5	0,55 ¹	17,8	1,21 ³	9,1	0,74 ²	1,56 ¹	0,75 ³	
Île-du-Prince-Édouard	22,2	1,10 ³	17,3	1,22 ³	6,9	0,87 ³	19,0	1,33 ³	10,7	0,87 ³	1,68 ²	0,93 ³	
Nouvelle-Écosse	28,8	1,56 ¹	22,6	1,71 ¹	9,8	1,28 ¹	28,5	2,23 ¹	13,2	1,12 ³	2,46 ¹	1,14 ³	
Nouveau-Brunswick	23,4	1,17 ³	17,1	1,20 ³	8,4	1,07 ³	20,2	1,41 ¹	11,8	0,98 ³	1,61 ¹	1,01 ³	
Ontario	30,8	1,72 ¹	23,9	1,83 ¹	10,3	1,35 ¹	27,2	2,09 ¹	14,8	1,27 ¹	2,09 ¹	1,25 ¹	
Manitoba	27,6	1,47 ¹	21,4	1,59 ¹	9,5	1,23 ³	24,9	1,86 ¹	13,3	1,12 ³	2,03 ¹	1,21 ²	
Saskatchewan	28,0	1,50 ¹	22,6	1,70 ¹	8,8	1,12 ³	26,3	2,01 ¹	12,1	1,01 ³	2,33 ¹	1,14 ³	
Alberta	31,1	1,74 ¹	24,7	1,92 ¹	10,5	1,37 ¹	27,1	2,08 ¹	13,9	1,19 ¹	2,16 ¹	1,17 ²	
Colombie-Britannique	31,9	1,80 ¹	23,5	1,79 ¹	12,7	1,71 ¹	25,8	1,95 ¹	18,1	1,62 ¹	1,97 ¹	1,61 ¹	

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la situation au regard de l'activité.

b. Les estimations sont basées sur les répondants qui avaient un emploi en 1997.

1. $p < 0.01$

2. $p < 0.05$

3. $p > 0.05$, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.4

Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation par participant et par habitant, selon la province, 1997

Province	Nombre moyen d'heures par participant	Nombre moyen d'heures par habitant ^a
Terre-Neuve	307	57
Île-du-Prince-Édouard	192	43
Nouvelle-Écosse	184	53
Nouveau-Brunswick	221	52
Québec	234	48
Ontario	207	64
Manitoba	180	50
Saskatchewan	177	50
Alberta	199	62
Colombie-Britannique	200	64
Canada	209	58

a. Le nombre moyen d'heures par habitant est obtenu en divisant le nombre total d'heures de formation par la population totale, soit la somme des participants et des non participants à l'éducation et la formation des adultes.

TABLEAU 1.5

Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation des adultes selon le sexe, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, Canada, 1997^a

Sexe	Participation totale			Formation liée à l'emploi			Formation par intérêt personnel			Formation appuyée par l'employeur ^b			Formation non appuyée par l'employeur		
	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté
Masculin	26,8	1,00	1,00	21,6	1,00	1,00	7,5	1,00	1,00	23,0	1,00	1,00	11,3	1,00	1,00
Féminin	28,6	1,10 ¹	1,22 ¹	20,6	0,94 ¹	1,04	12,0	1,68 ¹	1,72 ¹	24,0	1,08 ¹	0,99	16,7	1,56 ¹	1,57 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont l'âge, la province, le niveau de scolarité et la situation au regard de l'activité.

b. Les estimations sont fondées sur les répondants qui avaient un emploi en 1997.

1. $p < 0.01$

2. $p < 0.05$

3. $p > 0.05$, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.6a

Pourcentage et probabilité de participation à la formation et à l'éducation des adultes selon le niveau de scolarité, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, Canada, 1997^a

Niveau de scolarité	Taux de participation et probabilité														
	Participation totale			Formation liée à l'emploi			Formation par intérêt personnel			Formation appuyée par l'employeur ^b			Formation non appuyée par l'employeur		
	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité %	Quotient de probabilité ajusté	Quotient de probabilité ajusté
Études secondaires non terminées ou moins terminées	10,9	1,00	1,00	6,8	1,00	1,00	4,8	1,00	1,00	9,6	1,00	1,00	7,1	1,00	1,00
Études secondaires terminées	21,8	2,28 ¹	1,53 ¹	16,0	2,62 ¹	0,02 ¹	7,5	1,63 ¹	1,39 ¹	17,7	2,03 ¹	1,84 ¹	10,5	1,52 ¹	1,27 ¹
Études postsecondaires partielles	36,9	4,78 ¹	3,08 ¹	29,4	0,06 ¹	3,39 ¹	11,6	2,63 ¹	2,13 ¹	27,7	3,63 ¹	0,03 ¹	19,5	3,15 ¹	2,44 ¹
Certificat professionnel	25,3	2,77 ¹	0,02 ¹	19,9	3,42 ¹	0,02 ¹	7,5	1,62 ¹	0,02 ¹	21,8	2,63 ¹	0,02 ¹	10,9	0,02 ¹	0,02 ¹
Collège communautaire	39,2	5,28 ¹	0,03 ¹	31,3	6,25 ¹	0,04 ¹	13,1	3,03 ¹	0,02 ¹	30,1	4,07 ¹	0,04 ¹	18,9	3,04 ¹	0,03 ¹
Études universitaires partielles	39,2	5,28 ¹	0,04 ¹	28,2	5,38 ¹	0,04 ¹	15,2	3,59 ¹	0,03 ¹	27,1	3,51 ¹	0,03 ¹	22,4	3,76 ¹	0,04 ¹
Diplôme universitaire	48,0	7,55 ¹	5,07 ¹	37,3	8,18 ¹	4,82 ¹	17,8	4,32 ¹	3,86 ¹	35,7	5,23 ¹	4,81 ¹	24,0	4,11 ¹	3,87 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont la situation au regard de l'activité, l'âge et le sexe.

b. Les estimations sont fondées sur les répondants qui avaient un emploi en 1997.

1. $p < 0.01$

2. $p < 0.05$

3. $p > 0.05$, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.6b

Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation des adultes selon le niveau de scolarité et la province, 1997

	Taux de participation totale	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté		Taux de participation totale	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Canada atlantique				Saskatchewan			
Études secondaires non terminées ou moins	8,4	1,00	1,00	Études secondaires non terminées ou moins	9,9	1,00	1,00
Études secondaires terminées	19,9	2,66 ¹	1,56 ¹	Études secondaires terminées	29,4	3,80 ¹	1,98 ¹
Études postsecondaires non universitaires	32,1	5,21 ¹	3,49 ¹	Études postsecondaires non universitaires	35,9	5,09 ¹	3,04 ¹
Diplôme universitaire	53,6	12,43 ¹	7,54 ¹	Diplôme universitaire	48,4	8,49 ¹	5,19 ¹
Québec				Alberta			
Études secondaires non terminées ou moins	9,1	1,00	1,00	Études secondaires non terminées ou moins	15,0	1,00	1,00
Études secondaires terminées	15,5	1,85 ¹	1,20 ³	Études secondaires terminées	24,6	1,83 ¹	1,26 ³
Études postsecondaires non universitaires	25,0	3,34 ¹	2,11 ¹	Études postsecondaires non universitaires	37,6	3,39 ¹	2,47 ¹
Diplôme universitaire	40,3	6,76 ¹	4,00 ¹	Diplôme universitaire	45,8	4,75 ¹	3,37 ¹
Ontario				Colombie-Britannique			
Études secondaires non terminées ou moins	11,9	1,00	1,00	Études secondaires non terminées ou moins	13,3	1,00	1,00
Études secondaires terminées	23,5	2,29 ¹	1,68 ¹	Études secondaires terminées	22,5	1,89 ¹	1,27 ³
Études postsecondaires non universitaires	38,6	4,68 ¹	3,49 ¹	Études postsecondaires non universitaires	36,9	3,82 ¹	2,86 ¹
Diplôme universitaire	49,7	7,33 ¹	5,61 ¹	Diplôme universitaire	54,3	7,75 ¹	5,88 ¹
Manitoba				a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont la situation au regard de l'activité, l'âge et le sexe.			
Études secondaires non terminées ou moins	9,9	1,00	1,00	1. p<.01			
Études secondaires terminées	21,4	2,47 ¹	1,54 ¹	2. p<.05			
Études postsecondaires non universitaires	38,0	5,56 ¹	3,72 ¹	3. p>.05, non significatif statistiquement			
Diplôme universitaire	51,7	9,68 ¹	6,06 ¹				

TABLEAU 1.7

Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes selon le groupe d'âge, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, le soutien de l'employeur, appuyées par l'employeur et non appuyées par l'employeur, et le nombre moyen d'heures d'études, Canada, 1997

Groupe d'âge	Participation totale		Participation			
	%	Nombre moyen d'heures d'études ^a	Liée à l'emploi %	Par intérêt personnel %	Appuyée par l'employeur ^b %	Non appuyée par l'employeur %
17 à 24	39,5	451	30,8	12,9	25,0	22,5
25 à 34	38,6	272	30,6	12,6	24,1	21,7
35 à 44	33,6	157	27,3	10,5	25,5	15,1
45 à 54	30,3	106	23,7	10,2	25,7	12,2
55 à 64	14,6	49	8,4	7,6	14,4	7,8
65 et plus	5,0	43	0,5	4,5	5,0	4,5

a. Nombre moyen d'heures de formation par participant

b. Population adulte employée seulement.

TABLEAU 1.8a

Pourcentage et probabilité de participation à l'éducation et à la formation des adultes selon la situation au regard de l'activité et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997^a

Situation au regard de l'activité	Participation totale			Formation liée à l'emploi			Formation par intérêt personnel		
	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Hors de la population active	12,7	1,00	1,00	6,1	1,00	1,00	7,5	1,00	1,00
En emploi	36,2	3,88 ¹	1,70 ¹	29,4	6,36 ¹	2,41 ¹	11,3	1,58 ¹	0,96 ³
En chômage, 0-6 mois	23,5	2,11 ¹	1,00 ³	19,2	3,64 ¹	1,48 ¹	5,4	0,71 ²	0,50 ¹
En chômage, 7-12 mois	28,8	2,77 ¹	1,28 ³	22,7	4,49 ¹	1,84 ¹	9,1	1,24 ³	0,78 ³
En chômage, un an ou plus	28,6	2,74 ¹	1,45 ¹	20,0	3,83 ¹	1,76 ¹	9,8	1,36 ³	0,98 ³

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont l'âge, le sexe et le niveau de scolarité.

1. p<.01

2. p<.05

3. p>.05, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.8b

Pourcentage de la population active participant à l'éducation et à la formation des adultes selon la situation au regard de l'activité, le groupe d'âge et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997

Groupe d'âge	Situation au regard de l'activité	Participation Totale	Liée à l'emploi	Par intérêt personnel
17 à 24	En emploi	39,9	32,5	12,3
	En chômage	29,1	23,5	8,8
	Hors de la population active	32,1	22,4	12,7
	Total	36,3	28,5	12,0
25 à 34	En emploi	40,2	33,0	12,3
	En chômage	26,2	21,7	6,8
	Hors de la population active	28,2	18,8	10,7
	Total	36,8	29,5	11,5
35 à 44	En emploi	37,5	31,2	11,4
	En chômage	24,5	19,9	5,7
	Hors de la population active	20,2	12,0	9,6
	Total	33,6	27,2	10,6
45 à 54	En emploi	34,6	28,4	11,2
	En chômage	15,3	8,6	7,8
	Hors de la population active	11,3	4,9	7,2
	Total	28,3	22,0	10,1
55-64	En emploi	20,8	15,8	7,4
	En chômage	17,9	12,8	6,4
	Hors de la population active	8,5	1,6	7,2
	Total	13,9	7,8	7,3
65 et plus	En emploi	8,8	5,6	3,8
	En chômage	0,0	0,0	0,0
	Hors de la population active	3,7	0,2	3,5
	Total	4,0	0,5	3,5
Total	En emploi	36,2	29,4	11,3
	En chômage	26,0	20,4	7,2
	Hors de la population active	12,7	6,1	7,5
	Total	27,7	21,1	9,8

TABLEAU 1.9

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation selon la catégorie de l'emploi principal et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997^a

Catégorie de l'emploi principal	Participation totale			Participation à des programmes/cours liés à l'emploi			Participation à des programmes/cours par intérêt personnel			Participation à des programmes/cours non appuyés par l'employeur		
	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté	%	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Travailleur autonome	24,3	1,00	1,00	18,1	1,00	1,00	9,0	1,00	1,00	12,8	1,00	1,00
Employé du secteur public	49,9	3,1 ¹	2,43 ¹	41,8	3,24 ¹	2,57 ¹	15,9	1,91 ¹	1,45 ¹	19,8	1,68 ¹	1,25 ¹
Employé du secteur privé	34,4	1,63 ¹	1,45 ¹	27,6	1,72 ¹	1,52 ¹	10,6	1,19 ¹	1,06 ³	15,2	1,21 ¹	0,97 ³

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la situation au regard de l'activité.

1. p<.01

2. p<.05

3. p>.05, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10a

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon la taille l'entreprise, Canada, 1997^a

Propriété	Taille de l'entreprise	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Publique	Moins de 20 personnes	26,1	1,00	1,00
	20 à 99	37,3	1,70 ¹	1,56 ¹
	100 à 499	42,8	2,12 ¹	1,80 ¹
	Plus de 500	40,0	1,90 ¹	1,61 ¹
Privée	Moins de 20 personnes	15,0	1,00	1,00
	20 à 99	17,6	1,20 ²	1,11 ³
	100 à 499	29,5	2,36 ¹	2,16 ¹
	Plus de 500	30,8	2,52 ¹	2,09 ¹
Total	Moins de 20 personnes	16,4	1,00	1,00
	20 à 99	21,2	1,37¹	1,23¹
	100 à 499	33,6	2,57¹	2,14¹
	Plus de 500	33,9	2,61¹	1,95¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont le secteur d'activité, l'occupation principale, le type d'emploi, l'âge et le sexe.

1. p<.01

2. p<.05

3. p>.05, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10b

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur dans les secteurs privé et public, Canada, 1997^a

Secteur	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Secteur privé	20,0	1,00	1,00
Secteur public	35,2	1,91 ¹	1,30 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont la profession principale, le type d'emploi, l'âge et le sexe.

1. p<.01

2. p<.05

3. p>.05, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10c

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon que le travail est à temps partiel ou à temps plein, Canada, 1997^a

Sexe	Type d'emploi	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Hommes	À temps partiel	17,8	1,00	1,00
	À temps plein	25,5	1,40* *	1,21
Femmes	À temps partiel	20,4	1,00	1,00
	À temps plein	29,5	1,48* *	1,25
Total	À temps partiel	19,9	1,00	1,00
	À temps plein	26,9	1,48* *	1,24

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont le secteur d'activité, la profession principale, la taille de l'entreprise, l'âge et le sexe.

1. $p < .01$

2. $p < .05$

3. $p > .05$, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10d

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par un employeur selon le secteur d'activité, Canada, 1997^a

Secteur d'activité	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Construction	13,7	1,00	1,00
Agriculture	10,1	0,51 ²	0,50 ²
Secteur primaire, autre	24,2	2,18 ¹	1,51 ²
Secteur manufacturier	19,4	1,09 ³	0,76 ²
Services publics	44,1	3,45 ¹	1,98 ¹
Transport	29,1	1,84 ¹	1,27 ³
Commerce	20,0	1,11 ³	0,78 ³
Finance, assurances et immobilier	37,7	2,69 ¹	1,56 ¹
Éducation, santé et bien-être	33,9	2,27 ¹	1,09 ³
Services aux entreprises, personnels et divers	18,5	1,08 ³	0,72 ²
Administration publique	41,0	3,30 ¹	1,74 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont la profession principale, le type d'emploi, la taille de l'entreprise, l'âge et le sexe.

1. $p < .01$

2. $p < .05$

3. $p > .05$, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10e

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon la profession, Canada, 1997^a

Profession	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Col bleu	15,7	1,00	1,00
Professionnel, gestion	35,1	2,91 ¹	2,64 ¹
Personnel de bureau, ventes, service	19,4	1,29 ¹	1,29 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont le secteur d'activité, le type d'emploi, la taille de l'entreprise, l'âge et le sexe.

1. $p < .01$

2. $p < .05$

3. $p > .05$, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10f

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon le statut de l'emploi, Canada, 1997^a

Statut de l'emploi	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Employé sans rôle de supervision	21,1	1,00	1,00
Employé ayant un rôle de supervision	37,9	2,21 ¹	1,94 ¹
Travailleur autonome sans employés	11,3	0,52 ¹	0,61 ¹
Travailleur autonome avec employés	18,2	0,87	1,20

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont le secteur d'activité, la profession principale, la taille de l'entreprise, l'âge et le sexe.

1. p<.01

2. p<.05

3. p>.05, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.10g

Pourcentage et probabilité de participation de la population adulte en emploi à l'éducation et à la formation appuyées par l'employeur selon le revenu, Canada, 1997^a

Revenu	Taux de participation	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Moins de 15 000 \$	10,5	1,00	1,00
15 000 \$ - 24 999 \$	16,5	1,51 ¹	1,93 ¹
25 000 \$ - 34 999 \$	24,9	2,46 ¹	3,26 ¹
35 000 \$ - 49 999 \$	34,3	3,84 ¹	5,16 ¹
50 000 \$ ou plus	41,6	5,63 ¹	7,63 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont le secteur d'activité, l'occupation principale, le type d'emploi, la taille de l'entreprise, l'âge et le sexe.

1. p<.01

2. p<.05

3. p>.05, non significatif statistiquement

TABLEAU 1.11

Distribution en pourcentage des fournisseurs d'éducation et de formation des adultes, selon le type de programme et l'orientation des cours, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997

	Établissement d'enseignement	École commerciale/ fournisseur privé	Employeur	Organisme sans but lucratif	Fournisseur de matériel	Quelqu'un d'autre	Pas de formateur
Programmes							
Primaire/études secondaires	89,6	3,4	1,9	1,5	0,5	2,9	1,1
Apprentissage	58,5	18,1	19,2	1,4	4,0	2,8	1,5
Commerce/professionnel	49,2	23,8	6,5	3,7	3,9	5,7	1,8
Collège	84,0	4,4	2,2	1,1	0,2	0,9	1,4
Université	90,0	1,5	1,7	1,1	0,0	1,5	1,2
Total	75,3	9,7	4,7	1,9	1,5	2,8	1,4
Cours							
Liés à l'emploi	25,3	20,4	31,6	6,2	10,7	12,3	1,5
Par intérêt personnel et autre	28,3	19,7	4,5	15,5	5,5	27,5	1,6
Non déclaré	2,1	0,0	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0
Total	26,1	20,0	22,3	9,2	8,9	17,3	1,5

TABLEAU 1.12

Distribution en pourcentage des moyens d'enseignement dans les cours selon le fournisseur, Canada, 1997^a

	Nombre total de cours		Méthodes traditionnelles				Nouvelles technologies d'apprentissage						Total partiel
	Number	%	Enseignement en classe	Lecture de documents	Formation en cours d'emploi	Par correspondance	Total partiel	Logiciel d'enseignement	Radio/TV	Matériel audio/vidéo	Internet	Autre	
Fournisseur de cours													
Établissement d'enseignement	1 702 718	26,1	94,2	30,9	10,4	5,0	97,8	13,8	1,0	10,8	0,4	5,6	26,0
École commerciale	1 301 581	20,0	87,9	43,4	18,7	4,2	93,9	13,5	2,9	23,9	0,3	9,9	39,4
Employeur	1 451 190	22,3	87,9	37,8	34,0	2,6	97,8	14,8	1,3	23,6	0,4	3,5	35,7
Organisme sans but lucratif	600 813	9,2	90,4	36,8	12,4	2,3	94,0	4,5	2,0	19,7	0,1	10,6	31,1
Fournisseur de matériel	577 940	8,9	98,5	33,0	21,4	3,2	96,3	14,8	1,1	18,0	0,9	5,9	31,2
Quelqu'un d'autre	1 125 754	17,3	80,8	25,4	11,6	3,3	85,5	4,9	0,8	14,0	0,1	19,5	34,9
Pas de formateur	98 220	1,5	9,5	56,8	6,3	50,8	77,6	14,5	0,0	18,5	2,1	19,8	48,4
Total	6 517 524	a	86,3	32,7	16,6	4,2	93,2	10,6	1,3	16,8	0,3	8,8	31,4

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.13a

Distribution en pourcentage du niveau d'utilisation au travail des connaissances et des compétences acquises par l'éducation et la formation, programmes et cours, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997

	Connaissances et compétences acquises utilisées au travail				Total
	Beaucoup	Quelque peu	Très peu	Pas du tout	
Programmes					
Liés à l'emploi	45,5	28,5	10,0	15,8	100,0
Par intérêt personnel	25,4	35,2	15,8	23,5	100,0
Cours					
Liés à l'emploi	54,8	32,6	7,3	5,3	100,0
Par intérêt personnel	22,4	28,9	15,4	33,4	100,0

TABLEAU 1.13b

Distribution en pourcentage de l'utilisation dans la vie personnelle des connaissances et des compétences acquises par l'éducation et la formation, programmes et cours, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997

	Compétences et connaissances acquises utilisées dans la vie personnelle				Total
	Beaucoup	Quelque peu	Très peu	Pas du tout	
Programmes					
Liés à l'emploi	23,5	38,4	18,9	19,3	100,0
Par intérêt personnel	33,6	38,4	12,9	15,0	100,0
Cours					
Liés à l'emploi	16,5	31,6	18,7	33,1	100,0
Par intérêt personnel	33,8	38,7	15,6	12,0	100,0

TABLEAU 1.13c

Distribution en pourcentage de l'utilisation au travail des compétences et des connaissances acquises par des cours de formation, selon le fournisseur et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997

Fournisseur	Connaissances et compétences acquises utilisées au travail				Total
	Beaucoup	Quelque peu	Très peu	Pas du tout	
Établissement d'enseignement					
Cours liés à l'emploi	51,5	33,2	8,6	6,8	100,0
Cours par intérêt personnel	26,1	26,3	20,6	26,8	100,0
Formateur commercial/privé					
Cours liés à l'emploi	48,6	36,3	10,0	5,8	100,0
Cours par intérêt personnel	21,9	42,1	10,6	25,3	100,0
Employeur					
Cours liés à l'emploi	60,8	30,2	5,3	3,7	100,0
Cours par intérêt personnel	38,6	32,8	20,4	10,0	100,0
Organisme sans but lucratif					
Cours liés à l'emploi	45,7	35,2	12,6	6,5	100,0
Cours par intérêt personnel	26,8	35,0	19,2	26,4	100,0
Producteur/fournisseur de matériel					
Cours liés à l'emploi	57,3	34,3	6,2	2,1	100,0
Cours par intérêt personnel	34,3	27,7	4,9	33,0	100,0
Quelqu'un d'autre					
Cours liés à l'emploi	60,9	30,0	5,0	4,2	100,0
Cours par intérêt personnel	32,5	28,7	20,5	18,4	100,0
Pas de formateur					
Cours liés à l'emploi	52,6	29,4	11,9	6,1	100,0
Cours par intérêt personnel	40,0	39,9	18,7	1,3	100,0

TABLEAU 1.13d

Distribution en pourcentage de l'utilisation dans la vie personnelle des compétences et des connaissances acquises par des cours de formation, selon le fournisseur et l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997

Fournisseur	Connaissances et compétences acquises utilisées dans la vie personnelle				Total
	Beaucoup	Quelque peu	Très peu	Pas du tout	
Établissement d'enseignement					
Cours liés à l'emploi	17,2	36,0	13,8	27,0	100,0
Cours par intérêt personnel	26,6	35,5	18,7	19,3	100,0
Formateur commercial/privé					
Cours liés à l'emploi	14,7	33,5	19,3	32,5	100,0
Cours par intérêt personnel	29,1	42,3	15,5	13,2	100,0
Employeur					
Cours liés à l'emploi	13,4	28,1	20,7	37,8	100,0
Cours par intérêt personnel	26,8	45,5	9,8	18,2	100,0
Organisme sans but lucratif					
Cours liés à l'emploi	25,2	32,2	15,8	26,8	100,0
Cours par intérêt personnel	35,5	34,4	22,1	8,0	100,0
Producteur/fournisseur de matériel					
Cours liés à l'emploi	15,7	26,1	15,1	43,1	100,0
Cours par intérêt personnel	31,4	48,8	12,5	7,4	100,0
Quelqu'un d'autre					
Cours liés à l'emploi	16,4	29,6	21,1	32,8	100,0
Cours par intérêt personnel	34,3	37,1	16,3	12,3	100,0
Pas de formateur					
Cours liés à l'emploi	15,6	25,2	19,1	40,1	100,0
Cours par intérêt personnel	9,1	75,3	13,2	2,4	100,0

TABLEAU 1.13e

Distribution en pourcentage du degré de satisfaction des attentes selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le fournisseur, Canada, 1997

Fournisseur	Degré de satisfaction des attentes				Total
	Beaucoup	Quelque peu	Très peu	Pas du tout	
Établissement d'enseignement					
Cours liés à l'emploi	62,7	31,5	4,9	0,9	100,0
Cours par intérêt personnel	51,6	39,0	6,9	2,5	100,0
Formateur commercial/privé					
Cours liés à l'emploi	56,7	37,2	4,5	1,6	100,0
Cours par intérêt personnel	59,6	37,8	1,4	1,2	100,0
Employeur					
Cours liés à l'emploi	60,8	35,0	3,4	0,8	100,0
Cours par intérêt personnel	63,6	26,7	9,7	0,0	100,0
Organisme sans but lucratif					
Cours liés à l'emploi	66,9	28,9	2,5	1,7	100,0
Cours par intérêt personnel	72,3	26,1	1,4	0,2	100,0
Producteur/fournisseur de matériel					
Cours liés à l'emploi	56,6	37,1	4,3	2,0	100,0
Cours par intérêt personnel	60,8	31,6	4,9	2,7	100,0
Quelqu'un d'autre					
Cours liés à l'emploi	67,2	28,7	3,1	1,0	100,0
Cours par intérêt personnel	65,6	32,3	1,8	0,3	100,0
Pas de formateur					
Cours liés à l'emploi	62,0	32,6	5,4	0,0	100,0
Cours par intérêt personnel	69,3	30,7	0,0	0,0	100,0

TABLEAU 1.14a

Distribution en pourcentage du soutien financier à l'éducation et à la formation, de sources diverses, selon le type de programme et le sexe, Canada, 1997^a

Type de programme	Employeur et autres	Employeur seulement	Participant/famille	Gouvernement	Organisations professionnelles/syndicats	Autre	Pas de frais
Élémentaire/études secondaires							
Hommes	5,8	3,2	41,6	38,5	0,2	0,8	16,4
Femmes	2,2	0,8	42,4	35,0	0,9	1,7	24,3
Total partiel	3,9	2,0	42,0	36,6	0,5	1,3	20,5
Apprentissage							
Hommes	44,3	17,8	41,7	29,6	1,0	5,3	1,2
Femmes	35,4	22,3	44,8	22,7	1,5	0,8	4,6
Total partiel	41,0	19,4	42,9	27,1	1,2	3,7	2,5
Commerce/professionnel							
Hommes	39,8	25,7	43,6	18,4	2,1	2,8	4,5
Femmes	22,6	11,4	62,4	14,1	0,4	6,4	3,1
Total partiel	31,5	18,8	52,6	16,3	1,4	4,6	3,8
Collège							
Hommes	26,9	17,1	58,8	16,6	0,1	1,7	1,5
Femmes	13,8	7,3	76,3	16,2	0,2	1,1	0,1
Total partiel	19,0	11,2	69,3	16,3	0,2	1,3	0,6
Université							
Hommes	24,3	7,9	80,9	6,6	1,3	3,4	1,6
Femmes	19,1	6,2	86,6	7,1	1,3	1,1	0,4
Total partiel	21,3	6,9	84,0	6,9	1,3	2,0	0,9
Tous les programmes							
Hommes	28,0	14,5	56,6	19,1	1,2	2,7	4,7
Femmes	16,9	7,6	69,5	16,0	0,8	2,3	4,9
Total	22,2	10,9	63,4	17,5	0,9	2,5	4,9

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.14b

Distribution en pourcentage du soutien financier pour les participants à des cours, selon la source, l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, et le sexe, Canada, 1997^a

Orientation des études	Employeur	Employeur seulement	Participant/famille	Gouvernement	Organisations professionnelles/syndicats	Autre	Pas de frais
Liées à l'emploi							
Hommes	76,6	57,3	17,6	5,7	3,9	4,0	10,8
Femmes	71,1	51,8	23,0	7,1	2,5	3,7	11,6
Total partiel	74,0	54,6	20,2	6,4	3,3	3,8	11,1
Par intérêt personnel							
Hommes	33,7	21,9	52,1	15,3	1,9	5,1	5,2
Femmes	20,0	12,3	67,5	4,5	2,1	4,1	9,6
Total partiel	25,6	16,2	61,2	8,9	2,0	4,6	7,9
Non déclarée							
Hommes	0,0	1,0	0,0	4,6	0,0	0,0	0,0
Femmes	0,0	0,0	23,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	0,0	0,5	10,2	2,5	0,0	0,0	0,0
Tous les cours							
Hommes	68,3	50,5	23,7	7,4	3,6	4,1	9,7
Femmes	57,8	41,5	34,3	6,4	2,4	3,8	11,0
Total	63,0	45,9	29,1	6,9	3,0	3,9	10,4

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.14c

Distribution en pourcentage du soutien financier pour les participants à des programmes, selon la source, la situation au regard de l'activité et le sexe, Canada, 1997^a

Situation au regard de l'activité	Employeur	Employeur seulement	Participant/famille	Gouvernement	Organisations professionnelles/syndicats	Autre	Pas de frais
En emploi							
Hommes	36,6	19,2	57,3	12,8	1,2	2,4	4,5
Femmes	24,4	11,2	73,7	8,9	1,0	1,9	3,3
Total partiel	30,4	15,1	65,7	10,8	1,1	2,2	3,9
En chômage							
Hommes	16,5	7,7	53,9	30,3	1,7	2,8	4,3
Femmes	2,1	0,7	61,0	30,9	0,0	4,3	6,9
Total partiel	9,2	4,2	57,5	30,6	0,8	3,6	5,7
Hors de la population active							
Hommes	3,6	1,5	55,3	35,9	0,6	3,8	5,8
Femmes	2,9	0,8	61,4	29,3	0,6	2,8	8,5
Total partiel	3,2	1,1	58,9	24,0	0,6	3,3	7,3
Population totale							
Hommes	28,0	14,5	56,6	19,1	1,2	2,7	4,7
Femmes	16,8	7,7	69,5	16,0	0,8	2,3	4,9
Total	22,2	10,9	63,4	17,5	0,9	2,5	4,9

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.14d

Distribution en pourcentage du soutien financier pour les participants à des cours, selon la source, la situation au regard de l'activité et le sexe, Canada, 1997^a

Situation au regard de l'activité	Employeur	Employeur seulement	Participant/famille	Gouvernement	Organisations professionnelles/syndicats	Autre	Pas de frais
En emploi							
Hommes	74,3	55,3	20,0	5,4	3,7	4,0	10,1
Femmes	65,7	47,4	30,2	4,5	2,7	3,5	10,8
Total partiel	70,1	51,4	25,0	5,0	3,2	3,8	10,5
En chômage							
Hommes	36,3	17,9	45,0	26,0	3,8	7,6	7,6
Femmes	28,8	19,1	40,5	22,6	0,0	6,3	12,4
Total partiel	32,7	18,5	42,8	24,4	1,9	7,0	9,9
Hors de la population active							
Hommes	15,1	11,3	55,5	21,7	1,9	3,0	5,8
Femmes	9,1	6,1	62,2	14,6	0,9	6,0	11,6
Total partiel	11,4	8,1	59,6	17,2	1,3	4,9	9,3
Population totale							
Hommes	68,3	50,5	23,7	7,4	3,6	4,1	9,7
Femmes	57,8	41,5	34,3	6,4	2,4	3,8	11,0
Total	63,0	45,9	29,1	6,9	3,0	3,9	10,4

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.15

Distribution en pourcentage des participants à l'éducation et à la formation des adultes selon le type de soutien financier et la province, Canada, 1997^{a, b}

Province	Employeur	Participant/famille	Gouvernement	Organisation professionnelle/syndicat	Autre	Pas de frais
Terre-Neuve	58,1	38,8	9,1	1,7	3,9	2,3
Île-du-Prince-Édouard	62,7	31,8	10,3	1,5	2,9	6,4
Nouvelle-Écosse	65,5	38,4	6,9	0,8	4,3	2,8
Nouveau-Brunswick	56,7	33,9	13,9	0,8	2,2	4,5
Québec	48,5	48,9	9,5	0,3	1,7	2,2
Ontario	62,3	36,7	8,0	0,8	1,5	4,3
Manitoba	63,8	38,6	5,0	0,4	2,0	4,3
Saskatchewan	67,9	31,3	6,9	0,8	3,7	4,1
Alberta	66,6	38,2	5,1	0,8	1,2	2,6
Colombie-Britannique	55,5	47,7	7,6	0,7	2,6	2,7

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

b. Sauf pour la données de la première colonne (employeur), les chiffres réfèrent aux participants qui n'ont pas reçu d'appui d'un employeur.

TABLEAU 1.16a

Distribution en pourcentage des diverses formes de soutien à l'éducation et la formation appuyées par l'employeur selon le type de programme et, pour les cours, selon l'orientation des études, liées à l'emploi et par intérêt personnel, Canada, 1997^a

	Payer les frais et les frais de scolarité	Payer le matériel	Accorder un congé rémunéré	Accorder un congé non rémunéré	Fournir les locaux	Fournir l'hébergement	Organiser la formation	Autre
Programmes								
Élémentaire/études secondaires	18,4	22,4	16,7	77,0	20,8	4,5	16,3	10,1
Apprentissage	59,6	56,2	40,1	41,3	55,9	19,4	50,9	14,7
Commerce/professionnel	64,8	55,0	42,6	24,1	38,9	19,4	31,1	15,8
Collège	55,6	41,1	27,7	31,3	23,4	9,6	17,4	16,8
Université	52,0	34,0	28,5	37,9	17,1	10,7	10,0	8,3
Total	54,8	43,6	33,2	36,3	30,3	13,8	23,7	13,0
Cours								
Liés à l'emploi	86,3	80,6	75,7	14,9	67,4	34,5	64,8	14,9
Par intérêt personnel	79,7	61,3	50,1	24,1	45,6	25,5	41,1	13,3
Non déclaré	1,6	0,9	1,7	11,2	1,1	1,3	1,1	0,0
Total	84,9	77,9	72,4	15,8	64,6	33,3	61,8	14,6
Toutes les activités d'apprentissage	80,6	72,7	66,1	20,3	59,3	30,1	55,9	14,8

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.16b

Distribution en pourcentage de diverses formes de soutien aux programmes et aux cours appuyés par l'employeur selon que le travail est à temps plein ou à temps partiel, Canada, 1997^{a,b}

	Payer les frais et les frais de scolarité	Payer le matériel	Accorder un congé rémunéré	Accorder un congé non rémunéré	Fournir les locaux	Fournir l'hébergement	Organiser la formation	Autre
Programmes								
Temps plein	72,6	55,5	43,5	24,3	35,8	19,7	27,8	14,0
Temps partiel	20,4	15,8	17,7	62,3	18,7	4,3	14,9	8,8
Total	58,8	44,8	36,5	34,6	31,2	15,5	24,3	12,6
Cours								
Temps plein	88,5	81,4	76,0	14,2	66,9	35,0	62,9	14,9
Temps partiel	78,0	66,0	57,4	21,6	60,4	22,5	62,1	13,3
Total	87,3	79,7	73,9	15,0	66,2	33,6	62,8	14,7

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

b. Les estimations sont basées sur les répondants qui étaient inscrits à au moins un programme ou un cours appuyé par l'employeur.

TABLEAU 1.17

Distribution en pourcentage des obstacles liés à la situation, aux institutions, aux attitudes et autres empêchant la participation de ceux qui auraient voulu suivre un cours ou une formation, Canada, 1997^a

	Hommes	Femmes	Total
Obstacles liés à la situation	64,9	63,8	64,3
Trop occupé au travail	62,2	56,9	59,4
Autre obligation familiale	14,6	26,1	21,1
Pas de garde d'enfants	3,6	16,7	11,0
Pas d'appui de l'employeur	8,6	6,5	7,5
Obstacles liés aux institutions	70,6	72,0	71,4
Programme offert à un moment ou à un endroit peu pratique	41,3	41,3	41,3
Trop cher/pas d'argent	37,2	42,7	40,3
Programme pas offert	10,3	8,7	9,4
Pas admissible	4,2	2,9	3,4
Obstacles liés aux attitudes	4,9	8,6	7,0
Santé	3,5	7,6	5,8
Langue	1,4	1,0	1,2
Autres obstacles	9,2	8,8	9,0

a. À cause des réponses multiples, les sommes dépassent 100%.

TABLEAU 1.18

Pourcentage et probabilité de la non-participation d'adultes à des cours ou à une formation qu'ils auraient voulu suivre, selon la participation à l'éducation et à la formation des adultes, Canada, 1997^a

	Adultes qui auraient voulu suivre des cours ou de la formation pour adultes mais ne l'ont pas fait		
	Pourcentage	Quotient de probabilité	Quotient de probabilité ajusté
Non participants	13,5	1,00	1,00
Participants	25,7	2,22 ¹	1,54 ¹

a. Les variables du modèle de probabilité ajusté sont l'âge, le sexe et le niveau de scolarité.

1. $p < .01$

2. $p < .05$

3. $p > .05$, non significatif statistiquement

Tableaux statistiques du Chapitre 2

TABLEAU 2.1

Pourcentage de la population totale¹, de la population adulte² et de la population en emploi³ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997⁴

Province	1983			1984-1985			1989-1990		
	Population totale	Population adulte	Population en emploi	Population totale	Population adulte	Population en emploi	Population totale	Population adulte	Population en emploi
Terre-Neuve	17,1	10,3	17,2	13,7	8,1	11,5	16,9	11,8	17,4
Île-du-Prince-Édouard	22,0	15,8	21,1	16,2	10,1	12,4	15,8	11,6	15,7
Nouvelle-Écosse	22,3	15,8	21,6	18,8	13,5	17,9	20,0	16,1	22,2
Nouveau-Brunswick	20,3	13,8	21,2	18,0	13,2	18,4	18,0	14,0	20,0
Quebec	25,2	19,4	24,7	22,0	15,7	19,4	21,5	17,2	23,4
Ontario	27,6	20,8	26,0	22,9	17,9	20,5	23,5	19,8	25,6
Manitoba	27,1	21,2	26,6	23,2	18,3	21,6	21,7	18,1	23,7
Saskatchewan	25,5	19,9	25,3	20,6	16,2	17,9	20,9	17,2	21,7
Alberta	32,7	27,0	31,9	26,7	22,3	25,7	27,7	24,5	29,8
Colombie-Britannique	27,4	22,3	28,0	24,3	20,0	22,6	24,1	20,7	26,6
Canada	26,7	20,6	26,1	22,6	17,4	20,6	22,8	19,0	25,0

Province	1991			1993			1997		
	Population totale	Population adulte	Population en emploi	Population totale	Population adulte	Population en emploi	Population totale	Population adulte	Population en emploi
Terre-Neuve	25,4	18,8	32,2	27,1	22,0	33,2	25,2 (1,3)	18,6 (1,3)	32,2 (2,5)
Île-du-Prince-Édouard	26,2	21,6	31,6	31,8	26,6	39,1	27,3 (1,7)	22,2 (1,5)	32,6 (2,6)
Nouvelle-Écosse	27,9	22,9	32,5	31,1	27,6	42,2	32,3 (1,4)	28,8 (1,5)	40,6 (2,4)
Nouveau-Brunswick	23,9	19,5	29,0	27,3	22,6	32,8	27,1 (1,0)	23,4 (1,0)	34,5 (1,5)
Québec	32,2	27,4	36,3	31,0	25,8	34,6	25,3 (0,8)	20,6 (0,8)	27,2 (1,2)
Ontario	33,5	29,3	37,7	35,9	31,3	39,9	34,0 (0,8)	30,8 (0,8)	38,7 (1,1)
Manitoba	34,4	31,3	40,3	36,4	32,3	41,8	31,2 (1,2)	27,6 (1,2)	36,8 (1,7)
Saskatchewan	32,0	27,7	36,2	32,9	28,6	38,2	31,6 (1,2)	28,0 (1,2)	36,2 (1,7)
Alberta	39,0	35,8	43,3	40,1	36,0	42,8	34,1 (1,1)	31,1 (1,1)	38,5 (1,6)
Colombie-Britannique	33,8	30,5	40,4	39,1	35,9	46,0	35,3 (1,0)	31,9 (1,1)	42,5 (1,5)
Canada	33,0	28,9	37,9	34,8	30,3	39,6	31,4 (0,4)	27,7 (0,4)	36,2 (0,6)

1. La population totale est la population âgée de 17 ans et plus.

2. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à temps plein à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

3. Une personne était considérée en emploi si elle était employée durant la semaine précédant l'enquête.

4. Les données d'avant 1991 ne sont pas totalement comparables à celles de 1991, 1993 et 1997.

TABLEAU 2.2

Nombre moyen d'heures d'éducation et de formation des adultes par participant et par habitant¹, Canada, 1991, 1993 et 1997

	1991			1993			1997		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen d'heures par participant	149	147	151	165	173	158	209	211	207
Nombre moyen d'heures par habitant	43	41	45	50	51	49	58	56	59

1. Le nombre moyen d'heures par habitant est obtenu en divisant le nombre total d'heures de formation par la population adulte totale, soit la somme des participants et des non participants à l'éducation et à la formation des adultes.

TABLEAU 2.3

Distribution en pourcentage des participants selon le nombre annuel d'heures de formation suivies, Canada, 1991, 1993 et 1997

Total des heures de formation	1991	1993	1997
Moins de 6	6,0	5,4	10,3
6-30	34,7	37,5	35,2
31-60	19,6	17,8	15,1
61-90	8,9	8,4	6,3
91-120	5,7	4,6	4,3
121-480	17,5	16,7	15,7
481-960	4,4	5,8	6,9
961-1 560	2,1	2,7	4,3
Plus de 1 560	1,1	1,2	1,9

TABLEAU 2.4

Pourcentage de la population adulte¹ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997²

Groupe d'âge	1983	1984-1985	1989-1990	1991	1993	1997
17 à 24 ³	22,8	13,2	18,3	39,8	40,7	39,5 (1,7)
25 à 34	32,2	26,5	28,8	39,5	40,2	38,6 (1,1)
35 à 44	26,6	20,2	26,0	37,6	38,7	33,6 (0,8)
45 à 54	15,7	12,7	18,5	28,1	32,4	30,3 (1,0)
55 à 64	10,1	6,1	8,0	14,0	16,2	14,6 (0,8)
65 et plus ⁴	3,8	3,8	3,0	5,2	6,3	5,0 (0,4)
Total	20,6	17,4	19,0	28,9	30,3	27,7 (0,4)

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à temps plein à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.
2. Les données d'avant 1991 ne sont pas totalement comparables à celles de 1991, 1993 et 1997.
3. En 1984-1985, cette catégorie ne comprenait que les personnes âgées de 18 à 24 ans.
4. En 1984-1985, cette catégorie ne comprenait que les personnes âgées de 65 ans.

TABLEAU 2.5

Nombre annuel moyen d'heures d'éducation et de formation des adultes par participant et par habitant¹ selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997

Groupe d'âge	1991		1993		1997	
	Par participant	Par habitant	Par participant	Par habitant	Par participant	Par habitant
17 à 24	254	101	347	141	451	178
25 à 34	185	73	213	85	272	105
35 à 44	119	45	124	48	157	53
45 à 54	90	25	90	29	106	32
55 à 64	58	8	77	13	49	7
65 et plus	66	3	44	3	43	2
Total	149	43	165	50	209	58

1. Le nombre moyen d'heures par habitant est obtenu en divisant le nombre total d'heures de formation par la population adulte totale, soit la somme des participants et des non participants à l'éducation et à la formation des adultes.

TABLEAU 2.6

Pourcentage de la population en emploi¹ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997²

Groupe d'âge	1983	1984-1985	1989-1990	1991	1993	1997
17 à 24 ³	26,9	15,9	21,1	45,2	41,1	43,1 (2,2)
25 à 34	33,9	28,6	30,5	42,4	42,8	40,9 (1,3)
35 à 44	28,6	22,1	27,7	41,7	42,7	36,3 (1,0)
45 à 54	18,1	14,8	21,8	32,7	38,5	35,4 (1,2)
55 à 64	13,3	9,1	12,2	18,9	23,6	21,5 (1,5)
65 et plus ⁴	6,4	8,4*	8,0	11,0	15,7	10,2* (2,5)
Total	26,1	20,6	25,0	37,9	39,6	36,2 (0,6)

* Estimation sujette à caution.

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée durant la semaine précédant l'enquête.
2. Les données d'avant 1991 ne sont pas totalement comparables à celles de 1991, 1993 et 1997.
3. En 1984-1985, cette catégorie ne comprenait que les personnes âgées de 18 à 24 ans.
4. En 1984-1985, cette catégorie ne comprenait que les personnes âgées de 65 ans.

TABLEAU 2.7

Pourcentage de la population adulte¹ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997²

Niveau de scolarité	1983			1984-1985			1989-1990		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8 ^{ème} année ou moins ³	4,9	4,3	5,4	3,8	4,0	3,6	3,5	4,1	2,9
Études secondaires partielles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	8,3	8,5	8,2
Diplôme d'études secondaires ⁴	16,8	14,7	18,7	12,0	12,0	11,9	17,1	16,7	17,3
Études postsecondaires partielles	35,3	31,6	39,0	32,3	31,5	33,2	31,4	29,9	32,8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	36,0	33,0	38,4	29,9	30,6	29,3	28,3	27,3	29,2
Diplôme universitaire	44,3	40,6	49,6	35,4	32,9	38,9	37,8	35,1	41,5
Canada	20,6	18,8	22,2	17,4	17,4	17,4	19,0	18,9	19,2

Niveau de scolarité	1991			1993			1997		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8 ^{ème} année ou moins ³	5,2	5,1	5,2	5,9	5,5	6,3	5,0 (0,8)	6,1 (1,0)	4,1 (1,2)
Études secondaires partielles	16,7	17,2	16,3	16,0	17,6	14,5	15,0 (0,9)	15,5 (1,3)	14,4 (1,2)
Diplôme d'études secondaires ⁴	28,4	27,7	28,9	25,8	24,2	27,2	21,8 (0,9)	22,3 (1,3)	21,3 (1,3)
Études postsecondaires partielles	42,2	38,3	46,0	46,6	44,8	48,0	36,9 (1,5)	35,9 (2,3)	37,7 (1,9)
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	37,5	34,7	40,2	39,6	38,7	40,6	33,7 (0,7)	31,0 (1,0)	36,2 (1,1)
Diplôme universitaire	52,9	50,5	56,0	52,0	48,0	56,7	48,0 (1,1)	43,6 (1,7)	53,2 (1,6)
Canada	28,9	28,0	29,7	30,3	29,5	31,0	27,7 (0,4)	26,8 (0,6)	28,7 (0,6)

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.
2. Les données d'avant 1991 ne sont pas totalement comparables à celles de 1991, 1993 et 1997.
3. En 1983 et 1984-1985, cette catégorie comprenait les études primaires ou aucune études.
4. En 1983 et 1984-1985, cette catégorie comprenait les études secondaires partielles ou complétées.

TABLEAU 2.8

Pourcentage de la population en emploi³ participant à la formation liée à l'emploi selon le grand groupe de professions, Canada, 1991, 1993 et 1997

Groupe de professions	1991	1993	1997
Cols blancs - Gestionnaires et professionnels	46,1	43,8	40,9 (0,9)
Cols blanc - Travail de bureau et vente	26,8	26,6	25,0 (0,9)
Cols bleus	21,2	21,8	19,8 (0,9)
Total	31,7	31,4	29,4 (0,6)

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée durant la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.9

Pourcentage de la population en emploi^a participant à la formation liée à l'emploi selon le groupe de professions, Canada, 1991, 1993 et 1997

Groupe de professions	1991	1993	1997
Gestion et administration et autres	42,7	43,2	38,9 (1,4)
Sciences, génie et mathématiques	52,8	50,0	46,6 (2,8)
Sciences sociales et religion	53,7	52,0	48,8 (3,2)
Enseignement et autres	53,0	42,8	42,6 (2,4)
Santé et médecine	46,7	44,5	42,1 (2,2)
Arts, littérature et loisirs	27,0	25,5	22,8 (3,2)
Travail de bureau	31,1	29,6	27,1 (1,5)
Ventes	25,8	27,4	24,9 (1,6)
Services à la communauté et aux individus	21,6	22,2	22,7 (1,5)
Industries primaires (agriculture, pêche, foresterie, mine, etc.)	14,5	15,6	15,9 (2,0)
Industries manufacturières et de transformation	20,5	24,8	21,3 (1,5)
Construction et transport	24,4	19,3	20,3 (1,6)
Manutention et autres occupations	21,0	26,7	17,1 (2,6)
Total	31,7	31,4	29,4 (0,6)

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.10

Pourcentage de la population en emploi^a participant à la formation liée à l'emploi selon les grands secteurs d'activité, Canada, 1991, 1993 et 1997

Groupe d'industries	1991	1993	1997
Primaires	19,6	20,8	20,3 (1,9)
Manufacturières	26,3	26,8	23,6 (1,4)
Services publics et construction	31,0	25,2	24,1 (2,1)
Commerce	23,1	25,8	22,0 (1,3)
Transport	26,6	26,7	31,0 (2,3)
Finance	42,0	44,1	41,0 (2,3)
Services privés et publics	37,6	35,9	34,0 (0,9)
Total	31,7	31,4	29,4 (0,6)

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.11a

Pourcentage de la population adulte^a participant à la formation liée à l'emploi, selon le sexe, Canada, 1991, 1993 et 1997

	1991	1993	1997
Hommes	24,1	23,9	21,6 (0,6)
Femmes	20,9	21,2	20,6 (0,5)
Total	22,5	22,5	21,1 (0,4)

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

TABLEAU 2.11b

Pourcentage de la population en emploi¹ participant à la formation liée à l'emploi appuyée par l'employeur, selon le sexe, Canada, 1991, 1993 et 1997

	1991	1993	1997
Hommes	25,3	25,5	24,8 (0,7)
Femmes	23,5	25,8	26,6 (0,7)
Total	24,5	25,7	25,6 (0,5)

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.12

Pourcentage de la population en emploi¹ participant à la formation liée à l'emploi selon la taille de l'entreprise et taux de participation des travailleurs indépendants, Canada, 1991, 1993 et 1997

Taille de l'entreprise	1991	1993	1997
Moins de 20 employés	19,7	20,5	18,3 (0,7)
20 à 99 employés	29,1	27,8	26,2 (1,3)
100 à 499 employés	36,8	36,2	33,3 (1,9)
500 employés ou plus	45,0	44,8	39,2 (1,0)
Travailleurs autonomes²	na	na	17,5 (1,0)

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée durant la semaine précédant l'enquête.

2. Un travailleur indépendant est un individu qui dirige sa propre entreprise. Il peut également avoir des employés.

TABLEAU 2.13a

Nombre annuel moyen d'heures de formation liée au travail par participant en emploi¹, selon travail à temps plein et temps partiel, Canada, 1991, 1993 et 1997

	1991	1993	1997
Travail à temps plein	99	101	121
Travail à temps partiel	259	291	338
Total	118	126	158

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.13b

Pourcentage de la population en emploi^{1a} participant à la formation liée à l'emploi selon travail à temps plein et temps partiel, Canada, 1991, 1993 et 1997

	1991	1993	1997
Travail à temps plein	32,7	32,0	29,7 (0,6)
Travail à temps partiel	25,7	27,4	28,1 (1,2)
Total	31,7	31,4	29,4 (0,6)

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.14a

Écart (en points de pourcentage) entre le taux national et les taux provinciaux de participation de la population adulte¹, selon la province, 1991, 1993 et 1997

Province	1991	1993	1997
Terre-Neuve	-10,1	-8,3	-9,1
Île-du-Prince-Édouard	-7,2	-3,7	-5,6
Nouvelle-Écosse	-5,9	-2,7	1,1
Nouveau-Brunswick	-9,3	-7,7	-4,4
Québec	-1,4	-4,5	-7,1
Ontario	0,4	1,0	3,1
Manitoba	2,4	2,0	-0,2
Saskatchewan	-1,2	-1,7	0,3
Alberta	7,0	5,7	3,4
Colombie-Britannique	1,6	5,6	4,1

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

Source : Calculé à partir du Tableau 2.1.

TABLEAU 2.14b

Écart (en points de pourcentage) entre le taux national et les taux provinciaux de participation de la population en emploi¹, selon la province, 1991, 1993 et 1997

Province	1991	1993	1997
Terre-Neuve	-5,7	-6,3	-4,0
Île-du-Prince-Édouard	-6,2	-0,5	-3,6
Nouvelle-Écosse	-5,3	2,6	4,4
Nouveau-Brunswick	-8,9	-6,8	-1,7
Québec	-1,6	-5,0	-8,9
Ontario	-0,2	0,3	2,5
Manitoba	2,4	2,2	0,6
Saskatchewan	-1,7	-1,4	0,0
Alberta	5,4	3,2	2,3
Colombie-Britannique	2,6	6,5	6,3

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

Source : Calculé à partir du Tableau 2.1.

TABLEAU 2.15

Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes par participant et par habitant¹ selon la province 1991, 1993 et 1997

Province	1991		1993		1997	
	Par participant	Par habitant	Par participant	Par habitant	Par participant	Par habitant
Terre-Neuve	205	39	247	54	307	57
Île-du-Prince-Édouard	170	37	142	38	192	43
Nouvelle-Écosse	152	35	182	50	184	53
Nouveau-Brunswick	165	32	187	42	221	52
Québec	140	38	179	46	234	48
Ontario	144	42	150	47	207	64
Manitoba	199	62	199	64	180	50
Saskatchewan	133	37	158	45	177	50
Alberta	168	60	171	62	199	62
Colombie-Britannique	146	45	161	58	200	64
Canada	149	43	165	50	209	58

1. Le nombre moyen d'heures par habitant est obtenu en divisant le nombre total d'heures de formation par la population adulte totale, soit la somme des participants et des non participants à l'éducation et à la formation des adultes.

TABLEAU 2.16

Pourcentage de la population adulte¹ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau de scolarité et la province, 1991, 1993 et 1997

	8 ^{ième} année ou moins			Études secondaires partielles			Diplôme d'études secondaires		
	1991	1993	1997	1991	1993	1997	1991	1993	1997
Terre-Neuve	2,2*	4,7*	1,7* (0,9)	9,0	12,4	6,3* (2,1)	17,2	19,9	10,7* (2,4)
Île-du-Prince-Édouard	3,3*	4,0*	4,0* (1,8)	12,7*	13,7	9,1* (2,3)	19,4*	22,9	14,3* (3,9)
Nouvelle-Écosse	2,7*	4,5*	7,9* (2,8)	10,1	14,3	12,4 (2,0)	21,9	28,5	27,1 (3,6)
Nouveau-Brunswick	2,6*	3,1*	5,1* (1,7)	9,7	10,6	14,0 (2,4)	16,4	20,2	19,2 (2,2)
Québec	6,3	5,9	6,4 (1,7)	18,8	14,8	12,2 (2,0)	28,9	22,3	15,6 (1,7)
Ontario	4,3	6,7	4,3* (1,1)	17,8	17,1	16,3 (1,7)	27,9	25,7	23,5 (1,8)
Manitoba	3,5*	4,0*	1,4* (1,1)	13,7	15,0	14,4 (2,2)	32,6	23,2	21,4 (2,2)
Saskatchewan	4,2*	3,2*	4,0* (2,0)	11,8	14,5	13,3 (2,0)	30,9	25,0	29,5 (2,9)
Alberta	8,8	8,0*	4,1* (2,2)	18,7	17,6	18,8 (2,6)	35,4	32,2	24,6 (2,3)
Colombie-Britannique	4,5*	7,6*	4,5* (4,1)	15,4	17,4	17,0 (2,1)	27,3	29,0	22,5 (2,1)
Canada	5,2	5,9	5,0 (0,8)	16,7	16,0	15,0 (0,9)	28,4	25,8	21,8 (0,9)

	Études postsecondaires partielles			Diplôme ou certificat d'études postsecondaires			Diplôme universitaire		
	1991	1993	1997	1991	1993	1997	1991	1993	1997
Terre-Neuve	23,9*	48,3	34,5* (7,3)	30,9	31,3	28,8 (3,0)	55,6	56,5	53,6 (5,6)
Île-du-Prince-Édouard	52,1*	50,7*	37,0* (6,6)	28,3	37,0	31,2 (3,1)	48,3	58,1	48,4 (5,1)
Nouvelle-Écosse	39,1	31,3	39,5 (5,3)	31,8	35,7	33,4 (2,7)	45,9	60,8	55,6 (3,8)
Nouveau-Brunswick	37,5	35,7	36,7 (5,0)	32,7	36,1	29,2 (2,0)	47,5	43,0	51,2 (3,5)
Québec	41,0	41,7	24,7 (2,8)	41,1	37,9	25,1 (1,4)	48,8	46,8	40,3 (2,4)
Ontario	42,6	46,2	41,4 (2,8)	35,1	39,4	37,8 (1,5)	51,5	50,2	49,7 (1,9)
Manitoba	50,5	58,8	41,8 (4,5)	42,1	47,7	36,9 (2,4)	61,6	67,4	51,6 (3,9)
Saskatchewan	39,2	48,1	40,5 (4,3)	39,9	39,7	34,6 (2,1)	65,9	55,4	48,3 (3,1)
Alberta	46,1	56,5	38,5 (4,2)	42,7	41,7	37,4 (2,0)	60,0	56,7	45,8 (3,2)
Colombie-Britannique	40,8	47,2	37,8 (3,2)	35,1	43,0	36,7 (2,0)	57,2	58,1	54,3 (2,8)
Canada	42,2	46,6	36,9 (1,5)	37,5	39,6	33,7 (0,7)	52,9	52,0	48,0 (1,1)

* Estimation sujette à caution

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

TABLEAU 2.17

Pourcentage de la population adulte¹ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le sexe et la province, 1991, 1993 et 1997

Province	1983			1985-84			1990-89		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Terre-Neuve	10,3	10,3	10,2	8,1	8,5	7,6	11,8	11,4	12,1
Île-du-Prince-Édouard	15,8	12,2	19,2	10,1	9,0	11,1	11,6	10,1	13,1
Nouvelle-Écosse	15,8	13,9	17,5	13,5	13,4	13,6	16,1	15,7	16,5
Nouveau-Brunswick	13,8	13,6	14,1	13,2	13,8	12,7	14,0	14,4	13,6
Québec	19,4	17,3	21,4	15,7	16,3	15,1	17,2	17,6	16,8
Ontario	20,8	19,3	22,3	17,9	17,4	18,3	19,8	19,2	20,4
Manitoba	21,2	19,0	23,3	18,3	18,2	18,4	18,1	18,9	17,4
Saskatchewan	19,9	18,0	21,8	16,2	15,4	16,9	17,2	16,9	17,4
Alberta	27,0	25,6	28,5	22,3	23,0	21,5	24,5	24,1	24,9
Colombie-Britannique	22,3	20,2	24,4	20,0	19,7	20,3	20,7	20,5	20,9
Canada	20,6	18,8	22,2	17,4	17,4	17,4	19,0	18,9	19,2

Province	1991			1993			1997		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Terre-Neuve	18,8	20,7	17,0	22,0	24,4	19,7	18,6 (1,3)	18,4 (2,0)	18,8 (1,8)
Île-du-Prince-Édouard	21,6	19,8	23,3	26,6	20,7	32,3	22,2 (1,5)	20,6 (2,2)	23,8 (2,1)
Nouvelle-Écosse	22,9	21,9	23,9	27,6	28,5	26,7	28,8 (1,5)	29,5 (2,0)	28,1 (1,9)
Nouveau-Brunswick	19,5	19,5	19,5	22,6	23,1	22,1	23,4 (1,0)	22,7 (1,4)	24,0 (1,4)
Québec	27,4	24,5	30,2	25,8	25,9	25,6	20,6 (0,8)	19,8 (1,0)	21,4 (1,1)
Ontario	29,3	29,6	29,0	31,3	30,1	32,5	30,8 (0,8)	30,1 (1,2)	31,5 (1,1)
Manitoba	31,3	32,9	29,7	32,3	31,5	33,0	27,6 (1,2)	26,9 (1,6)	28,2 (1,5)
Saskatchewan	27,7	26,5	28,8	28,6	28,6	28,6	28,0 (1,2)	26,5 (1,7)	29,6 (1,5)
Alberta	35,8	34,7	36,9	36,0	33,1	38,8	31,1 (1,1)	29,8 (1,7)	32,4 (1,5)
Colombie-Britannique	30,5	29,3	31,7	35,9	34,6	37,1	31,9 (1,1)	29,8 (1,6)	33,9 (1,4)
Canada	28,9	28,0	29,7	30,3	29,5	31,0	27,7 (0,4)	26,8 (0,6)	28,7 (0,6)

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études secondaires non appuyé par l'employeur.

TABLEAU 2.18

Pourcentage de la population en emploi¹ suivant de la formation appuyée par l'employeur, selon le groupe d'âge, Canada, 1991, 1993 et 1997

Groupe d'âge	1991	1993	1997
17 à 24	20,7	18,2	27,8 (2,0)
25 à 34	27,7	27,0	26,1 (1,1)
35 à 44	29,3	29,6	27,4 (1,0)
45 à 54	21,5	27,1	27,3 (1,1)
55 à 64	12,9	15,9	15,5 (1,3)
65 et plus	5,3*	5,2*	6,1* (2,2)
Total	24,5	25,7	25,6 (0,5)

* Estimation sujette à caution

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.19

Pourcentage de la population adulte¹ participant à de la formation liée à l'emploi selon la situation au regard de l'activité, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997²

Situation au regard de l'activité ³	1983	1984-1985	1989-1990	1991	1993	1997
Dans la population active	16,1	16,4	20,3	30,3	30,0	28,6 (0,5)
En emploi	16,7	16,7	20,8	31,7	31,4	29,4 (0,6)
En chômage	11,4	12,9	15,7	18,7	19,7	20,4 (1,6)
Hors de la population active	2,1	5,8	4,5	6,7	7,5	6,1 (0,4)
Total	11,2	13,7	15,2	22,5	22,5	21,1 (0,4)

* Estimation sujette à caution.

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.
2. Les données d'avant 1991 ne sont pas totalement comparables à celles de 1991, 1993 et 1997.
3. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.20a

Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes par participant¹ pour la formation appuyée et celle non appuyée par l'employeur, Canada, 1991, 1993 et 1997

Parrainage de la formation	1991	1993	1997
Formation appuyée par l'employeur	76	85	114
Formation non appuyée par l'employeur	181	203	278
Total	149	165	209

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

TABLEAU 2.20b

Nombre annuel moyen d'heures consacrées à la formation liée à l'emploi par les participants en emploi¹ pour la formation appuyée et celle non appuyée par l'employeur, Canada, 1991, 1993 et 1997

Parrainage de la formation	1991	1993	1997
Formation appuyée par l'employeur	71	76	92
Formation non appuyée par l'employeur	219	246	354
Total	118	126	158

1. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.21

Distribution en pourcentage de la population adulte¹ participant à la formation liée à l'emploi selon la situation au regard de l'activité, Canada, 1983, 1984-1985, 1989-1990, 1991, 1993 et 1997²

Situation au regard de l'activité ³	1983	1984-1985	1989-1990	1991	1993	1997
En emploi	85,5	82,4	84,5	84,0	82,0	84,6 (0,7)
En chômage	7,9	7,3	6,1	6,2	6,8	5,7 (0,5)
Hors de la population active	6,6	10,3	9,4	9,8	11,2	9,7 (0,6)
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.
2. Les données d'avant 1991 ne sont pas totalement comparables à celles de 1991, 1993 et 1997.
3. Une personne était considérée en emploi si elle était employée la semaine précédant l'enquête.

TABLEAU 2.22

Pourcentage de la population adulte¹ participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon le groupe d'âge et la province, 1991, 1993 et 1997

	17 à 24			25 à 34				35 à 44		
	1991	1993	1997	1991	1993	1997		1991	1993	1997
Terre-Neuve	24,5	32,4	27,9* (6,1)	29,7	30,3	31,0 (3,3)		23,5	28,4	26,2 (3,1)
Île-du-Prince-Édouard	39,9*	32,6*	31,2* (6,5)	28,0	37,8	28,4 (3,3)		29,2	37,6	29,3 (3,3)
Nouvelle-Écosse	28,1	33,0	35,6 (5,1)	35,4	40,6	39,3 (3,4)		31,3	33,8	37,8 (3,0)
Nouveau-Brunswick	23,0	30,1	38,6 (5,0)	28,9	30,5	30,8 (2,5)		26,2	28,9	27,8 (2,1)
Québec	36,4	32,0	24,2 (3,1)	40,3	36,6	33,0 (2,3)		35,5	34,2	24,6 (1,5)
Ontario	43,2	47,2	46,7 (3,3)	38,5	39,8	42,2 (2,0)		37,8	39,4	36,1 (1,6)
Manitoba	49,0	43,4	36,6 (4,9)	44,9	42,0	40,0 (2,7)		40,4	43,5	35,0 (2,6)
Saskatchewan	40,7	38,0	40,9 (4,4)	39,8	41,5	40,9 (3,0)		39,0	40,1	38,3 (2,8)
Alberta	40,9	42,5	36,9 (4,7)	45,1	45,6	37,0 (2,5)		43,0	46,2	39,0 (2,2)
Colombie-Britannique	41,4	42,1	49,1 (4,7)	39,7	47,6	40,9 (2,6)		43,1	43,2	39,6 (2,3)
Canada	39,8	40,7	39,5 (1,7)	39,5	40,2	38,6 (1,1)		37,6	38,7	33,6 (0,8)
	45 à 54			55 à 64				65 et plus		
	1991	1993	1997	1991	1993	1997		1991	1993	1997
Terre-Neuve	16,2	23,2	13,1 (2,9)	4,2*	3,2*	6,4* (2,4)		0,6*	0,6*	0,2* (0,2)
Île-du-Prince-Édouard	19,5*	29,5	27,4 (4,3)	10,3*	9,5*	12,2* (3,3)		2,3*	4,2*	2,3* (1,0)
Nouvelle-Écosse	22,9	32,0	33,9 (3,5)	6,8	13,4	19,2 (3,2)		3,1*	3,7*	2,0* (1,0)
New Brunswick	20,9	23,8	26,7 (2,7)	6,7*	10,1	14,2 (2,5)		1,8*	5,9*	1,8* (0,7)
Québec	24,6	26,4	22,6 (2,0)	12,8	11,0	9,5 (1,6)		4,1	4,4	3,7 (0,9)
Ontario	28,0	32,1	34,2 (1,9)	14,6	17,8	15,7 (1,5)		7,1	8,7	5,9 (0,9)
Manitoba	26,6	37,9	29,1 (3,0)	16,4	18,3	18,1 (2,6)		5,5*	5,9*	4,6* (1,1)
Saskatchewan	28,5	33,6	30,5 (3,1)	14,6	13,6	13,6 (2,6)		2,6*	3,3*	3,7* (0,8)
Alberta	38,5	36,9	38,4 (2,8)	22,4	20,1	14,6 (2,4)		5,2*	4,1	4,9* (1,2)
Colombie-Britannique	34,7	44,9	32,3 (2,3)	13,1	23,7	21,4 (2,8)		4,2	7,2	7,4 (1,2)
Canada	28,1	32,4	30,3 (1,0)	14,0	16,2	14,6 (0,8)		5,2	6,3	5,0 (0,4)

* Estimation sujette à caution.

1. La population adulte est la population âgée de 17 ans et plus mais excluant les personnes âgées de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études élémentaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles âgées de 17 à 24 ans inscrites à plein temps à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



BIBLIOGRAPHIE

- Ashton, D. et Green F. (1996), *Education, Training and the Global Economy*.
Edward Elgar Publishing Limited. Cheltenham.
- Baran, J., Bérubé, G., Roy, R., et Salmon, W. (2000), Éducation et formation des adultes au Canada: les principales lacunes en matière de connaissances, Direction de la Recherche Appliquée, Développement des ressources humaine Canada, R-00-06, Ottawa.
- Barker, K. (1998/99), « Serving the Learning Needs of Education Consumers » dans *Education Canada*, Hiver, Vol. 38 No. 4. pp. 25-27.
- Bélanger, P. et Tuijnman, A.C. (sous la dir. de) (1997), *New patterns of adult learning: A six-country comparative study*. Pergamon Press, Oxford.
- Bélanger, P. et Valdivielso, S. (sous la dir. de) (1997), *The Emergence of Learning Societies: Who participates in Adult Learning?* Pergamon Press, Oxford.
- Betcherman, G., Leckie, N. et McMullen, K. (1996), « Workplace training in Canada: New evidence on incidence and impacts », *Canadian Business Economics*, Automne, Vol. 5, No.1.
- Betcherman, G., McMullen, K. et Davidman, K. (sous la dir. de), (1998), *Training for the New Economy: A Synthesis Report*. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa.
- Blomqvist, I., Niemi H. et Ruuskanen, T. (1999), *Participation in Adult Education and Training in Finland*. Statistics Finland, Helsinki.
- Boothby, D. et Gingras, Y. (1998). La situation du marché du travail pour les travailleurs peu qualifiés au Canada. Direction de la Recherche Appliquée, Développement des ressources humaine Canada, R-99-1F, Ottawa.
- Bouchard, P. (1998). « Training and work: Myths about human capital ». dans Scott, S.M., Spencer, B. et Thomas, A. (sous la dir. de), *Learning for Life: Canadian Readings in Adult Education*. Thompson Educational Publishing Inc., Toronto.
- British Columbia Chambers of Commerce (1994), *Moving Forward*. Chambers of Commerce, Vancouver, B.C.
- Conseil Economique du Canada. (1992), *Les chemins de la compétence: éducation et formation professionnelle au Canada*. Ottawa.
- Cross, K.P. (1981), *Adults as Learners*. Jossey-Bass, San-Francisco.
- Delors, J. et al. (1996), *L'Éducation, un trésor est caché dedans*, Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle. Édition Odile Jacob et Édition Unesco, Paris.
- Développement des ressources humaines Canada. (1994), *La sécurité sociale dans le Canada de demain: document de travail*. Ottawa.
- Devereaux, M.S. (1985), *Une personne sur cinq : Enquête sur l'éducation des adultes au Canada*. Statistique Canada and Secrétariat d'État. Ottawa.
- Dodge, D. (1981), *L'évolution du marché du travail dans les années 1980*. Groupe de travail sur l'évolution du marché du travail. Emploi et Immigration Canada. Ottawa.
- Doray, P. et Arrowsmith, S. (1997), « Patterns of Participation in Adult Education: Cross-national comparisons ». dans Bélanger, P. et Tuijnman, A.C. (sous la dir. de), *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study*. Pergamon et Institut de l'Unesco pour l'éducation.
- Emploi et Immigration Canada (1983), *Apprendre à gagner sa vie au Canada*. Rapport au ministère de l'Emploi et de l'Immigration par le Groupe de travail sur le développement des compétences, Ottawa.
- Heckman, J.J., Lochner, L. et Taber. C. (1998), « Explaining Rising Wage Inequality: Explorations with a Dynamic General Equilibrium Model of Labor Earnings with Heterogeneous Agents » *Review of Economic Dynamics*, Vol. 1, pp. 1-58.
- Helliwell, J., (sous la dir. de) *Proceeding of the International Symposium on the Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-Being*, Organisation de Coopération et de Développement Économique et Développement des ressources humaines Canada, en préparation.
- Henchey, N. (1998/1999), « What is the Business of Education » dans *Education Canada*, Hiver, Vol. 38, No. 4. pp. 4-6.
- Holzer, H. (1996), *What Employers Want*. Russell Sage Foundation, New York.
- Hosmer, D.W. et Lemeshow, S. (1989), *Applied Logistic Regression*. John Wiley and Sons, New York.
- Houtkoop, W. et Oosterbeek, H. (1997), « Demand and Supply of Adult Education and Training ». dans Bélanger P. et Tuijnman A.C. (sous la dir. de), *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study*. Pergamon Press, Oxford.
- Jennings, P. (1996), *Employer-sponsored training in Canada: Evidence from the 1994 Adult Education and Training Survey*. Cahier de recherche W-96-4F. Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.
- Kapsalis, C. (1996), *Formation des employés, une perspective internationale. Une analyse de l'enquête de 1994 sur l'éducation et sur la formation des adultes au Canada*. Document de recherche R-96-14F, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.
- Karman, Z., Stone, L. et Yaremko, W.P. (1998), *Les indicateurs de l'égalité entre les sexes : préoccupations publiques et politiques gouvernementales*. Conseil du statut de la femme, Santé Canada, Statistique Canada and Développement des ressources humaine Canada, Ottawa.
- Kasim, R.M., et Murray, T.S. (1999), *Alphabétisation des adultes, inégalité sociale et l'économie de l'information : résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, Ottawa.
- Livingstone, D.W. (1999), *The education jobs-gap. Underemployment or economic democracy*. Garamond Press. Toronto.

BIBLIOGRAPHIE

- Livingstone, D.W. et Roth, R. (1998), *Findings from National Survey Shows Canadians Involved in Unprecedented Levels of Informal Learning*, Communiqué de presse de la National Research Network on New Approaches to Lifelong Learning, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 11 novembre.
- Marginson, S. (1997), *Markets in Education*. Allen & Unwin, St-Leonards.
- Maxwell, J. (1998), « Foreword » dans Betcherman, G., McMullenn, K. et Davidman, K. (sous la dir. de), *Training for the New Economy: A Synthesis Report*, Ottawa.
- McIntyre, J., Brown, A. et Ferrier, F. (1996), *The Economics of ACE Delivery*. BACE, Sydney.
- McLuhan, M. (1964), *Understanding Media: The extensions of Man*. New York, McGraw-Hill.
- Murray, T.S., Kirsch, I.S. et Jenkins, L.B. (1998), *Adult literacy in OECD countries: Technical report on the First International Adult Literacy Survey*. Washington, DC: National Center for Education Statistics, United States Department of Education.
- Nussbaum, M. (1990), « Aristotelian Social Democracy » dans R.B. Douglass, G.M. Mara et H.S. Richardsson (sous la dir. de), *Liberalism and the Good*, Routledge, New York.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (1999), *Perspectives de l'emploi*, Juin 1999, Paris.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (1998), *Regards sur l'éducation: les indicateurs de l'OCDE 1998*. Paris.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (1998), *L'investissement dans le capital humain – Une comparaison internationale*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Paris.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (1996), *Apprendre à tout âge*. Paris.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (1995), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : la mise en oeuvre de la stratégie*. Paris.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (1991), *Examen des politiques nationales d'éducation : Pays-Bas*. Paris.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique, Développement des ressources humaines Canada et Statistiques Canada (1997), *Littératie et société du savoir: nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Paris, Ottawa.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique et Statistique Canada (1995), *Littératie, économie et société: résultats de la première enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Paris et Ottawa.
- Picot, G. (1999), *Évolution du marché canadien du travail dans les années quatre vingt dix..* Présentation au Comité permanent sur les finances, Ottawa.
- Quigley, A.B. et Arrowsmith S. (1997), « The Non-participation of Undereducated Adults ». dans Bélanger, P. and Tuijnman, A.C (sous la dir. de), *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study*. Pergamon et Institut de l'Unesco pour l'éducation. pp.101-129.
- Riddell, W.C. and Sweetman, A. *Human Capital Formation in Periods of Rapid Change* (1997). Document présenté à la conférence « Adapting Public Policy to a Labour Market in Transition », IRPP, Montréal.
- Rothstein, B. (1998), *Just Institutions Matter. The Moral and Political Logic of the Welfare State*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Rubenson, K. (1997), « Adult Education and Training: the Poor Cousin. An Analysis of Reviews of National Policies for Education », manuscrit non publié, OCDE, Paris.
- Rubenson, K. (1996). « The role of popular adult education: Reflections in connection with an analysis of Surveys on Living Conditions, 1975 to 1993 ». Parliamentary Commission on Popular Adult Education. *Three Studies on Popular Adult Education*. Fritzes, Stockholm.
- Rubenson, K. et Schuetze, H. (sous la dir. de) (2000), *Transition to the Knowledge Society: Policies and Strategies for Individual Participation and Learning*, University of British Columbia, Institute for European Studies.
- Scott, S.M., Spencer, B. et Thomas, A.M. (sous la dir. de) (1998), *Learning for Life: Canadian Readings in Adult Education*. Thompson Educational Publishing, Inc. Toronto.
- Sen, A. (1982), *Choice, Welfare and Measurement*. MIT Press, Cambridge, MA.
- Smith, J. et Marsiske, M. (1997), « Abilities and competencies in adulthood: Life span perspectives on workplace skills », dans Tuijnman, A.C., Kirsch, I.S. et Wagner, D.A. (sous la dir. de), *Adult basic skills: Innovations in measurement and policy analysis* (pp. 73-114). Cresskill, New Jersey : Hampton Press.
- Statistique Canada (1997), *Le point sur la population active : Les travailleurs indépendants*. Vol. 1 No. 3. N° 71-005-XPB au catalogue, Automne, Ottawa.
- Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1998), *Un milieu de travail en évolution: résultats de l'Enquête pilote sur le lieu de travail et les employés*. N° 71-583-XPF au catalogue, Ottawa.
- Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1997), *Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1994*. Ottawa.
- Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1995), *Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992*. Ottawa.
- Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1993), *Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1990*. Ottawa.
- Timmerman, D. (1995), « Problems in the Financing of Recurrent Education », mimeo, OECD, Paris.
- Tuijnman, A.C. (1989), « Recurrent Educations, Earnings and well-being: A50-year Longitudinal Study of a Cohort of Swedish Men ». Acfa Universit at is Stockholmiensis, Almgvist and Wiksell International, Stockholm.
- Van der Kamp, M. et Scheeren, J. (1997), « New Trajectories of Learning Across the Lifespan », dans Bélanger P. et Tuijnman A.C. (sous la dir. de.), *New Patterns of Adult Learning: A Six-country Comparative Study*. pp. 132-154. Pergamon Press, Oxford.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca





Apprentissage et réussite

Dans les nouvelles sociétés du savoir, la capacité du marché du travail, des entreprises et des individus à s'adapter au changement, à améliorer la productivité et tirer profit de l'innovation technologique dépend principalement des compétences de la population adulte. L'amélioration de l'ensemble des compétences disponibles par des investissements en éducation des adultes et dans l'apprentissage en milieu de travail est ainsi devenue une question d'une importance stratégique considérable. Mais comment évolue le marché canadien de l'éducation et de la formation des adultes ?

Le présent document fournit, pour la première fois, des observations sur l'évolution de l'éducation et de la formation des adultes au Canada durant la dernière décennie. Non seulement les grandes tendances de l'offre et de la demande d'éducation des adultes sont examinées, mais aussi les facteurs qui contribuent à l'évolution observée. Des données d'enquête recueillies en 1998 permettent aux lecteurs d'évaluer la situation actuelle et de faire des comparaisons au fil du temps et entre les provinces canadiennes. Les résultats indiquent premièrement que la croissance de la participation à l'éducation des adultes a ralenti récemment, et deuxièmement, que des différences majeures existent entre les provinces quant à qui reçoit de la formation et à la quantité de formation reçue.